

AÏD EL ADHA, C'EST JEUDI 24 SEPTEMBRE

L'Aïd El-Adha sera célébré le jeudi 24 septembre 2015, a annoncé hier le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. En raison de la non-observation du croissant de Dhu el-Hidja, dimanche 29 Dhu el-qida 1436, correspondant au 13 septembre 2015, le ministère annonce que mardi sera le premier jour de Dhu el-Hidja, précise le communiqué. «Le rassemblement sur le Mont Arafat aura lieu le mercredi 9 Dhu el-Hidja 1436 correspondant au 23 septembre 2015, tandis que l'Aïd El-Adha sera célébré le jeudi 10 Dhu el-Hidja 1436 correspondant au 24 septembre 2015», a-t-il souligné.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 15 septembre 2015 - 1^{er} Dhu El-Hidja 1436 - N° 1079 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-BM

M. Sellal reçoit le vice-président de la BM pour la région MENA



p.28

ALGÉRIE-FRANCE

5 nouveaux projets industriels en cours de négociation

p.28

ALGÉRIE-ONU-SYRIE

M. Messahel rencontre au Caire l'envoyé du SG de l'ONU pour la Syrie

p.28

LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE L'ÉTAT CIVIL SE POURSUIT La carte nationale d'identité biométrique délivrée à partir de janvier

Kamel Chérif

Le processus de modernisation et de numérisation de l'état civil en Algérie se poursuit de manière irréversible à la faveur de la délivrance, à partir du mois de janvier prochain, de la nouvelle carte nationale d'identité biométrique et électronique (Cnibe). Selon le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, la Cnibe est le deuxième document numérisé après le passeport, en attendant la délivrance du permis de conduire biométrique, alors que la carte grise est délivrée le jour même depuis quelques années.

Au même titre que le passeport, la carte d'identité biométrique sera munie d'une puce électronique qui contiendra toutes les informations de son détenteur. Désormais, avec cette nouvelle carte, il ne sera plus exigé de fournir des documents comme l'extrait d'acte de naissance ou la fiche individuelle dans la mesure où toutes les informations du détenteur de la carte seront contenues dans ce document.



p.4

JUSTICE

Louh : «Le code de procédure pénale vient renforcer le respect des droits de l'homme»

p.7

FORMATION PROFESSIONNELLE

Mebarki : «410 000 postes prévus pour cette année»

p.6

SÉCURITÉ SOCIALE

El Ghazi : «Un tiers seulement des non-salariés sont déclarés à la Casnos

p.9

RECUL DES PRIX À L'IMPORTATION À JUIN 2015

Le ministère du Commerce somme les opérateurs de baisser les prix

p.9

SANTÉ

CANCER

L'utilisation des médecines douces pour améliorer la qualité de vie

Pages 14-15

GHARDAIA :

10 associations bénéficient d'une subvention de l'opérateur Mobilis

p.7

F T B A L L

**LIGUE 1 MOBILIS (4^e J.)
MISE À JOUR :
L'USM Alger vise la passe de trois face au MC Oran**

p.25

MDN

Arrestation de 7 trafiquants d'armes et saisie de 10 fusils à Djelfa

● Mise en échec d'une tentative d'introduction d'un lot d'armements et de munitions dans le sud du pays

p.3

Météo



► Régions Nord : 32° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

► Régions Sud : 40° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

CE MATIN, À L'AURASSI
Bouchouareb rencontre Bianco

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, rencontre à 10h à l'hôtel El Aurassi, Jean-Louis Bianco, ancien ministre, représentant spécial du ministre français des Affaires étrangères et représentant spécial pour les relations algéro-françaises

20 SEPTEMBRE AU PALAIS
DE LA CULTUREConférence formation :
« Ethique et idéologie »

Le ministère de la Communication organise le 20 septembre à 8H, au Palais de la culture, une conférence de formation à l'intention des journalistes, intitulée : « Ethique et déontologie » animée par le président du Conseil suisse de la presse, Dominique Von-Burg.

JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE 2015
Salon international
du sport et de
l'équipement sportif

IB Communication organise du 14 au 17 septembre au Centre de conventions Mohamed-Benahmed-Abdelghani d'Oran, le 1^{er} Salon international du sport et de l'équipement sportif.

► LES 16 ET 17 SEPTEMBRE À ORAN
Le CRASC organise
deux conférences

1- « Bilan des recherches sur l'histoire des activités scientifiques des Arabes entre le XI^e et le XIX^e siècles» animée par Ahmed Djebbar, ancien ministre de l'Education nationale ;

2- « Histoire sociale et spatiale de l'Etat dans l'Algérie colonisée. L'Administration des P.T.T du milieu du 19^e siècle à la Seconde guerre mondiale » par Annick Lacroix, docteure, Instituts des langues et civilisations orientales, Paris

► À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE
À CONSTANTINE
Une caravane
cinématographique
sillonnera la ville

Des films algériens récents et classiques ayant participé à de nombreux festivals nationaux et internationaux seront projetés, dans le cadre des activités du centre et en coordination avec le département Cinéma de la manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 ».

	Max	Min
Alger	32°	19°
Oran	31°	19°
Annaba	38°	22°
Béjaïa	29°	20°
Tamanrasset	40°	27°

Horaires des prières

Mardi 1^{er} Dhou el-Hida 1436

Fajr	04:55
Dohr	12:44
Asr	16:16
Maghreb	19:03
Isha	20:23

AUJOURD'HUI, À 11H30
Conférence d'Ali Benflis

Le président du parti Talaïou El Houriyet, Ali Benflis donne une conférence de presse au siège du parti, sis.9 rue, Lakhdar Manaa, Ben Aknoun.

LE 19 SEPTEMBRE
Conférence de presse
de l'ANR

Le secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli donnera une conférence de presse à 11 heures, à l'issue du Bureau National de la formation politique.

CE MATIN, À 10H30
Le président
de l'UNPA, invité
du forum de DK NEWSConférence : « Le
mouton de l'Aïd El Kébir
et les réalités du marché »

Le Forum de DK News accueille le président de l'UNPA, M. Mohamed Alioui, aujourd'hui à 10 h 30 minutes, au siège du journal, 03, rue du Djurdjura, Ben Aknoun.

Le conférencier traitera du sacrifice du mouton de l'Aïd El Kébir et des réalités du marché et également de questions qui touchent le secteur de l'agriculture dont la campagne labours 2015.

ENSEIGNEMENT
ET FORMATION
PROFESSIONNELSRentrée le
27 septembre 2015

- **Inscriptions** : du dimanche 14 juin 2015 au jeudi 17 septembre 2015.
- **Journées de sélection et d'orientation** : les 20, 21 et 22 septembre 2015.
- **Proclamation des résultats** : le mercredi 23 septembre 2015.
- **Rentrée officielle (reconvolts et nouveaux stagiaires)** : le dimanche 27 septembre 2015.

INSTITUT NATIONAL
SUPÉRIEUR DE MUSIQUE
Le concours d'entrée
fixé aux 22 et 23
septembre

Le concours d'entrée à l'Institut national supérieur de musique (INSM) 2015/2016, est fixé aux 22 et 23 septembre 2015, indique le ministère de la Culture sur son site web.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (toutes séries 2013/2014/2015), ou d'un diplôme d'études générales de musique (DEGM), et être âgés de moins de 24 ans.

MUSÉE DU BARDO
Exposition de tissage
algérien

Le Musée public national du Bardo abritera jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, « Harmonie et couleurs ».

► DEMAIN, À LA MAISON
DE LA PRESSE TAHAR-DJAOUT
Des syndicalistes au Forum
d'El Mihwar

Issus des secteurs de l'éducation, de la santé notamment, ils débattront de la rentrée sociale et de l'impact de l'abrogation de l'article 87bis.

FACE AUX MENACES INTERNES ET EXTERNALES L'ANP, une souape de sécurité, une forteresse pour l'Algérie

La consolidation du front interne s'impose comme seule et unique voie pour faire face à toutes les menaces internes et externes qui guettent le pays.

Walid. B

La stabilité chèrement acquise dont jouit aujourd'hui l'Algérie grâce à la charte de paix et de réconciliation nationale initiée par le président de la république Abdelaziz Bouteflika, doit être défendue et préserver dans un contexte géopolitique régional et international marqué par des bouleversements de toutes sortes et des défis multiples.

Il s'agit pour le peuple algérien, de se serrer les coudes afin de préserver son unité nationale et la stabilité de son pays.

Dans ce sens, le chef de l'Etat n'avait pas manqué d'appeler les jeunes algériens, investis d'une énorme responsabilité, celle de défendre ces acquis et ces réalisations, à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région.

L'Algérie qui a pu sauvegarder sa stabilité, sa sécurité et sa souveraineté, milite en faveur d'un monde de paix et de stabilité notamment dans son environnement arabo-africain et déployé, à cet égard, de sérieux efforts pour apporter des solutions aux conflits et unifier les rangs afin que la paix et la stabilité règnent dans notre espace au profit des peuples de la région.

Ce constat, le président de la République l'avait déjà relevé à maintes occasions en exhortant le peuple à renforcer son front intérieur, mais aussi et surtout à la préservation de l'unité nationale, qui constitue un véritable rempart contre toutes ces tentatives de déstabilisation.

Pour le chef de l'Etat, ces tentatives visent à semer la culture du doute et à pousser les populations à fuir l'Etat de leurs pays.

Le peuple algérien, forgé par les expériences et les épreuves douloureuses qu'il endurées, est aujourd'hui conscient des dangers qui pèsent sur le pays et de ce fait, il n'hésitera pas à se dresser contre toute volonté d'atteinte à son unité et à ses constantes et n'hésitera pas à repousser toute menace sur sa sécurité et sa stabilité.

En dépit de toutes ces épreuves, le peuple algérien est capable de surmonter toutes les difficultés qui peuvent survenir au cours de son parcours vers le progrès et le bien-être.

C'est dans ce sens qu'ont abondé plusieurs acteurs de la scène politique nationale



qui ont relevé l'impérative nécessité de renforcer le front interne pour défendre la souveraineté nationale et déjouer les tentatives d'atteinte à la sécurité de l'Algérie.

Ils ont relevé que l'Algérie est aujourd'hui un pays stable et le mérite revient à la mobilisation du peuple algérien et aux efforts consentis par les forces de l'ANP qui ne cessent de se déployer sur le terrain pour sécuriser les frontières du pays contre toute menace visant la sécurité et la stabilité du pays. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que la cohésion nationale et la fortification du front interne constituent la souape de sécurité pour l'Algérie.

Récemment, et à l'ouverture de la session d'autunne de l'Assemblée populaire nationale (APN), le président de cette institution, Mohamed-Larbi Ould Khelifa, a estimé que la conjoncture actuelle exige la conjugaison des efforts de tous les acteurs au service de l'Etat et la création d'un consensus entre les partenaires politiques et les organisations socioculturelles afin de sauvegarder la sécurité et la stabilité de l'Algérie, tout comme elle exige de s'armer de patience et de confiance afin de mettre en œuvre les objectifs inscrits au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de vaincre les défis auxquels face l'Etat et la société.

Dans le même sens, il a exhorté, les Algériens à être vigilants devant les risques de l'affaiblissement de l'intérieur et faire en sorte que l'élite et le peuple ne se préoccupent pas uniquement des questions fabriquées de toutes pièces sur les rites, l'origine

et la langue dans un pays au sein duquel cohabitent les spécificités locales dans la paix et la fraternité à travers les sièles, ajoutant que ces principes sont consacrés par la Constitution de la République depuis l'indépendance.

M. Ould Khelifa a, en outre, exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à l'Armée nationale populaire et à toutes les forces de sécurité pour les efforts consentis afin de prévenir l'Algérie des risques des résidus du terrorisme et du crime transfrontalier dans notre grand pays qui dispose de frontières de plus six mille kilomètres, dans un environnement trouble et dans des conditions très difficiles.

«Notre armée et les institutions sécuritaires constituent la forteresse de l'Algérie et la souape de sécurité qui méritent le soutien et l'appui de tous», a-t-il affirmé, rappelant, dans ce sens, que l'Algérie a, depuis longtemps, mis en garde contre les dangers du terrorisme et de l'extrémisme, sous toutes ses formes, et elle a réussi à vaincre ces phénomènes grâce à l'union du peuple, des forces de l'Armée nationale populaire et des institutions sécuritaires.

L'Algérie est, aujourd'hui, la première à œuvrer pour le tarissement des sources de financement du terrorisme tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays et œuvre, à travers ses relations bilatérales et les institutions internationales et régionales, à instaurer la paix et la sécurité tout en préservant les intérêts des Etats et en respectant leurs positions et leur souveraineté, a-t-il soutenu.

Mise en échec d'une tentative d'introduction d'un lot d'armements et de minutions dans le sud du pays (MDN)

Une tentative d'introduction d'un lot d'armements et de minutions a été mise en échec lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6^e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6^e Région militaire a mis en échec, au-

jour d'hui 14 septembre 2015 à 12h30, une tentative d'introduction d'un lot d'armements et de minutions», précise le communiqué du MDN. «L'opération qui a eu lieu suite à une patrouille de reconnaissance menée près des frontières, a permis la découverte d'une cache d'armes contenant onze (11) pistolets mitraillateurs de type Kalachnikov, un (01) fusil mitrailleur de type (FMPK), quatre fusils semi-automatiques de type Simonov et une importante quantité de minutions de différents calibres», ajoute la même source.

Habitat

PROGRAMME LPP:

Lancement de l'opération du choix des sites en octobre prochain

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) compte lancer l'opération du choix des sites du programme de logements de type promotionnel public (LPP) en octobre prochain, a indiqué lundi le Directeur général de l'Enpi Mohamed Belhadi.

Intervenant au forum du quotidien «Liberté», M. Belhadi a précisé qu'un site électronique était actuellement en cours de réalisation qui permettra aux souscripteurs LPP qui ont versé la première

tranche du prix du logement de choisir les sites réalisés dans la wilaya leur résidence.

Les demandes des souscripteurs seront étudiées par ordre de paiement de la première tranche en tenant compte notamment du lieu de résidence actuelle et du lieu de travail.

Selon M. Belhadi, la priorité sera accordée aux souscripteurs du programme Aadl 2001 et 2002 transférés au programme LPP. Il a affirmé que les travaux de réalisation de

l'ensemble des projets ont atteint un taux d'avancement de plus de 80 pc.

L'Enpi a fixé le prix du LPP à 80 000 jusqu'à 95 000 le m², un prix que le responsable de l'entreprise estime «raisonnable» par rapport à la hausse des prix du marché foncier.

La réception des logements se fera à partir de 2016 à raison de 4000 unités chaque trimestre.

Concernant la gestion immobilière des quartiers LPP, M. Belhadi a précisé que son

entreprise assurera cette mission pendant deux ans conformément à la loi avant de la confier aux comités des cités.

APS

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Arrestation de 7 trafiquants d'armes et saisie de 12 fusils à Djelfa (MDN)

Sept (7) trafiquants d'armes ont été arrêtés et plusieurs armes saisies à Djelfa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée et après exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire relevant du secteur opérationnel de Djelfa (tiers RM), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie Nationale, a arrêté, le 13 septembre 2015, sept (7) trafiquants d'armes et a saisi cinq (5) fusils à pompe, (7) fusils de chasse, (10.000) cartouches, un (1) camion et un (1) véhicule commercial», précise la même source.

«Au niveau de la 2^e RM, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont arrêté un contrebandier et ont saisi (8.270) litres de carburants, trois (03) fusils à harpon et quatre (04) véhicules touristiques», ajoute-t-on.

«Dans le même contexte, un détachement relevant du secteur opérationnel Sud Tindouf (3^e RM), a appréhendé deux (2) contrebandiers et a saisi un camion chargé de (4800) litres de carburants», relève le MDN.

«Au niveau de la 4^e RM, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Ouargla et de Ghardaïa ont arrêté treize (13) migrants clandestins, souligne-t-on également.

«D'autres part et au niveau de la 5^e RM, les éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel d'El-Tarf, lors d'une patrouille de reconnaissance, ont arrêté sept (7) contrebandiers et ont saisi (3.626) litres de carburants, des armes blanches et des téléphones portables», ajoute la même source.

Par ailleurs, deux détachements de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6^e RM), «ont appréhendé (21) contrebandiers et ont saisi deux véhicules tout-terrain, (718) kilogrammes de denrées alimentaires, trois (03) groupes électrogènes et un marteau piqueur», indique-t-on encore.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SOCIO-ÉCONOMIQUE

La nouvelle vision du gouvernement

Tout porte à le croire, les choses vont changer et que désormais, rien ne sera plus comme avant. Le gouvernement ayant tiré les enseignements d'une crise engendrée par une chute brutale des prix du pétrole, semble plus que jamais déterminé à adopter une nouvelle stratégie basée sur le réalisme économique.

Walid. B

Il s'agit d'assurer à l'Algérie une économie qui soit totalement indépendante vis-à-vis des hydrocarbures et cela passe inéluctablement par démarche novatrice donnant la priorité à des secteurs pouvant générer de la croissance et de l'emploi.

Cette nouvelle vision a été longuement expliquée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de la dernière réunion gouvernement-walis.

Le chef de l'exécutif avait alors donné de nouvelles orientations aux responsables locaux auxquels ont été confiés les missions de créations d'activités et d'emplois, l'implantation d'investissements et d'entreprises et l'amélioration de l'attractivité économique des territoires dont ils ont la responsabilité.

Il s'agit d'asseoir un nouveau mode de gestion au niveau local, en vertu duquel les walis seront évalués.

L'élaboration d'une nouvelle vision économique et la modification des modes de fonctionnement et de régulation constituent, pour autant, l'autre défi à relever compte tenu de la conjoncture actuelle qui se caractérise par la baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

À cet égard, les walis ont été exhortés à mettre en place des dispositifs d'accompagnement continu pour encourager l'investissement productif, les exhortant à aller démarcher les potentiels investisseurs et à faire la promotion des atouts de leurs régions.

Le gouvernement a assuré que la promotion de l'investissement national constitue une priorité, mettant l'accent



sur la nécessité de trouver les solutions aux contraintes et aux entraves qui empêchent son développement, en mettant fin, notamment, aux comportements bureaucratiques qui paralySENT les initiatives et portent préjudice à l'économie nationale.

Cela intervient en application aux directives données en ce sens par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue de rationaliser les dépenses publiques et booster l'investissement dans les secteurs hors hydrocarbures.

A cet égard, Abdelmalek Sellal avait insisté sur l'importance de l'action des élus locaux dans la politique de développement économique, plaidant pour une démarche de transparence en vue de parvenir à une meilleure efficience de l'action publique, un objectif rendu plus pressant compte tenu du contexte mondial de crise.

Enumérant les domaines prioritaires de développement identifiés par le gouvernement, notamment ceux de l'agriculture et de ses industries de

transformation, du tourisme, de la pétrochimie, des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que des énergies renouvelables, Sellal a appelé les walis à opter, chacun en relation avec les secteurs concernés et en fonction des potentialités de sa wilaya, pour les créneaux qu'il juge créateurs de richesse et de plus-value en impliquant les élus locaux.

Il avait affirmé que l'Etat « maintiendra le pouvoir d'achat du citoyen et consacrera la souveraineté de ses décisions économiques » et que « les investissements qui nous aideront à nous mettre à l'abri de la dépendance aux hydrocarbures et à édifier une économie forte à la hauteur des aspirations de nos citoyens seront encouragés ». Il avait fait savoir également que le gouvernement « continuera à soutenir l'emploi des jeunes et que sa politique ne changera pas, en dépit de la chute des prix du pétrole sur le marché mondial », ajoutant que le gouvernement « continuera à encourager les jeunes à créer leurs propres entreprises ».

A cet effet, et en vue d'instaurer une économie compétitive et diversifiée, apte à faire sortir définitivement le pays de sa grande dépendance des hydrocarbures, des mesures portant sur l'encouragement de l'investissement et la promotion de la production nationale ont été prises par les pouvoirs publics.

Même si la crise actuelle des prix du pétrole est jugée sévère par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le gouvernement exclut toute remise en cause de la politique d'investissements publics dans les domaines, notamment, de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, de la santé et du logement.

LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE L'ÉTAT CIVIL SE POURSUIT La carte d'identité nationale biométrique délivrée à partir de janvier prochain

Kamel Cherif

Le processus de modernisation et de numérisation de l'état civil en Algérie se poursuit de manière irréversible à la faveur de la délivrance, à partir du mois de janvier prochain, de la nouvelle carte nationale d'identité biométrique et électronique (Cnibe). Selon le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, la Cnibe est le deuxième document numérisé après le passeport, en atten-

dant la délivrance du permis de conduire biométrique, alors que la carte grise est délivrée le jour même depuis quelques années.

Au même titre que le passeport, la carte d'identité biométrique sera munie d'une puce électronique qui contiendra toutes les informations de son détenteur. Désormais, avec cette nouvelle carte, il ne sera plus exigé de fournir des documents comme l'extrait d'acte de naissance ou la fiche individuelle dans la mesure où toutes les informations du détenteur de la carte seront contenues dans ce document.

La nouvelle carte s'inscrit dans le cadre du grandiose projet «e-Algérie» qui devrait arrimer le pays vers la modernité. Avec la nouvelle carte, son détenteur pourrait effectuer diverses opérations, comme cela se fait dans les pays développés. La nouvelle carte d'identité numérique vient aussi dans le sillage de la généralisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En ce sens, les Algériens ne seront plus contraints de se déplacer pour un quelconque document administratif car avec cette nouvelle carte, ils auront la

possibilité d'effectuer des opérations à distance et ce, grâce aux nouvelles technologies et l'internet.

La Cnibe est perçue comme la carte Chifa de la Sécurité sociale. Cette carte a révolutionné le secteur et a permis de mettre fin aux tristement célèbres longues files d'attente derrière les guichets de la Sécurité sociale. Il y a quelques années, les assurés sociaux passaient toute une journée si ce n'est plus à la Cnas pour rembourser leurs médicaments. Actuellement, tout a été numérisé grâce à la carte Chifa, ce qui a soulagé les assurés sociaux, notamment les personnes âgées et les malades chroniques.

Il faut relever que chaque citoyen aura son Numéro d'identité nationale (NIN) qui sera porté sur tous les documents d'état civil en sa possession. Ce NIN figure dans la puce des passeports et sera porté aussi dans la puce de la Cnibe et du permis de conduire numérique. La modernisation de l'état civil aura grandement soulagé les citoyens et amélioré de manière considérable le service public. Une véritable révolution pour l'administration et l'état civil en Algérie.

GHOUL:

Le tourisme en Algérie, un «secteur prioritaire» pour l'économie du pays

Le tourisme en Algérie est devenu un «secteur prioritaire» pour l'économie du pays compte tenu de sa plus-value, a indiqué lundi à Medellin (Colombie) le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

«Le tourisme est devenu un secteur prioritaire (du fait) de sa plus-value dans le devenir de l'économie nationale (...) et ce, sur décision du président de la Répu-

blique», a souligné M. Ghoul, dans un exposé présenté à la 21ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), qui se tient en Colombie, indique un communiqué du ministère. M. Ghoul a également «salué» les efforts déployés par l'Algérie pour développer l'activité touristique qui entre dans le cadre de la promotion du développement durable en Algérie. Le développement du tourisme en Al-

gérie se traduit aussi à travers le Schéma national de l'aménagement du tourisme (SDAT) à l'horizon 2030, ce qui constitue une référence de la politique touristique en Algérie, a-t-il dit. Dans le même contexte, le ministre a souligné toute l'attention accordée à l'investissement privé et public et à l'investissement étranger, relevant aussi «l'important patrimoine touristique» que représente le Sud et le Grand sud ainsi que les composantes cul-

turelles dont jouit le pays. Il a également mis en exergue le «rôle prépondérant» que joue l'Algérie pour appuyer les principes fondateurs de l'Organisation mondiale du Tourisme, qui a pour but, a-t-il dit, de développer l'activité touristique qui reste un vecteur «majeur» de création de richesses et d'emplois. L'Algérie est membre de cette organisation depuis 1976, rappelle-t-on.

APS

ACCIDENT DE LA MECQUE

Tous les moyens réunis pour permettre aux hadji blessés d'accomplir les rites de Arafat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a affirmé dimanche soir que «tous les moyens seront réunis afin de permettre aux hadji algériens blessés suite à la chute d'une grue à El-Haram (La Mecque) d'accomplir le rite de rassemblement sur le mont Arafat».

Invité de l'émission «Hiwar Essââ» de la télévision algérienne, M. Aïssa a précisé que «la mission algérienne du hadj devrait mettre, en coordination avec les autorités saoudiennes, des ambulances, des médecins et éléments de la protection civile à la disposition des hadji blessés (16 pèlerins) afin de leur permettre d'accomplir le rite de rassemblement sur le mont Arafat».

A une question sur sa première évaluation de la performance des membres de la mission du Hadj, le ministre s'est dit a priori satisfait, qualifiant le déroulement du hadj de «positif et meilleur comparé aux années précédentes».

S'agissant du discours religieux à travers les médias, M. Aïssa a fait savoir que son département allait organiser une journée d'étude en collaboration avec l'ARP à ce sujet avec la participation de représentants des médias. La rencontre, a-t-il ajouté, sera une occasion pour «décider de qui est le plus habile à édicter des fatwa et des



orientations religieuses avec la possibilité de mettre en place un cahier des charges régitant les tribunes de prêche». Pour ce qui est du projet de création d'un observatoire de lutte contre l'extrémisme, le ministre a assuré que son secteur menait des concertations avec le Premier ministre en vue d'élargir les prérogatives de cet organe afin qu'il puisse lutter contre les

idées dévastatrices. Concernant la formation des imams, le ministre a insisté sur l'actualisation des connaissances des imams à travers l'organisation de sessions de formation continue dans un souci d'élever le niveau du discours dans les mosquées et l'adapter aux mutations de la société. Il a ainsi annoncé une rencontre avec le syndicat des imams en octobre prochain pour se concerter autour de la révision de la grille des salaires, le régime indemnitaire et les statuts. Le ministre a invité les imams à faire preuve de «patience» en attendant de satisfaire leurs revendications «objectives» selon lui, compte tenu de la «conjoncture économique que traverse le pays».

Pour ce qui est des logements destinés aux imams, M. Aïssa a rappelé que son secteur avait eu des consultations avec le ministre de l'Habitat à qui il doit remettre une liste des imams demandeurs de logement, souhaitant que des «mesures exceptionnelles» soient prises dans ce sens.

MME MOUNIA MESLEM L'A AFFIRMÉ
Poursuite de l'opération d'actualisation des cartes pour handicapés et nécessiteux à travers le territoire national

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a affirmé hier que l'opération d'actualisation des cartes pour handicapés et nécessiteux se poursuivait à travers le territoire national, appelant à la nécessité de rationaliser les dépenses et la gestion de l'argent public.

Invitée au forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, Mme Meslem a indiqué que «des instructions ont été données pour la mise à jour des cartes pour handicapés et nécessiteux», qui sont sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale, pour définir le nombre exact des personnes handicapées et des nécessiteux.

«Les rapports alarmants qui nous sont parvenus confirment des cas d'escroquerie de la part de bénéficiaires d'allocations pour handicapé ou des

opérations de solidarité organisées durant le Ramadhan», a-t-elle dit, soulignant que la prise en charge de ces catégories «coûte des sommes exorbitantes au Trésor public, ce qui nécessite leur contrôle et la rationalisation de leur gestion». «Le Gouvernement ne renoncera pas au principe social de l'Etat algérien et maintiendra ses aides au profit des catégories nécessiteuses.

Cependant, il faut en contrepartie rationaliser les dépenses et la gestion de l'argent public», a estimé la ministre. Des instructions ont été données aux walis en vue d'évaluer le tissu associatif activant dans le domaine social, a-t-elle précisé, ajoutant que «2.157 associations activent dans ce domaine aux niveaux national et local».

Les associations activant dans ce domaine et relevant du ministère de la Solidarité seront les seules à bénéficier



d'un accompagnement et d'un soutien financier», a soutenu la ministre.

A une question sur la criminalisation des violences faites aux femmes dans le code pénal, Mme Meslem a insisté sur «le rôle des sociologues, des médias et des mosquées dans la sensibilisation aux risques des violences en milieu familial».

SANTÉ

Boudiaf ordonne la fermeture d'une clinique privée à Ain Beida (Oum El Bouaghi)

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a ordonné hier la fermeture d'une clinique privée située à Ain Beida, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi où il effectuait une visite d'inspection.

La décision, annoncée par le ministre au cours d'un point de presse animé au terme de sa visite, a été prise à la suite du décès d'une patiente après une intervention chirurgicale et d'une enquête menée par une commission déléguée par le ministère de la Santé.

Une enquête qui a révélé une «grande négligence médicale», a précisé M. Boudiaf, ajoutant que le médecin étranger ayant réalisé l'intervention et qui se trouve en situation irrégulière a été interpellé. Le ministre a par ailleurs assuré qu'un nouveau cahier des charges est «en cours d'élaboration» pour définir les missions et les modes de coordination entre le ministère et les directions de wilaya de la santé. Il a également estimé que le rôle des cliniques privées est «complémentaire» et non pas «commercial et lucratif au détriment du patient». M. Boudiaf a ins-



pecté, au cours de cette visite, le projet d'un hôpital de 240 lits à Oum El Bouaghi, inscrit en 2014 et dont le taux d'avancement des travaux est actuellement de l'ordre de 10 pour cent. Dans la commune d'Ouled Gacem, le ministre a inspecté une unité de production de gants médicaux d'une capacité annuelle de 120 millions de paires, extensible à 300 millions. M. Boudiaf s'est particulièrement intéressé à cette unité dont la phase d'extension permettra d'employer jusqu'à 500 travailleurs.

Le ministre a également inauguré

une polyclinique dans la ville d'Aïn Kercha.

Une structure appelée à réduire la pression sur les autres établissements du secteur sanitaire qui englobe les daïras d'Aïn M'lila de Souk Naâmane et d'Aïn Kercha qui totalisent une population de 105.000 habitants. Il a aussi inauguré un service des urgences médicales à l'hôpital d'Aïn Fakroun (60 lits), où il a exhorté le staff médical à assurer une bonne prise en charge des malades, avant d'inspecter, dans la même commune, les projets de construction d'un hôpital de 120 lits et d'un centre d'hémodialyse de 30 lits.

A Ain Beida, le ministre a inspecté l'hôpital Mère et Enfant où il a fait part de sa «satisfaction» quant aux équipements modernes installés et opérationnels. M. Abdelmalek Boudiaf, qui a clôturé sa tournée par l'inauguration d'une unité d'imagerie par résonance magnétique (IRM) réalisée pour 140,7 millions de dinars, a appelé les responsables du secteur, la société civile et la presse à «contribuer à souligner les insuffisances» en vue de développer les prestations du secteur.

PARLEMENT

APN : Présentation du projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjaj, a présenté hier devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique lors d'une séance plénière présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN.

«Le texte vise à renforcer le système national de la recherche scientifique et le transfert des résultats de la recherche et des connaissances vers le monde socioéconomique, en vue de conforter l'apport de la recherche scientifique dans la promotion de l'économie nationale».

Les thèmes des recherches scientifiques seront définis selon les besoins nationaux», a indiqué le ministre.

Le projet de loi qui comporte 60 articles, propose la mise en place de mécanismes pour choisir les programmes nationaux prioritaires de recherche qui offrent la possibilité à tous les départements ministériels de proposer les domaines et les volets de recherche à travers la mise en place de comités sectoriels.

L'article 2 de ce projet de loi stipule que la recherche scientifique et le développement technologique sont des «priorités nationales».

L'accent est mis, dans la nouvelle loi, sur la promotion de la valorisation économique de l'activité de recherche scientifique et de développement technologique, étant la phase ultime du transfert des produits et du savoir, des espaces de recherche vers le monde économique et ce, en la considérant comme «une préoccupation permanente et un facteur d'orientation et de modulation» pour la politique nationale de recherche scientifique «qui représente le principal segment de l'économie fondée sur la connaissance».

L'article 4 de cette loi souligne que «les opérateurs économiques s'obligent à investir dans l'effort national de promotion de la recherche scientifique et du développement technologique», tout en bénéficiant en contrepartie de «mesures incitatives et d'encouragement» définies annuellement par les lois de finances.

En matière de ressources humaines, la loi souligne la nécessité d'accroître les effectifs de la recherche, de valoriser le potentiel scientifique humain et de capitaliser l'expérience acquise par les cadres techniques issus du secteur industriel.

Elle préconise également l'utilisation «optimale» des chercheurs résidant en Algérie et la mise à contribution des compétences scientifiques algériennes en activité à l'étranger.

SECURITÉ SOCIALE

11 millions de détenteurs de la carte Chifa à Alger

Le nombre de détenteurs de la carte Chifa à Alger a atteint 11 millions, a indiqué hier le directeur du Centre national de la carte Chifa (Ben Aknoun, Alger) Ghalem Abdulkader.



Le nombre des bénéficiaires des prestations de cette carte a atteint plus de 28 millions de personnes entre assurés et ayant droit, selon les chiffres avancés par M. Ghalem Abdulkader lors d'une visite du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mohamed El Ghazi dans cette structure.

La carte Chifa est entrée en vigueur en 2007 au niveau de cinq wilayas pilotes avant son élargissement à toutes les agences relevant de la Caisse nationale des travailleurs salariés (CNAS).

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. MEBARKI DANS UN ENTRETIEN À L'APS : «La rentrée 2015 sera marquée par le développement des centres d'excellence»

La rentrée du secteur de la Formation professionnelle 2015, prévue le 27 septembre, sera marquée par «le développement des centres d'excellence» en partenariat avec des opérateurs économiques publics et privés, a indiqué lundi le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki.

«La prochaine rentrée se caractérise par le développement de centres d'excellence, qui serviront de référence dans un certain nombre de domaines», a souligné le ministre dans un entretien à l'APS (lire l'intégral sur www.aps.dz).

«La création de centres d'excellence est une nouvelle démarche de partenariat adoptée par le secteur dans le but de faire adhérer le secteur économique public et privé dans les différentes étapes du processus de formation professionnelle», a-t-il expliqué.

Le ministre a noté, à ce sujet, que «parmi les projets inscrits dans le programme quinquennal 2015/2019, figure la création de centres d'excellence dans les

spécialités de l'agriculture», précisant que «nos établissements assurent des formations en agriculture et en agro-alimentaire». Pour le ministre, «ces centres d'excellence que nous développerons dans quelques wilayas (Mascara, Aïn Defla, Bouira, Khencela, El Oued, Biskra ...) seront une référence dans le domaine.

Citant l'exemple de création d'un centre d'excellence en partenariat avec la société Schneider-Electric dans la spécialité de l'électricité et de l'énergie à Rouiba, Mebarki a indiqué qu'une «prospection technique et pédagogique a été engagée avec la partie française pour nous accompagner dans la création de centre». Il a an-



noncé, dans ce sens, qu'un partenariat a été conclu avec des entreprises nationales et internationales comme Cosider, Lafarge, Knauf et Seigneurie pour la création d'un centre d'excellence au niveau du Cfp de Douéra (Alger). «Dans les métiers des TIC, un centre est

cours de création à Bou Ismaïl (Tipasa) en partenariat avec le ministère de la Poste et des TIC et Algérie Telecom», indique le ministre, ajoutant que «d'autres centres sont aussi en cours de création à l'exemple du secteur de l'automobile avec Renault dans la wilaya d'Oran».

«Pas de décalage entre le système de formation professionnelle et la sphère économique»

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a indiqué qu'il n'existe aucun «décalage» entre le système de formation professionnelle et la sphère économique, évoquant plutôt «un manque d'engouement» des jeunes à aller vers des métiers manuels et techniques.

«Il ne s'agit pas d'un problème de décalage ou d'inadaptation du système de formation professionnelle aux réalités économiques, mais d'un manque d'engouement des jeunes à aller chercher un diplôme professionnel et un métier dans le manuel et dans le technique», a affirmé le ministre dans un entretien à l'APS.

Le ministre a estimé que cela relève de la «mentalité» de certains jeunes qui refusent d'aller travailler dans certains secteurs comme l'agriculture et le bâtiment, ajoutant que «ces mentalités sont en train de changer».

Interrogé sur la lente adaptation du secteur avec les besoins du monde économique, M. Mebarki a déclaré que «si le constat est réel, il reste que la faiblesse signalée n'est pas de la responsabilité du secteur, en tout cas, pas de sa seule responsabilité».

Il a expliqué, à ce propos, que «plus de la moitié des 1.200 établissements du pays assurent des formations dans la plomberie, alors qu'on ne trouve pas de plombier sur le marché».

Pour le premier responsable du secteur, l'Etat «a toujours mis les moyens matériels et humains qu'il faut pour répondre à la demande de formation de la ressource humaine au profit du développement socio-économique du pays».

Il a soutenu, dans ce sens, que «l'ouverture des formations et des spécialités se fait en concertation avec les secteurs utilisateurs et les entreprises, dans le cadre des commissions de partenariat au niveau des wilayas, et dans le cadre du Conseil national de partenariat au niveau national».

Il a annoncé, à cet effet, que pour la rentrée de septembre 2015, le secteur offre près de 410.000 postes de formation aux nouveaux candidats dans différents modes de formation, relevant une hausse de 20.000 postes de formation résidentielle par rapport à la rentrée de septembre 2014, ajoutant que ce chiffre «augmentera selon les besoins en agissant sur le mode de formation par apprentissage qui est assuré en entreprise ou chez l'artisan». «Le nombre de

stagiaires reconduits, c'est à dire ceux déjà en formation, a atteint 244.000 stagiaires», a-t-il ajouté.

Pour ce qui est des infrastructures d'accueil, le secteur compte 4.213 établissements de formation et d'enseignement professionnels, dont 35 établissements ont été réceptionnés durant le mois en cours, alors que d'autres infrastructures seront réceptionnées avant fin décembre 2015.

Dans le volet pédagogique, le ministre a annoncé que 1.408 équipements technico-pédagogiques ont été réceptionnés au profit des établissements, notamment ceux nouvellement créés ces deux dernières années. S'agissant des personnels, Mebarki a indiqué que «66.500 postes de la formation et de l'enseignement professionnels», précisant que «1.555 postes seront réservés pour les 35 établissements nouvellement créés».

Des centres d'excellence pour servir de référence

La rentrée du secteur de la Formation professionnelle 2015, dont le coup d'envoi officiel sera donné le 27 septembre courant, sera marquée par «le développement des centres d'excellence qui serviront de référence dans un certain nombre de domaines», selon M. Mebarki.

«La création de centres d'excellence est une nouvelle démarche de partenariat adoptée par le secteur dans le but de faire adhérer le secteur économique public et privé dans les différentes étapes du processus de formation professionnelle», a-t-il expliqué. Citant l'exemple de création d'un centre d'excellence en partenariat avec la société Schneider-Electric dans la spécialité de l'électricité et de l'énergie à Rouiba, Mebarki a indiqué qu'une «prospection technique et pédagogique a été engagée avec la partie française pour nous accompagner dans la création de centre».

Il a annoncé, dans ce sens, qu'un partenariat a été conclu avec des entreprises nationales et internationales comme Cosider, Lafarge, Knauf et Seigneurie pour la création d'un centre d'excellence au niveau du Cfp de Douéra (Alger).

«Dans les métiers des TIC, un centre est cours de création à Bousmail (Tipaza) en partenariat avec le ministère de la Poste et des TIC et Algérie Telecom», a indiqué le ministre, ajoutant que «d'autres centres sont aussi en cours de création à l'exemple

du secteur de l'automobile avec Renault dans la wilaya d'Oran». Abordant les spécialités nouvelles prévues pour cette rentrée, le ministre a fait état de l'introduction de 4 nouvelles formations au niveau national.

«Nous introduisons cette année quatre nouvelles spécialités au niveau national», a déclaré le ministre, précisant que «sur les 442 spécialités que compte la nomenclature officielle, 381 spécialités réparties sur 22 branches professionnelles sont programmées à travers différents établissements».

Les spécialités introduites pour cette rentrée sont: la culture des plantes médicinales, aromatiques, les travaux publics et ouvrage d'art, et laborantin miné et carrières.

Adaptation aux orientations économiques

S'agissant du contexte économique, M. Mebarki a indiqué que «le secteur s'adapte aux orientations économiques récentes du gouvernement, suite à la baisse des prix du pétrole». «Des efforts particuliers sont à mener en direction de secteurs décidés comme prioritaires par le gouvernement, à savoir l'industrie, l'agriculture, le tourisme et le bâtiment, a ajouté le ministre responsable du secteur.

Evoquant les offres et les spécialités de formation ouvertes dans l'optique de répondre aux exigences de l'économie nationale, le ministre a révélé que le secteur du bâtiment et des travaux publics arrive en tête avec 40.000 postes de formation.

L'industrie du textile compte 20.000 postes, l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire 19.000, l'hôtellerie et le tourisme 24.000, l'électronique, l'électricité et énergie avec 27.000 postes de formation.

Abordant la pression qui existe sur certaines spécialités où il y a une forte demande de formation, comme l'audiovisuel, les arts graphiques, le froid, l'automatisme, le ministre a indiqué que son département «est en train de les démultiplier pour diminuer la pression».

Le ministre, qui est revenu sur la question de l'enseignement professionnel, a estimé que «le cursus doit aller jusqu'au bout de la logique pédagogique ayant présidé son avènement», expliquant, à ce propos, que «le baccalauréat professionnel peut constituer une solution. Mais, ce n'est pas la seule».

L'autre chantier du développement local

Boualem Branki

Un des segments nourriciers du développement local, la formation professionnelle a véritablement acquis ses lettres de noblesse avec ces milliers de jeunes formés à l'école des métiers.

La politique nationale en matière de formation professionnelle, qui a franchi d'importantes étapes depuis les années 1990, a ainsi permis de mettre sur le marché du travail des milliers de jeunes formés aux différents métiers, de la maçonnerie à la peinture, le dessin bâtiment ou la chaudronnerie-ferronnerie.

Des métiers qui font la richesse du personnel humain de ces milliers de chantiers ouverts dans toutes les wilayas du pays pour faire avancer le développement local, progresser la prospérité nationale et des régions.

Mieux, la nouvelle vision de ce secteur est de la mettre complètement en phase, sinon en adéquation avec les grandes orientations données au développement économique, qu'il soit en mode industriel, agricole ou de services.

Et c'est le ministre en charge du secteur lui-même qui l'affirme à travers un entretien à l'agence APS en soulignant qu'il n'existe aucun décalage entre le système de formation professionnelle et la sphère économique.

Ainsi, M. Mebarki souligne que «l'Etat a toujours mis les moyens matériels et humains qu'il faut pour répondre à la demande de formation de la ressource humaine au profit du développement socio-économique du pays».

Mieux, «l'ouverture des formations et des spécialités se fait en concertation avec les secteurs utilisateurs et les entreprises, dans le cadre des commissions de partenariat au niveau des wilayas, et dans le cadre du Conseil national de partenariat au niveau national».

Pour cette rentrée 2015, le secteur de la formation professionnelle en Algérie offre 410.000 postes de formation aux nouveaux candidats.

Un effort particulier pour mettre sur le marché du travail un personnel ouvrier et d'exécution formé sur les métiers les plus variés, en priorité pour ceux relatifs aux grands chantiers de développement local. Et, dans ce registre, il y a un fait important qu'il faut relever, et que certaines tendances n'ont pas encore compris.

En Allemagne comme au Royaume Uni et en France, la formation professionnelle est l'un des secteurs les plus demandés en matière d'enseignement, car il offre au bout d'une formation valorisante un métier, un salaire, un avenir.

La force de frappe de l'industrie allemande, un des modèles que l'Algérie reprend dans son système de formation professionnelle, c'est en fait la solide formation des ouvriers de ses chantiers, qu'ils soient dans le bâtiment, l'agriculture ou l'industrie... automobile.

Alors, il faut redonner à la formation professionnelle sa véritable place dans le système de formation des élites de demain.

SÉTIF :

40 comédiens amateurs participent à une session nationale de formation théâtrale

Quarante (40) comédiens amateurs issus de plusieurs wilayas du pays, participant depuis dimanche après-midi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, à une session nationale de formation théâtrale, a-t-on constaté.

Cette formation à laquelle participent de jeunes comédiens amateurs venus, entre autres, d'Alger, de Sidi Bel-Abbes, Biskra, El Oued Bejaia et Sétif, donnera lieu à des cours théoriques et pratiques dispensés en ateliers et destinés à inculquer de solides notions en matière d'écriture théâtrale, de scénographie, de mise en scène et de jeu théâtral, a indiqué le monologuiste Lamri Kaouane, un des animateurs de cette session.

Cette dernière, qui se poursuivra jusqu'au 17 du mois en cours, est encadrée par plusieurs experts du domaine parmi lesquels le Pr. Djamel Garmi, le metteur en scène Mourad Bencheikh et le critique de théâtre Smail Soukit, a ajouté M. Kaouane. L'auteur du célèbre one man show "Djinn ou



balaâtouh" a également ajouté que l'objectif de cette session ambitionnée de "renforcer et de consolider les connaissances ac-

quises sur le tas par les comédiens amateurs", de leur permettre "d'affirmer leur talent" et de découvrir de jeunes talents.

Les retards sur les vols d'Air Algérie sont à 2% actuellement à l'aéroport international d'Alger

Les retards enregistrés sur les vols de la compagnie aérienne nationale Air Algérie sont de 2% actuellement au niveau de l'aéroport international d'Alger, a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, le ministre des Transports. Intervenant lors d'un point de presse animé à la fin d'une visite de travail dans la wilaya, Boudjamaâ Talai a affirmé que «sur les 140 à 160 vols/jour effectués au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene

d'Alger, seulement 2% connaissent des retards liés en majorité à des problèmes techniques, alors que ce taux était de 50% en 2014».

Le ministre qui a relevé qu'«aucun problème majeur» n'a été enregistré sur les vols de cette compagnie durant la saison estivale et la période de Hadj, a expliqué cette baisse par le travail de sensibilisation et d'investissements effectué par Air Algérie qui dispose de bons pilotes et d'une flotte dont la moyenne

d'âge est de 7 ans. Il a ajouté que l'effort de formation sera renforcé par l'ouverture d'une Ecole à Ain Beïda (Alger), qui va former des hôtesses, des stewards, des pilotes et des contrôleurs aériens. Par ailleurs, il a rappelé qu'un plan de restructuration d'Air Algérie sera lancé en octobre prochain, afin de hisser le niveau des prestations de cette compagnie nationale aux standards internationaux, avant d'appeler à «défendre et à respecter ce Pavillon national».



M. Benkhalfa présente un exposé sur la LFC 2015 devant la commission des finances de l'APN

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a présenté, lundi, devant la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi portant loi de Finances complémentaire (LFC) 2015. M. Benkhalfa a indiqué dans son exposé que la LFC 2015 «s'inscrit dans un nouveau contexte économique et financier marqué par le recul de la croissance mondiale», selon un communiqué de l'APN.

Le ministre a révélé que les mesures législatives inscrites dans le projet de cette loi «visent essentiellement la valorisation des ressources et la rationalisation des dépenses en maintenant les projets en cours de réalisation et susceptibles de générer richesse et emplois», ajoutant



qu'elles ont également pour objectif d'alléger des déséquilibres internes et externes à travers un meilleur encadrement des ressources et des transferts et la réduction des facteurs d'un déficit dans la balance de l'Etat».

Le représentant du gouverne-

ment a souligné que ces mesures visaient en outre à atteindre plusieurs objectifs d'ordre financier, économique et social en vue de «dégager de nouvelles ressources ou de tirer avantage d'autres non exploitées et d'alléger la charge fiscale pour les entreprises à travers notamment l'amélioration de la rentabilité des ressources de l'Etat, ainsi que l'encouragement de l'entreprise, l'appui à la production nationale et la promotion et la facilitation de l'investissement».

Par ailleurs, les préoccupations des membres de la commission ont été axées sur les questions relatives à la «prise en considération du volet social dans l'application des dispositifs de la LFC 2015 notamment la protection du niveau de vie du citoyen», a ajouté le communiqué.

GHARDAIA : Une dizaine d'associations bénéficient d'une subvention de l'opérateur Mobilis

Une dizaine d'associations activant dans différents domaines, culturel, social et sportif, de la wilaya de Ghardaïa, ont bénéficié, dimanche dans la soirée, d'une subvention et d'un accompagnement de l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des actions citoyennes de l'entreprise visant à encourager et accompagner les associations qui activent dans la région de Ghardaïa, a indiqué le PDG de Mobilis, Saad Damma, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imène Feraouna, des autorités locales, du manager de l'équipe nationale de football, Fawzi Mansouri, et le recordman d'Afrique du décathlon Larbi Bouraâda.

«A travers ses actions de mécénat et de soutien aux associations, notre entreprise tente d'ancrer chez les jeunes la culture de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'unité nationale», a soutenu M. Damma, ajoutant que «Mobilis est au service des algériens la ou ils se trouvent».

Le PDG de Mobilis a également annoncé la décision de son entreprise de faire prochainement don au ministère de la solidarité nationale, d'une imprimerie numérique en braille pour l'impression de livres scolaires destinés aux non-voyants et autres handicapés visuels.

Poursuivant sa démarche d'une entreprise citoyenne aux valeurs de solidarité, le groupe Mobilis a également offert un lot d'un millier de trousses scolaires pour les élèves du primaire et du moyen de la wilaya de Ghardaïa.

De leur côté, des membres des associations bénéficiaires de subvention de Mobilis de Ghardaïa ont affirmé que cette aide de Mobilis est «précieuse» et «encourage à persévérer dans nos actions visant l'amélioration de la prise en charge du quotidien des personnes vulnérables».

Le PDG de Mobilis a aussi annoncé, dans le cadre de la préservation du cachet architectural de la région, l'acquisition et l'installation prochaine dans la région du M'zab de paraboles et relais en forme de palmier qui s'intègrent dans l'environnement de la région.

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis couvre l'ensemble du territoire national et compte plus de 170 agences commerciales réparties à travers les 48 wilayas et emploie plus de 5000 salariés. Quelque 110.000 emplois indirects ont été également créés dans différentes régions du pays, a-t-on fait savoir.

L'Algérie participe au projet d'installation d'un télescope dans la station spatiale internationale

L'Algérie participe par le biais de chercheurs à un projet d'installation d'un grand télescope au niveau de la station spatiale internationale, a indiqué lundi à Alger un responsable du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Mokhtar Sellami.

«L'Algérie prend part, par le biais de chercheurs notamment de l'université d'Oum El Bouaghi, à un projet d'installation d'un grand télescope au niveau de la station orbitale internationale», a précisé M. Sellami, directeur du développement technologique et de l'innovation au ministère, lors d'une table ronde sur l'évolution de la recherche scientifique dans le monde et en Algérie, organisée à l'Inesg.

Il a expliqué que l'Algérie est membre d'un consortium international pour le financement de ce projet, dans le cadre de la mission spatiale internationale Japanese Experimental Module as Extreme Universe space observatory (JEM-Euso).

La mission JEM-Euso consiste à développer, par un effort international conjoint, un télescope dédié à l'exploration des sources d'énergie qui alimentent l'accélération des rayons cosmiques de très hautes énergies notamment, celles qui entourent le globe terrestre, a-t-on expliqué auprès du centre algérien de développement des technologies avancées (Cdtia).

«L'intérêt scientifique de ce projet est de donner plus d'éclaircissement sur l'origine et les constituants de notre univers», a-t-on précisé, soulignant que l'intérêt pour l'Algérie consiste en l'acquisition et la capitalisation d'un savoir-faire, à terme.

Le projet est piloté par le Centre de recherche japonais Riken et pris en charge par 87 institutions de 16 pays dont l'Algérie qui participe avec 30 chercheurs, selon le Cdtia.

Cette collaboration consiste à développer un module expérimental de conception spécifique qui utilise l'atmosphère terrestre comme détecteur. Ce module est à placer au courant 2017 à 2018 sur la station spatiale internationale.

ALGÉRIE-FRANCE

MM. Talai et Bianco pour de nouveaux partenariats dans le domaine des transports

Le ministre des Transports, Boudjemaï Talai et le représentant spécial du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Louis Bianco, ont affirmé dimanche à Alger la volonté des deux pays d'établir de nouveaux partenariats dans les différentes filiales du secteur des transports.

Les deux parties ont évoqué le renforcement du partenariat entre l'Algérie et la France dans les domaines des transports aérien et ferroviaire, ainsi que les projets du tramway, soulignant que les prochains partenariats interviennent en préparation à la Commission économique mixte franco-algérienne (Comefa) dont la prochaine réunion est prévue en France, indique un communiqué du ministère des Transports.

Relevant les «bonnes relations» liant les deux pays dans le domaine des Transports, les deux responsables se sont félicités de l'accord signé récemment entre la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

Entretiens Benkhalfa-Bianco sur la coopération dans le domaine des investissements

Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa s'est entretenu dimanche à Alger avec Jean-Louis Bianco, représentant spécial du ministre français des Affaires étrangères pour les relations algéro-françaises, notamment sur «une nouvelle impulsion à la coopération en matière d'investissement».

Selon un communiqué du ministère, «l'entretien a porté notamment sur la conduite et l'accomplissement des projets de partenariat et des entreprises conjointes qui sont en exploitation et en projet», ajoutant qu'en ce qui concerne les aspects financiers, un échange de vues sur les voies et moyens de donner une nouvelle impulsion à la coopération en matière d'investissement a été effectué. Les deux parties ont par la même occasion passé en revue les projets de coopération dans le domaine financier et bancaire.

«Le développement des marchés et métiers rattachés au capital investissement et au marché financier ont été considérés comme les priorités du programme de coopération entre les secteurs financiers des deux pays dans la perspective d'élargir les instruments de mobilisation des ressources et des épargnes au profit de l'investissement», souligne la même source.

ALGÉRIE-JORDANIE

Appel à la réactivation des conventions de coopération entre la Jordanie et l'Algérie

Le président du groupe parlementaire d'amitié Jordanie-Algérie, Mahmoud Aouad el Kherabicha, a plaidé hier à Alger pour la réactivation des conventions de coopération signées entre les deux pays dans les domaines de la santé et du commerce. Lors d'une réunion avec le président du groupe parlementaire d'amitié entre les deux pays du côté algérien, Mohamed Tahar Kaddour, M. Kherabicha a souhaité «une révision de la convention commerciale signée entre l'Algérie et la Jordanie en 2009, de manière à favoriser l'import-export entre les deux pays, sans entraves douanières».

Il a estimé que la réactivation de ces

conventions «permettra aux deux parties d'échanger les marchandises et les produits, au mieux des intérêts des deux peuples», saluant l'appui accordé aux investisseurs jordaniens et la décision d'augmenter le nombre d'étudiants jordaniens en Algérie. Le parlementaire jordanien a également plaidé pour «la relance» de l'accord bilatéral relatif à la garantie des soins aux malades algériens dans les centres de santé jordaniens, un accord gelé par l'Algérie en 2006.

«Nous espérons que les autorités algériennes revoient la décision de gel selon les conditions qu'elles jugent appropriées», a-t-il souligné. M. Kherabicha a

ALGÉRIE-BM

M. Benkhalfa reçoit le vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa a reçu dimanche le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Hafez Ghanem, avec lequel il a évoqué le renforcement de la coopération entre l'Algérie et la BM.

La rencontre a permis «d'évaluer la coopération et le partenariat avec l'Algérie qui est un pays clé dans la région», a déclaré M. Ghanem à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Finances, affirmant «la disponibilité de la BM à accompagner l'Algérie dans sa politique de développement en faveur de la croissance économique et de la création de l'emploi».



De son côté, M. Benkhalfa a tenu à préciser que la visite de M. Ghanem ne s'inscrit pas dans le cadre d'un «prêt», rappelant que la Banque mondiale «constitue un partenaire pour la politique économique et de développement de l'Algérie». M. Ghanem a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie.

rié. Lors de cette visite, M. Ghanem rencontrera plusieurs responsables algériens pour discuter notamment de l'évolution des programmes de coopération en cours avec la BM et des questions liées au développement dans la région.

La visite du vice-président de la BM sera également l'occasion pour prendre connaissance des réalisations de l'Algérie en matière de développement et de gouvernance économique, ainsi que la contribution que pourrait apporter son institution en la matière.

Cette visite intervient en prévision des prochaines Assemblées annuelles de la BM et du Fonds monétaire international (FMI), prévues au mois d'octobre prochain.

ABOUTISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

M. Hafez Ghanem : «Une priorité pour la Banque mondiale»

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Hafez Ghanem, a indiqué hier à Alger que l'aboutissement du processus de développement économique en Algérie, qui recèle un fort potentiel, constituait une priorité pour son institution.

Dans une déclaration à l'APS après avoir été reçu par le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babes, M. Ghanem a précisé que sa visite en Algérie visait à «renforcer le partenariat entre l'Algérie et la Banque mondiale pour l'aboutissement du processus de développement

économique dans le pays», a-t-il dit.

Il a précisé que la rencontre avait porté sur les moyens de diversifier l'économie et les secteurs que l'Algérie pourrait développer et dans lesquels elle pourrait augmenter le volume des investissements eu égard, a-t-il dit, à son «fort potentiel» et à son expérience en la matière.

M. Babes a, pour sa part, souligné que la rencontre avait permis d'aborder plusieurs thématiques liées au rôle de la Banque mondiale et à sa relation avec les pays membres, citant la Convention signée entre le CNES et la BM. Il a, par ailleurs,

évoqué la question du développement dans le monde à la lumière de la mise en œuvre de l'Agenda de développement durable pour l'après-2015, a ajouté le président du CNES.

M. Ghanem a entamé dimanche une visite de trois jours en Algérie pour s'entretenir avec des responsables algériens de l'évolution des programmes de coopération avec la BM et de questions afférentes au développement dans la région. La visite est également l'occasion de prendre connaissance des réalisations de l'Algérie en matière de développement économique.

MAGHREB-BANQUES

Élection du PDG de la BEA à la tête de l'Union des banques maghrébines

Le PDG de la Banque extérieure d'Algérie Mohammed Loukal a été élu en tant que président de l'Union des banques maghrébines (UBM), indique l'Association des banques et établissements financiers (Abef). L'élection de M. Loukal s'est déroulée à l'occasion de la tenue, à Tunis, de la 45e session du Conseil d'administration de l'Union, précise la même source.



saisi l'occasion pour saluer la politique extérieure de l'Algérie, fondée sur les positions nationales et le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays, soulignant que les parlementaires jordaniens «aspirent à établir des relations fortes et solides avec leurs homologues algériens». Il a affirmé, par ailleurs, «l'importance» de la solidarité arabe pour faire face au terrorisme, précisant que le niveau des relations parlementaires devrait favoriser «la proposition d'initiatives arabes permettant de réaliser une solidarité arabe et de faire front uni contre le terrorisme».

APS

RECOL DES PRIX À L'IMPORTATION À JUIN 2015

Le ministère du Commerce somme les opérateurs de baisser les prix

Les prix moyens des produits alimentaires et agroalimentaires importés ont continué, dans l'ensemble, à reculer durant les six premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014, mais sans que cette baisse ne soit répercute sur le marché, alors que le ministère du Commerce vient de sommer les opérateurs de baisser les prix.

Les prix d'achat des matières premières destinées à l'industrie agroalimentaire, excepté ceux du blé dur (+26%) et de quelques huiles alimentaires brutes (entre +16% et 80%), ont reculé, fin juin, à un rythme comparable à celui du fin mai, indique une note d'analyse du ministère du Commerce relative aux importations de certains produits alimentaires, agroalimentaires et du ciment. Dans cette catégorie de produits, les prix à l'importation ont reculé de 42% pour la poudre de lait, de 19% pour le maïs, de 15% pour le blé tendre et de 6% pour les sucre roux.

Les prix moyens de produits de grande consommation ont également marqué des baisses. Cette diminution concerne principalement le riz (-44%), le lait infantile (-23%), le sucre blanc (-17%), le triple concentré de tomate (-6%) et les pâtes alimentaires et couscous (-2%). Dans ce groupe de produits, la progression touche les prix des cafés non torréfiés (5%), du thé (8%), du concentré et du double concentré de tomate (9% et 35% respectivement).

Côté légumes secs, les prix moyens des lentilles ont par contre sensiblement augmenté (32%) contrairement à ceux des haricots secs qui ont diminué 31%. Pour ce qui est des viandes, les évolutions sont contrastées: les prix des viandes bovines réfrigérées ont reculé de 5% et ceux des poissons congelés de 34% alors que ceux des viandes bo-



vines congelées et ceux des crustacés congelés ont augmenté de 12 et 24% respectivement. Outre les produits alimentaires, les prix à l'importation du ciment ont enregistré une baisse oscillant entre 3 et 9%. A rappeler que les importations réalisées à la fin des six premiers mois de l'année en cours ont atteint environ 27 milliards de dollars en baisse de 3 milliards de dollars (-10%) par rapport à la même période de l'année 2014.

La facture du groupe des biens alimentaires qui représente près de 19% du total des importations avec 5,1 milliards de dollars, a baissé de 727 millions de dollars (-12,4%). La note d'analyse du ministère du Commerce indique également la répartition détaillée des importations par opérateur économique pour les produits alimentaires de grande consommation et le ciment. De janvier à juin 2015, les deux offices de régulation, l'Office national interprofessionnel de lait (Onil) et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ont dominé les importations de poudre de lait (53%) et des blés (95%) respectivement.

Les opérateurs sommés de répercuter la baisse des prix sur le marché interne

Dimanche, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a sommé les opérateurs de répercuter la baisse des prix de produits achetés à l'international sur le marché interne en les

avertissant d'une application rigoureuse de la loi en cas d'infraction.

«Il faut que nous revenons sur une certaine orthodoxie où il y a des règles. Le fait de ne pas répercuter la chute des cours est une infraction», avertit le ministre lors d'une réunion avec les services des douanes. «Le ministre a fait savoir qu'il avait demandé à ses services de saisir les opérateurs concernés afin de répercuter les baisses sur les ventes à l'intérieur. «Comme ils avaient (les opérateurs) attiré notre attention sur les hausses, aujourd'hui c'est à nous d'attirer leur attention sur les baisses, ils sont pas nombreux ils sont presque en monopole», a-t-il dit. Quand les prix baissent «il reste à nous qu'en saché dans quelles proportions cette baisse doit toucher les prix intérieurs. Nous allons travailler là-dessus», a indiqué M. Belaïb. «Dorénavant nous allons nous organiser pour que les services de contrôle interviennent dans ce sens. Cette infraction consacrée par la loi de la concurrence s'est accentuée ces dernières années», a expliqué à l'APS le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, Abdelaïz Ait Abderrahmane. «C'est une nouvelle mission qui s'offre au ministère pour aller vers le contrôle de ces opérateurs afin de les obliger à baisser les prix quand ils importent des produits ayant subi des baisses», a-t-il indiqué.

FICHIER NATIONAL DES FRAUDEURS

Un arrêté interministériel établissant une liste commune des infractions graves à inscrire au fichier national des fraudeurs doit être promulgué prochainement, a annoncé dimanche l'administration fiscale. Cet arrêté, qui concerne le ministère du Commerce, celui de la Justice, la Banque d'Algérie, la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale des Douanes (DGD) va «définir une liste commune des infractions graves à inscrire au fichier national des fraudeurs selon la législation régiissant chacune de ces parties», a indiqué le directeur de l'informatique et de la documentation fiscale (DIDIF) Yahia Ouksal. «Nous attendons juste les conclusions du ministère de la Justice pour finaliser l'arrêté», a-t-il précisé lors d'une réunion de concertations

Un arrêté interministériel établira une liste commune des infractions graves

entre les cadres du ministère du Commerce et ceux de l'administration fiscale, en présence du ministre du Commerce Bakhti Belaïb et du Directeur général des impôts Abderrahmane Raouia. Grâce à ce texte, le contribuable classé sur le fichier national des fraudeurs (FNF) sera informé sur les motifs de son inscription et sur les conséquences qui s'en suivront, selon le même responsable. «Nous (DGI) recevons en permanence des coups de fil de contribuables inscrits au FNF et qui s'interrogent sur les raisons de cette inscription», a confié M. Raouia. «C'est facile de classer quelqu'un comme fraudeur mais il faut faire très attention car ça engendre des conséquences lourdes pour le contribuable», averti pour sa part M. Belaïb selon qui, certaines inscriptions sur ce fichier «ce

font parfois de manière injuste». Plus de 38 700 contrevenants ont été inscrits au FNF durant le premier semestre 2015 pour diverses infractions nuisant aux pratiques commerciales légales, 93% de ces contrevenants (36 230) sont des sociétés qui ont fait l'objet d'une inscription automatique pour non dépôt légal de leurs comptes sociaux pour l'exercice 2013. Le ministre juge, à ce titre, «injuste» de classer le non dépôt à temps des comptes sociaux comme infraction grave au point qu'elle mérite l'inscription au FNF. Une sanction pécuniaire aurait suffi, propose-t-il. Lors de la réunion, les cadres du Commerce ont relevé des insuffisances constatées en matière de gestion du FNF dont notamment l'accès aux données du fichier, géré par la DGI. L'accent a été égale-

SÉCURITÉ SOCIALE

Un tiers seulement des non-salariés sont déclarés à la Casnos

Un tiers seulement de quelque trois (3) millions des non-salariés activant en Algérie sont déclarés à la Casnos (Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés), a indiqué lundi à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité



national, Mohamed El Ghazi. S'exprimant à l'occasion d'une journée d'étude sur «la sécurité sociale des non-salariés» réunissant les cadres de la Casnos, le ministre a déploré le fait qu'en dépit du «grand développement» enregistré par cette caisse depuis son retour en 1995, seul un tiers du potentiel des non-salariés estimé à près de 3 millions, est cotisant. Cette proportion, a-t-il relevé, n'inclut pas les personnes exerçant dans l'informel, imputant cet état de fait à la «faible attractivité» des prestations de retraite, à la qualité de la communication et au mode organisationnel en vigueur par le passé.

Pour y remédier, les pouvoirs publics ont initié des mesures réglementaires et procédurales visant à améliorer les performances de gestion des différentes activités de la caisse dont le rôle est appelé à être plus important dans un contexte marqué par une hausse des travailleurs non-salariés, a-t-il poursuivi. La première mesure engagée consiste en la refonte du décret 85-35 du 5 février 1985 inhérent à la sécurité sociale, de sorte à assurer davantage d'options aux non-salariés quant au choix de l'assiette de cotisation, aclarifié M. El Ghazi. L'amendement en question prévoit également de porter le montant maximal de la cotisation de 8 à 20 fois le Salaire national minimum garanti (SNMG) pour avoir une meilleure retraite, a-t-il détaillé.

La seconde disposition a été «l'exonération totale» des majorations et pénalités de retard ainsi que l'octroi d'échéanciers de paiement pour les non-salariés débiteurs, laquelle disposition est prévue dans la Loi de Finances complémentaire (LFC) 2015. La dernière mesure est liée à la «refonte d'une organisation centralisée en faveur d'une autre décentralisée et plus proche des préoccupations des assurés sociaux», a-t-il ajouté, assurant que le nouvel organigramme vise notamment une «meilleure proximité» pour le citoyen. Autant de mesures qui devront conduire essentiellement à une hausse des seuils des montants des prestations, en particulier celui de la retraite qui équivaudra à celui assuré par la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas), a explicité le ministre.

L'autre impact attendu consiste en un «meilleur cadre» de lutte contre la fraude de déclaration et/ou de paiement de cotisation, de même qu'une évolution du bénéfice des prestations, a-t-il également cité. Convainc les Directeurs de wilaya de la caisse à mettre en oeuvre les dispositions prises par le gouvernement afin de booster les cotisations issues du secteur privé, M. El Ghazi a estimé qu'il y va du «sort de générations auxquelles il faut garantir un régime de sécurité viable et pérenne basé sur la solidarité intergénérationnelle».

Allant dans le même sens, le Directeur général de la Casnos, le Dr Acheuk Youcef Chawki a mis en avant la nécessité d'être «plus offensif» en allant à la recherche du potentiel «important» qui représente les non-salariés, le meilleur argument étant de leur expliquer les multiples avantages générés par l'acte de cotiser.

ment mis sur la redynamisation des brigades mixtes entre le ministère du Commerce, la DGI et la DGD (Direction générale des douanes), dont le travail reste «en deçà des attentes des pouvoirs publics», selon M. Raouia. «La confusion règne sur les missions de ces brigades qui n'hésitent pas, par exemple, à procéder à des redressements pour des sommes farfelues alors que ça ne relève même pas de leurs prérogatives», s'est indiqué le premier responsable de l'administration fiscale en ajoutant que ces missions «seront prochainement encadrées par un nouveau texte». L'insuffisance «flagrante» en matière de formation chez les cadres des deux administrations (Commerce et Impôts) a été par ailleurs évoquée.

ADRAR : Plusieurs projets de développement retenus pour la commune d'Ouled-Aïssa

Plusieurs projets de développement ont été inscrits au profit de la commune d'Ouled-Aïssa, daïra de Cherouine (wilaya d'Adrar), pour une enveloppe de plus de 50 millions DA, a-t-on appris lundi des responsables de cette collectivité.

Ces projets, retenus au titre des plans communaux de développement (PCD-2015), vont contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, le désenclavement de cette commune (extrême nord de la wilaya) et des ksour de la région, en sus de l'amélioration des prestations de santé et du service public, selon la même source.

Ce financement va permettre également le raccordement du château d'eau de ksar Ouanoudi à l'électricité ainsi que l'acquisition de pompes hydrauliques afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable pour nombre de ksour et la réalisation d'une clôture du cimetière du Ksar Guentour.

Dans le même contexte, une étude sera lancée pour le désenclavement des ksour de la commune, à travers un projet de route reliant les Ksour de Guentour et Tala, et le revêtement de la route donnant accès à Ksar Lahmer, en plus du suivi de sa réalisation du siège de la commune, dans sa seconde tranche.

La commune a bénéficié, par ailleurs, d'une opération de réhabilitation de la salle de soin de Ksar Semjane et d'une étude de réalisation et d'équipement d'une salle polyvalente au niveau du quartier El-Wiam.

OUARGLA : L'école supérieure des enseignants accueille ses nouveaux étudiants

L'école supérieure des enseignants d'Ouargla, qui a ouvert ses portes au titre de l'année universitaire 2015-2016, a commencé à accueillir les nouveaux étudiants, a-t-on appris lundi des responsables de cet établissement. Les nouveaux inscrits, dont le nombre avoisine les 600 étudiants représentant les wilayas d'Ouargla, El-Oued et Biskra, vont poursuivre leurs cursus sur une durée de 4 ans pour devenir des enseignants dans l'un des trois cycles de l'éducation, a révélé à l'APS le directeur de l'école, Lazhar Bechki. Pratiquement 40% de l'ensemble des étudiants ont rejoint les bancs de cette école au premier jour (dimanche), répartis sur cinq (5) spécialités de formation d'enseignants des cycles secondaire et moyen, dans les matières de sciences naturelles, sciences appliquées, langues (arabe, français et anglais), en plus de deux spécialités pour les enseignants du primaire (arabe et français), a-t-il précisé.

L'école supérieure des enseignants d'Ouargla, créée en vertu d'un arrêté ministériel daté du 11 juillet 2015, dispose d'un amphithéâtre de 90 places, de 24 salles de cours, de laboratoires et d'un bloc administratif.

Une enveloppe de 180 millions DA a été allouée pour la réalisation des travaux de réfection nécessaires au niveau de la structure de l'ancienne école (lycée El-Moussalaha) pour être exploité en tant qu'école supérieure des enseignants.

Quelque 6.118 nouveaux bacheliers ont rejoint les cours en cette rentrée universitaire 2015/2016 au niveau de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, qui compte près de 25.000 étudiants.

APS

TIPASA : Septembre, les derniers jours d'été aux relents de sérénité

La belle ville de Tipasa vit, en ces derniers jours de l'été 2015, un doux septembre aux relents de sérénité, après une saison touristique tumultueuse, marquée par la visite de plus de six (6) millions d'estivants.

Le calme plane enfin sur toute la ville avec la diminution du trafic routier au centre ville, où les passants dépassent en nombre les véhicules. Plus de cafés, plus de restaurants bondés de consommateurs... Commerces et places publiques peuvent enfin «respirer» le calme, dans une ville où même la mosquée «El Atik» n'a pas enregistré, vendredi, la grande affluence habituelle des fidèles, qui ont pu accomplir leur prière à leur... aise.

Non loin de la mosquée, le boulevard des restaurants à poisson ne connaît pas la même frénésie qu'en été. Contrairement aux pics de fréquentation des deux mois écoulés, les restaurateurs se font rude concurrence pour attirer les clients, en misant désormais sur la qualité des prestations.

Des prestations qui n'étaient pas à la hauteur, durant le mois d'août, où les estivants ne se faisaient pas prier pour constituer de longues files devant les restaurants, au point où l'un d'eux, ayant pignon sur rue à Tipasa, a fait un gain de... 10 millions de da, durant ce seul mois, selon les affirmations d'un vendeur de poissons.

Même le port de pêche et de plaisance, visité durant l'été par des centaines de touristes, semble, lui aussi, prendre du repos, mais surtout un peu plus propre suite à la disparition des amas d'ordures, causés par l'activité des vendeurs de thé et des restaurateurs, et leurs aléas de gobelets en plastique et de bouteilles d'eau vides.

Des plages en beauté après la disparition des «mille et un parasols»

Avec le rush de l'été passé, la ville de Tipasa, ses rues et ses sites touristiques ont bénéficié d'une large campagne de nettoyage, marquée, il faut le dire, par une «faible» contribution des citoyens.

Mais qu'à cela ne tienne, car avec le départ des hordes des vacanciers, les plages, aussi, ont pu de nouveau «respirer», en arborant leur bleu azuré naturel, après une saison pleine durant laquelle enfants et parents s'en sont donné, à cœur joie. En effet, les plages bondées d'août et juillet, qui offraient la même image de «surpeuplement» depuis Matarès à Chenoua, avec leurs mille et un parasols, sont apparues, le week-end dernier, bien plus belles, offrant une gracieuse image d'adieu à l'été.

D'où que l'on se tienne, que cela soit des hauteurs de Tipasa ou du haut de l'Oued Merzouk, à l'entrée de Tipasa-centre (autoroute Alger-Cherchell), voire même de la Corniche de Chenoua, le paysage est le même, mais surtout époustouflant, une belle ville et



des plages dorées, à perte de vue, sans âme qui vive, exception faite de quelque amoureux invétérés de l'air marin.

Les amoureux de l'été en septembre à

Pour comprendre la magie de l'été en septembre (ou l'été indien à), il suffit de faire une simple virée à Chenoua-plage (Ouest de Tipasa). Là, point de files de véhicules, à l'entrée des plages, d'ouïe ont disparu, également, les loueurs de chaises, tables et autres parasols, qui squattaient chaque mètre de sable. La plage n'est occupée que par des estivants adultes, non accompagnés d'enfants, qui sont la source des «cris et du spectacle sur les plages», selon les déclarations de plusieurs vacanciers à l'APS.

Enfin, le brouhaha de l'été a cédé la place à des parasols éparses, de différentes couleurs et formes, en remplacement des tentes uniformes cédées contre 1200 da l'unité, durant l'été. Même les chaises de différentes couleurs, ramenées par les estivants créent, aujourd'hui, une ambiance différente sur la plage.

Une plage où l'on observe un couple (ne dépassant pas la soixantaine chacun) plongés dans une discussion calme, où ils semblent se remémorer un beau passé lointain, tandis qu'un jeune couple installé à côté, semble gouter aux joies d'une lune de miel bien méritée, allongés tous deux face à

la mer et humant l'air marin, à plein poumons.

Approché par l'APS, le jeune couple a été interrogé sur la raison qui l'a poussé à choisir septembre pour leur lune de miel. Une question à laquelle le jeune mari, Mahfoud, n'a eu aucun mal à répondre, en affirmant que le choix de septembre a été «bien calculé». «Nous voulions profiter du calme ambiant, mais surtout du recul des prix de location des appartements et des autres prestations, comparativement au mois d'aout», a-t-il expliqué.

Un autre nouveau marié, Sami, a mis en avant la beauté magique de Tipasa, en cette période de l'année, caractérisée par le recul du flux touristique, lui permettant ainsi de profiter pleinement de son congé annuel, d'autant plus que l'occasion (le mariage) s'y prête pleinement. «Donc, à occasion exceptionnelle, un congé exceptionnel», a-t-il conclu. Un avis partagé par le mari soixantenaire qui, avec un brin de philosophie, a déclaré que septembre est le «mois des artistes». Un mois aux relents particuliers, durant lequel l'été et l'automne se rejoignent.

«C'est la fin d'une saison et le début d'une autre», a-t-il dit, ajoutant que la chute des feuilles annonce, pour lui, un «nouveau départ, tant pour ma vie sociale, conjugale que professionnelle».

«Le repos en septembre me fournit l'énergie nécessaire pour toute l'année», a-t-il assuré.

GUELMA : Amélioration attendue de la fourniture électrique dans 15 communes

L'entrée en exploitation d'un transformateur électrique dans la commune de Beni-Mezline (Guelma) «permettra d'améliorer l'alimentation électrique dans 15 communes» de cette wilaya, a-t-on indiqué, dimanche, à la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE).

Ce nouvel équipement électrique d'une puissance de 120 mégavoltampères (MVA), raccordé aux stations principales de production

électrique de Fkirina (Oum El Bouaghi) et de Chaffia (El Tarf), contribuera à mettre fin au problème des coupures électriques et répondra sur le long terme aux besoins des populations de la wilaya de Guelma et des wilayas limitrophes, a précisé Mme Rima Madaoui, responsable de la communication et de l'information à la SDE.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ce poste, confié à une entre-

prise portugaise, a dépassé les 60 pour cent et sera réceptionnée dans «les premiers mois de l'année 2016», a ajouté la même source, soulignant que les localités de Bouchegouf, Hammam N'bails, Boumaha-Ahmed, Djeballah-Khemissi, Nechmaya et Bouhachana figurent parmi les 15 communes comptant 200.000 âmes qui bénéficieront de cette opération.

Le nouveau transformateur électrique assurera

également le raccordement de la ville de Guelma au moyen de deux lignes qui seront utilisées en cas de perturbation de l'alimentation électrique et permettra de répondre aux besoins de plusieurs infrastructures industrielles de la wilaya, notamment les stations de pompage destinées à l'irrigation agricole, relevant de l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid), a-t-on également signalé.

SETIF :

10 ACCIDENTS DE LA ROUTE EN 48 H : 4 morts et 10 blessés

En moins de 48 h, durant les deux journées de vendredi et samedi derniers, les services de la Protection civile de Setif ont enregistré, à travers l'ensemble du réseau routier de la wilaya, 10 accidents de la route causant la mort de 4 personnes et blessant 10 autres.

Azzedine Tiouri.

Parmi ces accidents, trois ont été dramatiques faisant toutes les victimes citées plus haut.

L'un des deux sinistres enregistré sur l'autoroute Est-Ouest est dû à une collision entre deux véhicules



une Renault Symbol et un camion à benne du type Sonacome, de la commune de Ouled Saber, qui a couté la vie à un père de famille et sa fille, âgés respectivement de 45 ans et 6 ans, morts sur le coup.

Le second a eu lieu du côté de la zone industrielle de Setif entre un véhicule léger et un utilitaire contant la

vie à un jeune homme de 37 ans. Quant au troisième de la série, il a été relevé dans la localité d'Infitahine, dans la commune de Bouandas qui a causé la mort à une personne adulte âgée de 48 ans, lorsque son véhicule a dévié de sa trajectoire et s'est renversé.

A.T.

PROTECTION CIVILE 2 296 interventions en 24h

Durant la période du 13 au 14 Septembre 2015 les unités de la protection civile ont effectués 2296 interventions, suite à des appels de secours, relatifs à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité ... etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 10 mortelles ayant causé le décès de 12 personnes sur les lieux d'accidents et 17 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa avec 4 personnes décédées et 13 autres blessées suite à trois accidents de la circulation, le plus important ayant causé le décès à 03 personnes et des blessures à 01 autre suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la route nationale (RN) n° 32 dans son segment reliant les communes de Khenchela et d'El Mahmel, au lieu-dit Bachagha, a précisé le lieutenant Adel Messaâdia, chargé de communication auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué. Trois personnes, deux femmes et un homme, âgés entre

culation, le plus grave ayant causé le décès de 3 personnes et des blessures à une (1) autre, précise la même source.

Par ailleurs, la Protection civile a fait état de l'évacuation d'une (1) adolescente, décédée dans un incendie qui s'est déclenché à l'intérieur d'une habitation vétuste dans la wilaya de Batna, au moment où des secours ont été dispensés

à 18 personnes présentant des difficultés respiratoires, dont 7 évacuées pour des soins médicaux, suite à des incendies dans les vilayats d'Alger et d'Oran, ajoute-t-on. Les éléments de la protection civile, sont également intervenus pour éteindre des incendies de forêts et maquis, ainsi que des incendies de récoltes, Indique-t-on encore.

12 morts et 17 blessés en 48 heures

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 17 autres ont été blessées dans plusieurs accidents, enregistrés durant les dernières 48 heures, au niveau national, indique lundi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été constaté dans la wilaya de Tébessa avec 4 personnes décédées et 13 autres blessées suite à trois accidents de la cir-

culation, le plus grave ayant causé le décès de 3 personnes et des blessures à une (1) autre, précise la même source.

Par ailleurs, la Protection civile a fait état de l'évacuation d'une (1) adolescente, décédée dans un incendie qui s'est déclenché à l'intérieur d'une habitation vétuste dans la wilaya de Batna, au moment où des secours ont été dispensés

3 morts et 3 blessés dans un accident de la route à Khenchela

Trois personnes ont trouvé la mort et 3 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche soir à Khenchela, a-t-on appris, lundi, auprès de la protection civile.

L'accident, une collision entre deux véhicules de tourisme, s'est produit sur la route nationale (RN) n° 32 dans son segment reliant les communes de Khenchela et d'El Mahmel, au lieu-dit Bachagha, a précisé le lieutenant Adel Messaâdia, chargé de communication auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué. Trois personnes, deux femmes et un homme, âgés entre

54 et 74 ans, sont mortes sur le coup, tandis que trois passagers ont été blessés sans que leurs jours ne soient en danger, a ajouté cet officier.

Une vingtaine d'éléments de la protection civile, trois ambulances et deux camions anti-incendie, dépêchés par l'unité principale de Khenchela, se sont immédiatement rendus sur les lieux du sinistre pour apporter les premiers secours aux blessés, a encore fait savoir le lieutenant Messaâdia. Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on précisé.

Protection civile et formation en secourisme

Arslan-B.

Le bilan de la formation en secourisme (situation arrêtée au 02/08/2015) est révélateur de ce constant souci, au sein de la Protection civile, de veiller au maximum à renforcer également par des moyens humains la sécurité et la protection des citoyens, notamment en procédant non-stop à l'initiation de nombre de ces derniers, des deux sexes, au « premier geste qui sauve »...

Des chiffres : A l'échelle nationale, le nombre de « secouristes par famille » formés est de 73695 dont 13694 femmes, alors que pour la wilaya de Bejaïa ce sont 1369 citoyens de formés dans cette spécialité, dont 223 femmes. Pour ce qui est du secourisme volontaire de proximité (SVP), le nombre de formés à l'échelle nationale est de 2557 dont 392 femmes répartis en 241 groupes. A Bejaïa, dans ce type de secourisme, 60 citoyens ont été formés dont 10 femmes. La formation en secourisme dans le cadre de la cadre de la convention DGPC (Direction générale de la Protection civile)/MJS, quant à elle et ce à l'échelle nationale a profité à 688 citoyens dont 129 femmes.

AB

M'SILA : Mort d'un homme par électrocution à Ain Malh

Un terrible drame s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi dans le village d'Ain Sidi Mohamed, dans la commune d'Ain Malh, une centaine de kilomètres au sud de M'Sila. Un homme répondant aux initiales de A.M., âgé de 34 ans, est mort électrocuté.

Selon nos sources, la victime a escaladé un poteau électrique pour changer une lampe. Electrocuted, il est mort sur le coup.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes du drame.

M.B.

TIZI-OUZOU : Une personne tuée par la foudre à Iflissen

Une personne est décédée, samedi en fin de journée, après avoir été frappée par la foudre, dans la commune d'Iflissen, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, dimanche, auprès de la protection civile. La victime, B. Mohamed, un homme âgé de 37 ans, a été surprise par un orage et frappée par la foudre au lieu-dit Ighil Guighech (la colline de l'os), a-t-on ajouté de même source. Selon des témoignages de proches de la victime, la victime était en train d'utiliser son téléphone portable, dans un endroit haut et dégagé lorsqu'elle a été foudroyée. Un chien qui était à ses côtés a été également tué. Une autre personne qui était avec B. Mohamed, un dénommé B. Rabah âgé de 24 ans et proche de la victime, a été blessé par la foudre et souffrait de douleurs au pied, selon la protection civile. L'orage, marqué par des vents très violents et des rafales de pluies a, par ailleurs, surpris 12 personnes qui étaient sur l'îlot de la Tigzirt (40 km au nord de Tizi-Ouzou), restées bloquées sur place. Ils ont été évacués par les éléments de la protection civile, a-t-on appris de même source. Des chutes d'arbres et de câbles électriques, causé par l'orage, ont été également enregistrées dans certaines localités de la wilaya dont Tadmaït, Azazga, Larbaâ n'Aïth Irathen et Draâ El Mizan, a-t-on indiqué de la protection civile, ajoutant que les pompiers sont intervenus aussi au niveau de Oued Aïssi, Bastos (Nouvelle ville de Tizi-Ouzou) et de la RN 30 en allant vers la commune de Ain Zaouia, pour dégager la route d'arbres tombés sur la chaussée suite aux vents violents d'hier. De son côté la direction de Tizi-Ouzou, de la Société de distribution du centre (SDC) d'électricité et de gaz, a indiqué à l'APS que l'orage a causé des dégâts sur 13 lignes électriques principales tombée à terre dans quelques localités, et dont la majorité a été réparée et le reste le sera avant la fin de la journée de dimanche.

BOUMERDES : Destruction de près de 900 kg de poulet avarié

Une quantité de pas moins de 900 kg de poulet avarié d'une valeur estimée à plus de 300.000 DA a été détruite à Boumerdes par les services de la répression des fraudes de la direction du Commerce de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la directrice du secteur. Cette opération a été réalisée à l'issue d'une quarantaine d'interventions effectuées, ces deux dernières semaines, par les agents de la répression des fraudes, de la protection du consommateur et des pratiques commerciales à travers nombre de communes de la région, a indiqué à l'APS Ababssa Samia. Elle a ajouté que ces interventions ont abouti à la délivrance de 100 PV, suite au constat de 102 infractions, dont les plus graves sont relatives au non respect de l'obligation de contrôle de la conformité des produits, non respect des conditions d'hygiène et de la sécurité du produit. Parallèlement, cinq (5) locaux commerciaux ont été proposés, à la fermeture, à la même période. La même responsable a, également, fait cas de l'interdiction de commercialisation d'une quantité de 20 kg de poulet, et d'autres quantités de viandes rouges, poissons et huiles d'une valeur globale de 21.000 DA. Près de 5.800 boîtes de fromage fondu pasteurisé et une soixantaine de boîtes de fromage à tartiner ont été retirées, momentanément, des étales, dans l'attente des résultats de leurs analyses en laboratoires, est-il encore indiqué. En matière de contrôle des activités des établissements classés, Mme Ababssa a signalé la fermeture d'une unité de transformation de plastique, « jusqu'à régularisation de situation ».

APS

JAPON

Eruption d'un volcan : les touristes mis en garde

Le Japon a demandé lundi aux touristes de s'éloigner du volcan Aso qui est entré en éruption dans la matinée et crachait toujours en tout début d'après-midi de la fumée et des cendres.

Les autorités ont élevé à 3 le niveau d'alerte volcanique sur une échelle de cinq, alors qu'un épais panache de fumée blanche et de cendres noires s'élevait à environ 2.000 mètres au-dessus de l'énorme volcan situé sur l'île de Kyushu dans le sud-est du pays.

Ni victimes ni dégâts n'ont été signalés, ont précisé les autorités, appelant les visiteurs de ce site très apprécié à évacuer rapidement.

Au moins sept vols intérieurs ont dû être annulés par les compagnies du fait de l'éruption, ont indiqué des porte-parole d'ANA et Japan Airlines (JAL).

Le Mont Aso s'était réveillé en novembre l'an dernier et avait connu depuis plusieurs petites éruptions.

En août, l'agence météorologique avait émis une alerte après avoir enregistré des activités sismiques autour d'un autre volcan, le Sakurajima, plus au sud.

L'archipel nippon est situé sur la «ceinture de feu» du Pacifique, qui enregistre un grand nombre des tremblements de terre de la planète.

Le Mont Aso fait partie des volcans sous haute surveillance parmi les 110 actifs du Japon.

Cette éruption intervient un an après celle du Mont Ontake (centre) qui avait surpris plusieurs centaines de randonneurs et avait tué plus de 60 personnes.

L'échelle japonaise d'avertissement pour l'activité volcanique va de 1 à 5, le dernier niveau nécessitant l'évacuation de la population alentour.

INONDATIONS AU JAPON : 7 morts selon un nouveau bilan

Le bilan des inondations dans l'est du Japon s'est alourdi dimanche, passant de cinq à sept victimes, tandis que les sauveteurs recherchaient toujours une quinzaine de personnes portées disparues.

La police a découvert dimanche le cadavre de deux hommes dans une riziére à Joso, une ville de 65.000 habitants au nord de Tokyo.

Plus tôt dans la journée, le corps d'un homme de 68 ans avait été trouvé dans une voiture submergée par les flots à Tochigi (nord de Tokyo).

Ces inondations ont fait suite à une épisode de précipitations torrentielles parmi les plus violents depuis des décennies.

Toru Takasugi, le maire de Joso, la zone la plus durement touchée, s'est publiquement excusé lors d'une conférence de presse de ne pas avoir ordonné l'évacuation des habitants avant que la rivière sorte de son lit jeudi, ont rapporté des médias locaux.

«Nous pensons qu'elle pourrait détruire les digues mais nous ne pouvions pas savoir où.

Nous sommes sincèrement désolés de ne pas avoir fait correctement face à la situation», a-t-il déclaré.

Samedi, le Premier ministre japonais Shinzo Abe s'était rendu à Joso où une zone comprenant 6.500 maisons a été inondée lorsque la rivière Kinugawa a creusé une large brèche dans sa rive.

CLIMAT

Des températures globales très élevées en 2015 et 2016 selon le Met Office

Le réchauffement climatique, combiné à des phénomènes naturels tels que le courant El Niño, devrait produire des moyennes de températures très élevées en 2015 et en 2016, relève un rapport publié lundi par l'Institut météorologique britannique (Met Office).

«Il est très probable que 2014, 2015 et 2016 seront parmi les années les plus chaudes qui auront jamais été mesurées sur la planète», souligne Rowan Sutton, professeur au Centre national de Science atmosphérique.

Associé à cette étude du Met Office, Rowan Sutton estime ainsi probable que le réchauffement s'accélère à nouveau après une décennie de relative stabilité.

Les climato-sceptiques s'étaient emparés de cette «pause» dans la hausse des températures pour remettre en cause les modèles climatiques, voire contester le rôle de l'homme dans le réchauffement.

Dans leur dernier rapport, les membres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) ont cependant estimé que cette «pause» n'était qu'un leurre statistique.

Selon eux, les analyses ont notamment été faussées par le fait que 1998 avait été une année particulièrement chaude en raison de l'intensité inhabituellement forte du courant marin chaud du Pacifique El Niño, ce qui a fait paraître les années suivantes comme plus fraîches.

L'étude publiée lundi par le Met Office s'intéresse d'ailleurs beaucoup à



El Niño, réapparu en mars et qui pourrait «être l'un des plus intenses dans les annales».

Le courant équatorial chaud du Pacifique, dont on estime qu'il contribuera au réchauffement global, aura aussi des répercussions sur le plan local: des conditions plus sèches dans certains pays asiatiques et en Australie, selon le Met Office.

A l'inverse, les précipitations devraient être plus abondantes cet automne et durant l'hiver sur la Californie, en proie à une intense sécheresse depuis quatre ans. Le Met

Office estime enfin que le léger refroidissement observé actuellement dans l'océan Atlantique pourrait amener des étés moins chauds et plus secs en Europe du nord, même si cet effet est contre-balancé par la tendance générale au réchauffement, qui reste prépondérante selon le rapport.

L'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA) avait indiqué en août que les sept premiers mois de 2015 avaient été les plus chauds jamais relevés, alors que 2014 avait déjà été l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 135 ans.

ESPAGNE

Saisie d'une importante quantité de drogue au large de l'Andalousie

La douane espagnole a saisi quelque dix tonnes de drogue sous forme de haschich et interpellé trois Néerlandais à bord d'un voilier au large de l'Andalousie, au sud de l'Espagne, a annoncé lundi le ministère espagnol des Finances.

Le voilier battant pavillon des Pays-Bas présentait «un risque de naufrage élevé car il transportait une quantité de colis très importante pour sa taille».

Il a été intercepté samedi à l'aube, à 92 km au sud-est du Cabo de Gata (province d'Almeria), a précisé le ministère dans un communiqué. Un



avion des douanes avait repéré le voilier néerlandais vendredi pendant une patrouille, lorsque deux embarcations plus légères, provenant du Maroc, s'en sont approchées pour y décharger des paquets jugés suspects.

Les trois membres de l'équipage, deux hommes et une femme, ont été inculpés pour «contrebande» et «atteinte à la santé publique».

Depuis mars 2013, les douanes espagnoles ont saisi 125 tonnes de haschich sur cette «route de la Méditerranée orientale», où l'Espagne n'est parfois qu'une halte vers d'autres pays d'Europe.

NIGERIA

4 enfants et leur enseignante tués dans l'effondrement de leur école

Quatre enfants et une enseignante ont perdu la vie dimanche soir dans l'effondrement d'une école primaire coranique à proximité de la ville de Jos, dans le centre du Nigeria, a annoncé lundi l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA).

«Cinq personnes sont mortes: quatre élèves et une enseignante. Vingt-quatre personnes – 21 filles et 3 garçons – ont été blessées et emmenées à l'hôpital», a précisé Mohammed Abdulsalam, de la NEMA. Les effondrements de

bâtiments sont monnaie courante au Nigeria, particulièrement pendant la saison des pluies.

Parmi les facteurs en cause figurent l'utilisation de matériaux de construction de piètre qualité et le non-respect des normes.

L'an dernier, 116 personnes, en majorité des Sud-Africains, ont péri à Lagos dans l'effondrement d'une auberge accueillant les fidèles étrangers du pasteur nigérian TB Joshua.

ARABIE SAOUDITE

Un pilote tué dans le crash de son hélicoptère

Un pilote saoudien a été tué dimanche dans le crash de son hélicoptère dans la région de Taëf, à plus de 800 km de la frontière avec le Yémen. Selon un communiqué du ministère de la Défense, le pilote était «en mis-

sion d'entraînement» lorsque un hélicoptère des forces armées s'est écrasé à la suite d'une «panne technique». Ryad est à la tête d'une coalition qui a lancé le 26 mars une campagne de frappes aériennes au

Yémen pour empêcher les Houthis, qui s'étaient emparés depuis l'année dernière de vastes régions dont la capitale Sanaa et Aden, de s'emparer de la totalité du pays.

APS

MIGRATION CLANDESTINE

Les ministres de l'Intérieur de l'UE planchent sur la question des quotas, les flux migratoires continuent

Une réunion des ministres de l'Intérieur de l'Union européenne (UE) se tiendra lundi à Bruxelles pour débattre de la répartition au sein des 28 pays de 160 000 réfugiés, au moment où les migrants continuent d'affluer vers l'Europe, alors que d'autres ont péri avant d'atteindre les côtes.



La réunion à laquelle prendront part 28 pays se tient au moment où pas moins de 5.809 personnes ont franchi les frontières hongroises.

Ce chiffre bat le record de 4.330 migrants arrivés samedi dernier, selon la police. Les migrants étant engagés dans une véritable course contre la montre.

A partir de mardi, le franchissement de la clôture érigée par la Hongrie à la frontière avec la Serbie sera possible d'une peine de prison.

Dans ce contexte, la Serbie va tenter de «forcer» l'entrée en Hongrie de 25.000 à 30.000 migrants lundi, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Une fois arrivés en Hongrie, les migrants tentent de poursuivre leur voyage vers l'Europe occidentale, notamment l'Allemagne et la Suède, à travers l'Autriche, comme l'ont fait des dizaines de milliers de personnes au cours des dernières semaines.

Devant le flux incessant de réfugiés, Berlin a annoncé dimanche la réintroduction «provisoire» de contrôles à ses frontières, suspendant de facto la libre circulation prévue dans l'espace Schengen européen et marquant une nouvelle aggravation de la crise migratoire sur le continent.

L'Allemagne s'attend à recevoir 800.000 demandeurs d'asile en 2015, un record en Europe et pour le pays.

L'Autriche, qui table sur l'arrivée de plus de 10.000 migrants à sa frontière avec la Hongrie lundi, se trouve prise en tenaille: Berlin a ré-introduit dimanche soir des contrôles à ses frontières et le flux de migrants en provenance de Hongrie s'est intensifié tout au long du week-end, avant l'entrée en vigueur mardi d'une nouvelle législation anti-migrants dans ce pays.

Par ailleurs, en Grande-Bretagne, un ministère chargé de réfugiés a été créé et confié au député Richard Harrington, désormais

sous-secrétaire d'Etat aux réfugiés.

Il sera responsable de la coordination du travail au sein du gouvernement pour réinstaller jusqu'à 20.000 réfugiés syriens au Royaume-Uni, ainsi que de la coordination de l'aide du gouvernement aux réfugiés syriens dans la région.

Cette annonce intervient une semaine après que le gouvernement conservateur britannique, qui refuse de prendre part aux quotas européens, a annoncé son intention d'accueillir au Royaume-Uni 20.000 réfugiés syriens au cours des cinq prochaines années.

Le HCR met en garde contre un «vide juridique». Le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) a mis en garde contre un «vide juridique» au milieu duquel pourraient se trouver les réfugiés en Europe avec la multiplication des mesures prises isolément par les Etats.

Le HCR a fait part de sa préoccupation quant à la «combinaison de différents mesures individuelles puisse créer une situation où un grand nombre de réfugiés cherchant en Europe une protection qu'ils sont en droit de recevoir en conformité avec le droit international, se retrouvent tournant en rond à la suite d'un vide juridique», selon

Il doit y avoir ensuite un programme d'affectation de ces migrants, comme cela a été proposé par la Commission européenne.

Le péril migratoire continue à travers la Méditerranée, la pire hécatombe

Au moment où de précédents bilans faisaient état de la disparition de centaines de personnes en Méditerranée, pas moins de trente-quatre personnes, dont quatre bébés et onze enfants, sont mortes noyées dimanche au large de la Grèce après le naufrage de leur embarcation qui transportait plus d'une centaine de migrants.

Plus de 2.748 migrants sont morts ou portés disparus en Méditerranée depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), parmi les quelque 430.000 ayant tenté la traversée dans l'espérance d'une vie meilleure en Europe.

Près de 310.000 d'entre eux sont passés par la Grèce.

L'UE veut recourir à la force contre les passeurs

L'UE va recourir dès octobre prochain à la force militaire contre les passeurs de migrants dans le cadre de son opération navale en Méditerranée, en autorisant les navires de guerre européens à arraisionner, fouiller, saisir et dérouter les navires soupçonnés de servir aux passeurs et de procéder également à des arrestations, exclusivement hors des eaux territoriales libyennes.

Pour les 28 pays de l'UE, «les conditions sont réunies» pour passer à la deuxième phase, en haute mer, dans le cadre de leur opération EU Navfor Med lancée fin juin en Méditerranée.

Toutefois, pas avant l'adoption d'une série de textes juridiques, telles que les règles d'engagement des soldats.

Comme l'Allemagne, l'Autriche va rétablir les contrôles aux frontières

L'Autriche a décidé de rétablir dans les heures qui viennent les contrôles à ses frontières, au lendemain d'une décision similaire de l'Allemagne, afin de faire face à l'afflux de migrants et de réfugiés, a annoncé lundi à Bruxelles sa ministre de l'Intérieur, Johanna Mikl-Leitner.

Prenant modèle sur Berlin, Vienne a décidé d'autoriser les contrôles provisoires aux frontières dans le cadre de Schengen et que nous allons donc les introduire», a-t-elle déclaré, peu avant une réunion extraordinaire des ministres européens de l'Intérieur.

Vienne est en voie d'informer la Commission européenne de sa décision, a précisé la ministre, en affirmant que les contrôles seraient mis en oeuvre «dès que possible directement à la frontière austro-hongroise».

«Nous n'avons pas reçu de notification formelle, ce n'est pas encore le cas», a affirmé à la mi-journée Natasha Berlaut, une porte-parole de l'exécutif européen.

L'Autriche accueille actuellement sur son sol environ 18.000 réfugiés, a précisé la ministre.

L'Allemagne a décidé dimanche de réintroduire des contrôles à ses frontières pour «contenir» l'afflux de réfugiés qu'elle affirme ne plus être en mesure d'accueillir, après leur avoir ouvert grand ses portes.

Berlin a toutefois souligné lundi que le rétablissement des contrôles ne signifiait pas que l'Allemagne ferme ses frontières aux demandeurs d'asile et à ceux réclamant le statut de réfugié.

Aux termes de l'accord de Schengen, qui a instauré la libre circulation chère à l'UE, la réintroduction temporaire de contrôles frontaliers entre les Etats membres est «une possibilité exceptionnelle explicitement prévue et régulée» en cas de situation de crise.

Ces contrôles, exceptionnels et temporaires, doivent être justifiés par une «menace grave pour la sécurité» ou des «défaillances graves aux frontières extérieures, susceptibles de mettre en danger le fonctionnement global de l'espace Schengen», selon la Commission.

L'OCI appelle ses pays membres à «ouvrir leurs portes» aux réfugiés syriens

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a appelé dimanche ses pays membres à «ouvrir leurs portes» aux réfugiés syriens comme geste de «compassion» et de «solidarité islamique».

«La réunion a insisté sur la responsabilité collective de toutes les nations, en particulier celle des membres de l'OCI, les invitant à ouvrir leurs portes aux réfugiés syriens comme geste de compassion et de solidarité islamique», a indiqué un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion extraordinaire consacrée à la crise des réfugiés syriens.

L'OCI, qui compte 57 pays membres, a toutefois salué la «générosité des pays voisins dont la Turquie, la Jordanie, le Liban, l'Irak et l'Egypte pour avoir accueilli des réfugiés syriens en dépit de leurs ressources et capacités limitées».

Par ailleurs, l'OCI a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à lancer d'urgence une opération de maintien de la paix en Syrie comme «prélude à l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans le pays», ravagé par un conflit qui a fait plus de 240.000 morts et entraîné la fuite de quatre millions de personnes depuis 2011.

Dans son communiqué, l'organisation se dit «préoccupée par l'instabilité politique continue et le chaos en Syrie, à l'origine de l'exode massif d'un nombre toujours plus grand de Syriens fuyant leur patrie en crise, en quête de statut de réfugié».

Plus de quatre millions de Syriens ont fui leur pays depuis le début du conflit.

Cette vague migratoire exceptionnelle a provoqué une crise en Europe, où l'Allemagne s'apprête à accueillir cette année plus de 800.000 demandeurs d'asile.

La Jordanie, le Liban et la Turquie en accueillent beaucoup plus.

CANCER : L'UTILISATION DES MÉDECINES DOUCES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Si on a tendance à les utiliser pour soigner les petits maux du quotidien, sachez qu'elles aident aussi pour les pathologies lourdes. 60 % des patients cancéreux ont recours aux thérapies douces et la moitié déclare s'y être mis après la maladie.

Dans le cadre des pathologies lourdes, comme les cancers, on sait que certains aliments ou plantes ont des effets préventifs, voire curatifs en participant à la réduction des tumeurs. Toutefois, leur intérêt est le plus souvent de réduire la douleur, de lutter contre certains troubles associés ou encore le stress, pas de soigner la pathologie lourde elle-même. Ainsi, les médecins admettent que l'acupuncture, l'hypnose et l'homéopathie aident les patients à mieux supporter leur parcours entre chimiothérapie et rayons, et leur permettent de soigner les troubles alimentaires et les angoisses déclenchés par les traitements lourds. Idem pour les troubles liés au sida.

Nombreuses sont donc les médecines complémentaires qui ne prétendent pas guérir mais plutôt prévenir les maladies en aidant l'organisme à améliorer sa résistance naturelle. Pour l'instant, seule la médecine conventionnelle a fait ses preuves pour traiter le cancer, le sida, l'insuffisance cardiaque grave...

De plus en plus utilisées par les patients cancéreux
Selon la récente étude MAC-



AERIO*, il a été constaté que 60 % des malades recourraient aux médecines alternatives et com-

plémentaires. Parmi celles-ci, c'est l'homéopathie qui est plébiscitée (33 % des patients l'utili-

lisent), suivie de près par la prise d'acides gras oméga 3 (28 %), de probiotiques (23 %), la mise

en place de régimes alimentaires alternatifs (22 %), la consommation de vitamine C ou de thé vert (20 %) et la pratique d'un sport (20 %). Sur l'ensemble des personnes interrogées, plus de 45 % n'en avaient jamais parlé avec leur médecin traitant.

* Conduite de janvier à mars 2010, sur plus de 800 patients en service d'oncologie ou d'hématologie de 18 hôpitaux dans toute la France.

Médecines douces et après-cancer

Le comité de Paris de la Ligue contre le cancer, en partenariat avec l'AP-HP, est à l'origine d'un site d'information sur la prise en charge de l'après-cancer, lors du retour au domicile. Les patients y trouvent différents volets : médical (hospitalisation à domicile, acteurs médicaux extra-hospitaliers, effets secondaires possibles...), social (droits sociaux, démarches et aides diverses), ainsi que sur les soins dits de support (soutien psychologique, kiné, diététique et nutrition...), parmi lesquels est abordé le recours aux médecines complémentaires comme l'acupuncture, l'auriculothérapie, l'homéopathie, la phytothérapie, les techniques de relaxation...

CANCER COLORECTAL : LA MORTALITÉ POURRAIT BAISSER DE 15 % AVEC LE NOUVEAU TEST DE DÉPISTAGE

Le nouveau test de dépistage du cancer colorectal pourrait réduire la mortalité liée à ce cancer de 15 %, à condition que 50 % au moins des 50-74 ans s'y soumettent.

Disponible depuis avril 2015, OC Sensor®, le nouveau test de dépistage du cancer colorectal remplace Hémoccult®, utilisé depuis les années 1980. Gratuit, ce test immunologique en cours de généralisation, est plus simple d'utilisation que l'ancien et devrait amener davantage de personnes à se faire dépister.

Dépistage du cancer colorectal : les 50-74 ans concernés

Le test concerne les adultes âgés de 50 à 74 ans, sans symptômes ou antécédents personnels et familiaux particuliers. Tous les deux ans, ces personnes reçoivent un courrier les invitant à retirer un test de dépistage auprès de leur médecin traitant, lors d'une consultation. «Le test est à réaliser chez vous, durant plusieurs jours», explique l'Assurance maladie.

À noter que les personnes à risque, soit en raison d'antécédents personnels ou fa-

miliaux, soit de maladie génétique, bénéficient d'une surveillance particulière.

Un dépistage plus précis

Le test immunologique est présenté comme beaucoup plus simple et précis. Terminés les six prélèvements de selles : un seul est désormais suffisant.

Par ailleurs, alors que la lecture de l'ancien test était colorimétrique, celle du nouveau est robotisée. Les lésions précancéreuses pourraient même être détectées avec le nouveau test.

Objectif : 50 % de participation au dépistage

Autant de progrès qui devraient pousser les personnes concernées à se faire dépister. Jusqu'alors, le taux de participation au dépistage dépassait difficilement les 30 %. L'objectif avec le nouveau test est d'atteindre entre 45 et 50 % de participation et de réduire la mortalité par cancer du colon ou du rectum de 15 %.

Le cancer colorectal est responsable, chaque année, de 17 000 décès et de 40 000



nouveaux cas. Il se situe au troisième rang des cancers les plus fréquents en France (deuxième chez les femmes et troisième

chez les hommes). Toutefois, lorsqu'il est pris à temps, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

SE RONGER LES ONGLES CAUSERAIT DES PROBLÈMES DE SANTÉ



Sur le long terme, se ronger les ongles provoquerait des méfaits pour la santé, selon l'Académie américaine de dermatologie.

Vous avez l'habitude de vous ronger les ongles au moindre stress ou pour passer le temps ? Délestez-vous de cette vilaine manie car en plus d'être inesthétique, elle pourrait causer des dégâts sur votre santé sur le long terme.

C'est en tout cas ce que révèlent les membres de l'Académie américaine de dermatologie.

Se ronger les ongles rend vulnérable aux infections

«Se ronger les ongles de façon chronique peut créer de sérieux problèmes, explique Margaret E. Parsons, dermatologue et membre de l'Académie. En plus d'exposer la peau située autour de l'ongle et de la rendre douloureuse, se mordre les ongles peut endommager les tissus permettant aux ongles de repousser.

Leur aspect devient donc étrange à la répousse. Le sujet devient par ailleurs vulnérable aux infections, notamment en raison du transfert des bactéries et des virus de la bouche à la main».

Conseils pour laisser pousser ses ongles

Pour arrêter de se ronger les ongles et ainsi, éviter de contracter des infections, les membres de l'Académie américaine de dermatologie livrent leurs conseils. «Pour se laisser pousser les ongles, il faut commencer par les couper très court afin de réduire la tentation de les ronger», affirme le Dr Parsons. Selon elle, il est important d'appliquer un vernis au goût amer car beaucoup de ceux qui souffrent de cette habitude n'ont pas besoin d'un ongle très long pour se livrer à ce rituel. Des manucures fréquentes sont aussi recommandées afin d'afficher des ongles trop beaux pour être rongés. Les hommes et les femmes qui ne sont pas adeptes de ces soins peuvent utiliser des gants ou de l'adhésif pour réduire la tentation. Si l'envie de se ronger les ongles survient en cas d'anxiété, l'utilisation d'une balle anti-stress peut également servir de défouloir. Le Dr Parsons recommande d'agir par étapes. «Commencez par les pouces, puis ajoutez progressivement les autres doigts jusqu'à ce que l'habitude disparaîsse complètement». Si vous progressez lentement, cela n'est pas grave.

Le signe d'un problème psychologique

Une réflexion autour de l'origine de cette envie doit par ailleurs être menée. Chez certains, il s'agira d'un réflexe dû au stress ou à l'ennui et chez d'autres, il s'agira juste de se casser les ongles et les cuticules pour le plaisir.

«Chez certaines personnes, se ronger les ongles peut être le signe d'un problème psychologique ou émotionnel plus profond, raconte le Dr Parsons. Si vous avez longtemps essayé d'arrêter et que le problème persiste, il faut consulter un médecin. Si vous développez une infection de la peau ou de l'ongle, consultez un dermatologue.»

PHYTOTHÉRAPIE : SOUS QUELLE FORME SE CONSOMMENT LES PLANTES ?

En poudre, en gélule, en tisane... Les remèdes en phytothérapie peuvent prendre de nombreuses formes. Le tout est de savoir laquelle privilégier dans chaque cas.

es tisanes se confectionnent à partir de plantes en vrac, fraîches ou séchées, mais cette préparation ne peut recueillir que les principes actifs solubles dans l'eau. « Leur apport n'est pas négligeable, si elles sont bien faites, souligne le Dr Éric Lorrain, président de l'institut européen des substances végétales. Par exemple, l'angélique soulage les spasmes et ballonnements gastro-intestinaux ; tandis que les queues de cerise stimulent l'élimination urinaire et détoxifient. »

Pour extraire les substances actives des plantes et les conserver, les laboratoires de phytothérapie recourent principalement à quatre autres méthodes :

- La poudre est produite en faisant sécher la partie végétale, puis en la pulvérant. Une fois tamisée, elle peut servir notamment à la fabrication de gélules.

- La teinture mère s'obtient par macération de la plante dans l'alcool. Elle sert à la fabrication de médicaments homéopathiques ou s'utilise sous forme de gouttes en phytothérapie.

- Les extraits sont obtenus en faisant tremper le végétal dans un solvant. Après évaporation du solvant (eau, alcool, éther, propyléneglycol), on recueille un extrait fluide, mou ou sec (parfois appelé nébulisat) qui peut servir à la confection de comprimés. Cette technique permet, dans certains cas, de sélectionner qu'un groupe de principes actifs, tels les flavonoïdes dans l'extrait sec de camomille.

- La suspension intégrale de plantes fraîches consiste à congeler la plante dans de



l'azote liquide moins de 24 heures après sa récolte, puis à la broyer finement et à mettre le résultat en suspension dans l'alcool à 30°. Ce procédé préserve mieux l'intégralité des principes actifs de la plante. Il a encore été perfectionné dans les extraits fluides de plantes fraîches standardisés ou EPS, qui rajoutent une étape de multi-extraction. Ces formules peuvent entrer dans des préparations magistrales (mélanges réalisés par le pharmacien) ou être vendues sous forme de gouttes, comprimés et gélules.

Quelle est la forme la plus efficace ?

Il faut faire la différence entre les plantes à usage d'herboristerie (tisanes), celles entrant dans les compléments alimen-

taires, et les formes vraiment médicinales. La majorité des produits contenant des plantes font aujourd'hui partie de la famille des compléments alimentaires. La réglementation impose qu'ils ne soient pas très dosés.

De plus, les fabricants ne fournissent en général aucune information sur les procédés de traitement des végétaux. Pas très étonnant alors si l'harpagophytum n'améliore que de manière aléatoire les rhumatismes. Côté tisanes et décoctions, elles seront d'autant plus efficaces qu'elles seront réalisées à partir de plantes fraîches. « Si on cueille les feuilles de mélisse de son jardin, on obtiendra environ 40 % de l'efficacité d'un médicament à base de la même plante », évalue Éric Lorrain. Les

formes les plus concentrées sont en effet celles que les autorités assimilent à de vrais médicaments. Elles doivent d'ailleurs obtenir, comme eux, une autorisation de mise sur le marché (AMM) ou servent de matière première aux préparations magistrales.

Les médecins phytothérapeutes prescrivent le plus souvent ces dernières, réalisées par le pharmacien à partir d'extraits de plantes fraîches ou de teintures mères. Leur puissance demande cependant des précautions d'emploi. Certaines préparations liquides, en gélules ou en comprimés sont également très bien et souvent mieux adaptées à l'automédication. Les plus sérieuses mentionnent l'utilisation de plantes fraîches et le procédé d'extraction.

HOMÉOPATHIE : UNE MÉDECINE SANS CONTRE-INDICATIONS

Au sein des foyers, les médicaments homéopathiques sont utilisés à 53 % pour les adultes, 45 % pour les enfants et 10 % pour les animaux de compagnie. Car, en l'absence d'effets indésirables, ces médicaments conviennent à tous.

Traditionnellement, c'étaient les mères de famille qui se tournaient les premières vers le médecin homéopathe, lorsqu'elles étaient lassées de voir leurs enfants en bas âge perpétuellement sous antibiotiques, enchaînant otites sur rhumes, et angines sur bronchites. Convaincue, la maman s'y mettait à son tour, puis son mari, et parfois les grands-parents. « Mais notre patientèle commence à s'équilibrer entre générations et entre hommes et femmes », estime le Dr Bernard Chemouny. Elle comportait en effet 48 % d'hommes en 2010 (étude Ipsos) contre 27 % en 2004. De



milieux très divers, les patients apprécient de trouver une alternative aux médicaments trop puissants et dangereux (antidépresseurs, somnifères...), ou quand « l'allopathie ne leur a pas fourni de solutions, pour repousser les allergies, par exemple », ajoute le Dr Boulet.

Adaptée à chacun, l'homéopathie se montre cependant précieuse pour les personnes les plus fragiles et les plus sensibles aux effets secondaires des médicaments, autrement dit aux âges extrêmes de la vie (pour les bébés, on dilue les granules dans le biberon). Elle constitue un traitement de choix pour les seniors, dont les ordonnances se rallongent, multipliant les risques d'interactions médicamenteuses.

Les granules peuvent soulager leurs rhumatismes sans la toxicité des anti-inflammatoires ou combattre les effets de la ménopause pour celles qui ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre de traitements hormonaux. En stimulant les possibilités réactionnelles de l'organisme, elle permet même, peut-être, de ralentir les effets du vieillissement.

7^È FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE L'Espagne, l'Afrique du Sud et la Russie à la première soirée

L'Espagne, l'Afrique du Sud et la Russie ont animé successivement dimanche à Alger la première soirée du 7^e Festival culturel international de musique symphonique.

La soprane Sara Rosique, le pianiste Juan Escalera Pena et le guitariste Alberto Plaza, formant le «Trio Espagne», ont été les premiers à monter sur la scène du Théâtre Maheddine-Bachetarzi (TNA), offrant au nombreux public présent un programme aux parfums de l'Andalousie, fait d'une vingtaine de pièces.

Le «Trio Espagne» a repris, 45mn durant, les œuvres de grands compositeurs espagnols, à l'instar de M. Salvador, M. De Falla, P. Luna, E. Arrieta, F. A. Barberi et J. Turina.

Le public, savourant chaque instant du récital, a pu également apprécier «Concert de Aranjuez», célèbre pièce de J. Rodrigo et découvrir Frédéric Garcia Lorca, le poète et le compositeur, le temps d'une chanson intitulée «Sevillanas Del Siglo XVII» (Sevillane du XVII siècle) brillamment interprétée par Sara Rosique.

Dans une autre ambiance, l'orchestre à cordes sud-africain «Mzansi Strings Ensemble» a présenté, pendant une demie heure, une dizaine de chansons puissées en partie dans l'Ioniem Soiatty (Soweto), genre musical traditionnel sud-africain. Parmi les



pièces interprétées, de belles reprises de Brenda Fassie et Miriam Makeba.

Six violonistes et une violoncelliste qui donnait la ligne de basse et la structure harmonique en mode majeur (faite pour la plupart des pièces d'une boucle composée de l'accord tonal, de celui de la quarte suivie de celui de la quinte), tous dirigés par Arthur Matlhatsi, également au violon, ont transmis la bonne humeur à l'assistance dans des atmosphères rappelant le Gospel. La troisième partie de la soirée, restée dans l'ambiance des instruments

à cordes, a été marquée par un retour à la rigueur académique, à travers la présentation de l'Orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg, dirigé par le maestro Sergei Stadler, également au violon. Dix sept instrumentistes à cordes, répartis

en quatre pupitres (premiers violons, violon alto, violoncelles et contrebasse),

ont présenté une dizaine d'œuvres des compositeurs italiens, Luigi Boccherini (1743-1805), Alessandro Rolla (1757-1841) et Niccolò Paganini (1782-1840). Ouvert samedi soir par un récital de l'Orchestre sympho-

nique national (OSN) sous la direction d'Amine Kouider et les ténors Benabdellah Yanis (Maroc), Lagha Hamadi (Tunisie) et Ragaa Eldin (Egypte), le 7^e Festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 19 septembre avec de 19 pays.

Des masters-class sont organisés en marge de cet événement musical qui reçoit la Tunisie comme invitée d'honneur. La soirée du lundi sera animée par des musiciens d'Italie, de Belgique et de France.

Une caravane cinématographique sillonnera la ville de Constantine à partir du 15 septembre

Une caravane cinématographique sillonnera la ville de Constantine à partir du 15 septembre pour proposer une série de films dont de nouvelles productions du cinéma algérien, a indiqué dimanche le directeur général du Centre national du cinéma et de l'audio-visuel, Mourad Chouhi.

Des films algériens récents et classiques ayant participé à de nombreux festivals nationaux et internationaux

seront projetés, dans le cadre des activités du centre et en coordination avec le département Cinéma de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», a précisé M. Chouhi à l'APS.

La caravane qui déjà sillonné les wilayas de l'est algérien et du sud permettra aux amoureux du 7^{ème} art et du grand écran de voir de grands films réalisés par des cinéastes

algériens comme «Colonel Lotfi», «Zabana», «Benboulaid» et «Parfums d'Algérie».

Des films classiques réalisés pendant les années d'or du cinéma algérien tels que «les vacances de l'inspecteur Tahar», «Opium et le bâton», «la bataille d'Alger» seront également projetés. Les projections données en plein air jusqu'au 4 octobre sont gratuites.

MILA

Ouverture de la 10^{ème} édition du festival culturel national des Aïssaoua

Le 10^{ème} festival culturel national des Aïssaoua s'est ouvert dimanche soir à la maison de la culture Moubarek El-Mili de Mila sous le slogan «la dimension arabe de l'art Aïssaoui».

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis en exergue le rôle des confréries Aïssaoua dans la préservation de l'identité nationale, avant de souligner la «quintessence spirituelle» de cet art ancestral.

Il a également appelé à œuvrer à «atteindre le plus haut niveau de professionnalisme» dans l'organisation des événements culturels, insistant sur «l'importance d'archiver et de



conserver les conférences prévues dans le programme de ce festival».

Au cours de la cérémonie d'ouverture, deux cheikhas de la Tariqa Aïssaoua de Tlemcen et d'Annaba ont

été honorés sous les applaudissements d'un public très nombreux.

Le wali de Mila, Madani Fouathib Abderrahmane a honoré le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi

pour ses œuvres qui, a-t-il estimé, ont «contribué à la promotion de la culture et de la créativité littéraire».

Quinze (15) troupes venues de quatorze wilayas du pays animeront les soirées de cette 10^{ème} édition du festival, en plus de la programmation de trois (3) conférences, prévues au siège de la radio locale.

La soirée d'ouverture a été animée par la troupe Aïssaoua El Jazoulia de Tlemcen qui a suscité l'admiration du public pour ses chants particulièrement envoûtants. Le 10^{ème} festival culturel national des Aïssaoua se poursuivra jusqu'au 17 septembre prochain.

SÉTIF :
40 comédiens amateurs
participent à une session nationale de formation théâtrale



Quarante (40) comédiens amateurs issus de plusieurs wilayas du pays, participent depuis dimanche après-midi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, à une session nationale de formation théâtrale, a-t-on constaté.

Cette formation à laquelle participent de jeunes comédiens amateurs venus, entre autres, d'Alger, de Sidi Bel-Abbes, Biskra, El Oued Bejaia et Sétif, donnera lieu à des cours théoriques et pratiques dispensés en ateliers et destinés à inculquer de solides notions en matière d'écriture théâtrale, de scénographie, de mise en scène et de jeu théâtral, a indiqué le monologuiste Lamri Kauane, un des animateurs de cette session. Cette dernière, qui se poursuivra jusqu'au 17 du mois en cours, est encadrée par plusieurs experts du domaine parmi lesquels le Pr. Djamel Garmi, le metteur en scène Mourad Bencheikh et le critique de théâtre Smail Soukhit, a ajouté M. Kauane.

L'auteur du célèbre one man show «Djinn ou balaâtouh» a également ajouté que l'objectif de cette session ambitionne de «renforcer et de consolider les connaissances acquises sur le tas par les comédiens amateurs», de leur permettre «d'affirmer leur talent» et de découvrir de jeunes talents.

Le monologue humoristique fait son show à Sétif

«El Fouara show», un festival du monologue dont la 3^{ème} édition s'est ouverte dimanche soir à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, est bien parti pour combler les férus du one man show, particulièrement nombreux à Sétif.

La manifestation a d'ailleurs démarré en fanfare avec deux spectacles tordants signés Lotfi Bensbaâ de Batna («Es-Sarkha») et Malek Boussahel de

Sétif («Ched Kelbek») qui ont donné le «la» au Festival. Huit (8) comédiens professionnels, dont Toufik Mezaâche, Lamri Kauane et Hakim Dekkar, et une quarantaine de monologuistes amateurs venus de plusieurs wilaya du pays se succéderont sur les planches jusqu'au 17 septembre prochain, la seconde catégorie devant se produire dans le cadre d'un concours.

Le directeur de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, Khaled Mehenaoui, structure organisatrice de la manifestation, a souligné dans une déclaration à l'APS, en marge de la soirée d'ouverture, que cette 3^{ème} édition d'El Fouara show devrait permettre de découvrir de jeunes talents dont quelques uns n'ont pas eu l'occasion de se produire en public dans le cadre d'un festival à rayonnement national.

Tous les jeunes participants bénéficieront, tout au long du festival, de plusieurs conférences devant être animées par des professionnels de cet art parmi lesquels l'humoriste tunisien Khaled Bouzid (connu sous le sobriquet d'El Fahem dans la série TV à succès N'sibti Laâziza) qui fera également partie du jury appelé à déterminer les concurrents.

APS

DROGUE EN AFRIQUE

Début de la 25^e réunion des responsables de la lutte contre le fléau

Les travaux de la 25^e réunion des responsables d'organes en charge de la lutte contre la drogue en Afrique ont débuté hier à Alger avec la participation de 54 pays africains et 10 autres pays en qualité d'observateurs, en sus d'experts et de représentants de 22 institutions internationales et régionales activant dans le domaine de la lutte contre la drogue.

Organisée par le ministère des Affaires étrangères en coordination avec le bureau des Nations unies en charge de la lutte contre la drogue, cette réunion permettra la «concertation et l'échange d'expériences entre les pays africains» et la «présentation de propositions» aux institutions internationales au nom du continent africain, ont indiqué plusieurs intervenants.

Elle permettra également la «promotion de programmes de formation pour les fonctionnaires des services de lutte contre la drogue et la facilitation et l'actualisation de l'échange d'informations» entre les pays du continent.

Présidée par l'Algérie, la rencontre qui se poursuivra jusqu'à vendredi prochain, examinera également plusieurs questions relatives à la lutte contre le trafic de drogue en Afrique, notamment la situation actuelle de la coopération régionale en Afrique et le développement des produits stupéfiants et d'autres



produits non soumis au contrôle international, selon l'ordre du jour de cette réunion.

Les participants à cette rencontre examineront en outre la question de la lutte contre la

culture, le trafic de drogue et ses menaces ainsi que la mise en place d'une stratégie «efficace» pour faire face au trafic de cannabis.

Le suivi de la déclaration fi-

nale et le plan d'action relatif à la coopération pour une stratégie «complémentaire et équilibrée» de lutte contre le problème mondial de la drogue seront également examinés en préparation à

la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur la lutte contre la drogue prévue en 2016.

Les pays africains évoqueront lors de cette réunion les mesures prises pour le «renforcement de la coopération régionale» dans différents domaines dont, selon la même source, les enquêtes communes et la formation des cadres des services spécialisés dans la lutte contre le trafic de drogue, en sus de l'échange d'informations relatives à ces crimes et l'examen des obstacles qui se posent aux efforts consentis en matière de lutte contre le trafic de drogue dans le continent africain.

Le bilan de la mise en oeuvre des recommandations de la 23^e réunion des responsables d'organes en charge de la lutte contre la drogue en Afrique tenue en septembre 2013 à Addis-Abeba sera présenté à cette occasion, outre la préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion des responsables de ces organes.

Les plans de développement de l'Algérie ont augmenté ses capacités de lutte contre la criminalité transnationale

Les plans de développement et de modernisation, mis en oeuvre par l'Algérie, ont augmenté ses capacités de lutte contre la criminalité transnationale organisée, particulièrement le trafic des stupéfiants, a indiqué hier à Alger un responsable au ministère des Affaires étrangères (MAE).

Dans ce contexte, le directeur général des affaires politiques et de la sécurité internationale au MAE, Rachid Beladhane, a rappelé la stratégie de lutte contre la drogue, pour la période 2011-2015, mise en place par l'Algérie.

Cette stratégie «se caractérise principalement par l'importance accordée aux actions de prévention, notamment en direction des jeunes par la mise en place d'une feuille de route pour chacun des secteurs concernés», a-t-il expliqué.

Intervenant à l'occasion de l'ouverture de la 25^e session de la réunion des chefs de service chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, le même responsable a encore précisé que cette stratégie «est basée sur

les résultats de la première stratégie et ceux de l'enquête épidémiologique réalisée en 2010 relative à la prévalence de la drogue».

L'autre point fort de cette approche c'est l'importance accordée au traitement, à travers notamment l'achèvement durant le quinquennat de stratégie, d'un vaste réseau de structures de soins pour la population toxicomane, a ajouté M. Beladhane.

Il a, en outre, souligné que les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la sécurisation des frontières ont «amplement soutenu la politique nationale en la matière, notamment dans son volet relatif à la réduction de l'offre».

Le même responsable a, d'ailleurs, souligné que les plans de développement et de modernisation ont abouti à «l'augmentation des capacités de lutte contre la criminalité transnationale organisée, particulièrement le trafic des stupéfiants» et ont permis d'obtenir des résultats «encourageants».

Plus explicite, il a estimé que ces résul-

tats sont le fruit d'une «volonté affirmée et permanente de combattre, dans le respect de la loi (...), ce fléau et de prévenir notre société contre toutes les dérives pouvant être induites par la criminalité transnationale, dont la consommation des drogues et le terrorisme».

Par ailleurs, M. Beladhane a indiqué que les réunions des chefs de service chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, «revêtent une importance capitale et constituent une importante occasion pour échanger les expériences et les bonnes pratiques mises en œuvre dans le continent africain».

«Un continent désormais carrefour d'intenses activités liées à la criminalité transnationale sous toutes ses formes et manifestations», a-t-il déploré.

Dans le même cadre, M. Beladhane a indiqué que «la rencontre d'aujourd'hui, qui se tient à quelques mois de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le problème mondial de la drogue, prévue début 2016, constitue une

excellente occasion pour sérir les problèmes auxquels notre continent fait face».

Le responsable algérien a dans le même contexte, relevé que l'Afrique est «l'une des régions du monde qui connaît une évolution constante» de la menace terroriste couplée à la présence de réseaux criminels, notamment au Sahel.

«J'estime que nous devons nous impliquer dans un travail d'évaluation rigoureux de notre action en rapport direct avec les défis que vit le continent africain et qui sont clairement restitués par les différents rapports internationaux, (...) qui font apparaître l'Afrique comme une région vulnérable au trafic de drogues», a-t-il plaidé. Organisée par le MAE en coordination avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), cette rencontre de cinq jours regroupe de hauts fonctionnaires chargés de la lutte contre la drogue de 54 pays africains, et des représentants de plusieurs organisations internationales et régionales invitées en qualité d'observateurs.

De nouveaux combats mettent à mal le cessez-le-feu au Soudan du Sud

L'armée sud-soudanaise a accusé hier la rébellion d'avoir mené de nouvelles attaques en dépit du cessez-le-feu qui devait mettre un terme à 21 mois de guerre civile.

Le porte-parole de l'armée, Philip Aguer, a affirmé que des rebelles avaient attaqué des positions proches de la ville de Malakal, capitale de l'Etat pétrolier du Haut-Nil (nord) mais que les troupes gouvernementales les avaient «repoussées et que la situation était désormais calme».

Il a toutefois ajouté qu'un grand nombre de miliciens de l'Armée blanche, appartenant à l'éthnie du

chef de la rébellion, l'ex vice-président Riek Machar, se «rassemblaient au sud de Malakal en vue d'une attaque».

L'armée et les rebelles s'accusent mutuellement de ne pas respecter la trêve conclue le 29 août pour mettre fin au conflit qui ravage le jeune pays depuis décembre 2013. En dépit des combats, les deux parties assurent que l'accord signé le mois dernier reste en vigueur.

Dimanche, M. Aguer avait déclaré que les rebelles et l'armée s'étaient affrontés dans l'Etat voisin d'Unité dans des combats qui ont fait cinq morts parmi les sol-

dats. Une femme a également été tuée et de nombreuses personnes ont été blessées dans les affrontements qui se sont produits dans le comté de Guit, à l'est de la ville de Bentiu (nord). «Là-bas aussi, la situation est maintenant sous contrôle», a ajouté le porte-parole. Il n'était pas possible de vérifier ces affirmations de source indépendante dans un conflit où les belligérants s'accusent régulièrement de mensonges.

La guerre civile au Soudan du Sud a commencé en décembre 2013 avec la rivalité opposant le président Salva Kiir et M. Machar, son ancien adjoint qu'il avait



limogé. Marqué par des massacres et des atrocités de part et d'autre, le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et chassé quelque 2,2 millions de Sud-Soudanais de leur foyer. Le groupement est-africain de l'Igad - Djibouti, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud -, qui a assuré la médiation des pourparlers de paix, est censé contrôler le respect du cessez-le-feu. Mais ses observateurs manquent de moyens pour surveiller efficacement les forces rivales, éclatées entre de multiples groupuscules militaires.

APS

NIGER

L'ex-président du Parlement Hama Amadou investi candidat à la présidentielle de 2016



L'ex-président du Parlement du Niger, Hama Amadou, exilé depuis un an en France, a été investi dimanche candidat à l'élection présidentielle de 2016 par son parti, le Mouvement démocratique nigérien (Moden).

«Nous décidons d'investir Hama Amadou, qui est le seul espoir pour le Niger, candidat à l'élection présidentielle de 2016», a indiqué dans un communiqué le Moden, dirigé par M. Amadou.

Il est le premier candidat officiellement déclaré au scrutin présidentiel, dont le premier tour couplé à des législatives est programmé le 21 février 2016.

Hama Amadou a été investi en son absence par un congrès extraordinaire du Moden à Zinder (sud), la deuxième ville du Niger, en présence de plusieurs milliers de ses partisans et des responsables de l'opposition.

Opposant au président Mahamadou Issoufou, il avait précipitamment quitté le pays fin août 2014 après l'autorisation par les députés de son audition par la justice dans une présumée affaire de trafic de bébés.

L'opposant dénonce un «dossier politique» visant à «écarte de la présidentielle», le gouvernement parle d'un «dossier de droit commun».

EGYPTE

Des touristes mexicains tués par erreur



La police et l'armée égyptiennes ont tué dimanche 12 personnes, des touristes mexicains et des Egyptiens, en prenant pour cible par erreur leurs voitures dans l'ouest de l'Egypte, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

«Les forces conjointes de la police et de l'armée, qui pourchassaient des terroristes à Wahat, dans le désert occidental, ont ouvert le feu par erreur sur quatre pick-up qui transportaient des touristes mexicains», a expliqué le ministère dans un communiqué.

«Douze personnes ont été tuées et 10 blessées parmi les touristes mexicains et des Egyptiens» qui les accompagnaient, a précisé le ministère.

CRISE LYBIENNE

Messahel : «L'Algérie réitère son appel aux parties libyennes à former un gouvernement d'union nationale»

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel a réitéré dimanche au Caire l'appel de l'Algérie à toutes les parties en Libye à «trouver une solution consensuelle devant accélérer la formation d'un gouvernement d'union nationale légitime».

«L'Algérie appelle tous les frères libyens à trouver une solution consensuelle devant accélérer le processus de formation d'un gouvernement d'union nationale légitime qui sera chargé de diriger la transition et de construire des institutions constitutionnelles à même de s'imposer, de maîtriser la situation sécuritaire dans ce pays et de faire face aux groupes terroristes», a souligné M. Messahel dans son allocution à la 144^e session du conseil des ministres de la Ligue arabe.

M. Messahel a estimé que «la détérioration de la situation sécuritaire en Libye a ses retombées sur toute la région, d'où la nécessité», a-t-il dit, pour la Ligue arabe et la communauté internationale de parrainer le dialogue entre les belligérants et de soutenir les efforts du représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, Bernardino Leon en faveur d'une solution consensuelle devant préserver l'intégrité territoriale de la Libye et l'unité des Libyens».

Concernant la Syrie, M. Messahel a rappelé que la «la situation sécuritaire et humanitaire se détériore de plus en plus», soulignant la nécessité «d'agir en urgence pour sauver le peuple syrien de la spirale de la violence et de la destruction et d'œuvrer sérieusement à la recherche d'une solution politique et pacifique à la crise».

Il a soutenu dans le même contexte que «face à ces tensions aux conséquences dangereuse sur la Syrie et sur toute la région, nous sou-



haitons que le plan de paix de l'ONU, soutenu par la résolution du Conseil de sécurité du 17 août 2015, serait à même de trouver une issue à cette crise à travers la solution politique et pacifique».

M. Messahel a appelé l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura à «redoubler les efforts avec les belligérants et les parties prenantes à la crise syrienne dans le cadre du respect de la souveraineté de ce pays, de la volonté et des aspirations de son peuple à la paix, à la démocratie et au développement, loin de toute ingérence étrangère ou d'options militaires destructrices».

Pour ce qui est de la situation au Yémen, M. Messahel a réitéré «le soutien de l'Algérie à l'initiative onusienne pour la reprise du dialogue dont la tenue est prévue dans les jours qui viennent à Genève, avec pour objectif de trouver un cadre politique dans le cadre du dialogue national et des décisions y afférentes du Conseil de sécurité, devant préserver l'intégrité territoriale du Yémen et l'unité de son peuple loin de la division et de la guerre civile et ses conséquences négatives».

Concernant la question palestinienne, M. Messahel a relevé «l'aspiration du peuple palestinien à une action arabe devant soutenir ses positions et défendre ses droits légitimes dans un contexte où la souffrance du peuple palestinien face à des pratiques sans précédent des forces de l'occupation, est offusquée par les événements que connaît la région». Il a souligné dans le même

contexte que la communauté arabe est appelée à soutenir la revendication palestinienne quant à une protection de la part de la communauté internationale et de mettre Israël devant ses responsabilités face aux pratiques des groupes de colons israéliens contre les Palestiniens ainsi que la nécessité de se concerter pour présenter au Conseil de sécurité un projet de décision condamnant ces pratiques et inscrivant leurs auteurs dans les listes des organisations terroristes».

M. Messahel a rappelé par ailleurs que l'Algérie qui a «honoré tous ses engagements, lance à nouveau son appel aux pays arabes et à la communauté internationale pour assurer leur soutien matériel afin d'aider les Palestiniens à faire face à la grave situation humanitaire et sociale qu'ils endurent». Le ministre a félicité à cette occasion le peuple palestinien et sa direction «pour ses récents acquis diplomatiques dont le déploiement du drapeau palestinien à l'ONU».

Il a évoqué également la question de la migration estimant qu'une solution à ce phénomène qui se nourrit de sa relation avec la crise transfrontalier et le trafic d'armes et de drogue, passe par la conjugaison des efforts afin d'encourager les solutions politiques et de garantir une vie digne».

M. Messahel s'est recueilli enfin à la mémoire des hadjis, victimes de la chute vendredi d'une grue à la Grande mosquée de La Mecque (Arabie Saoudite).

Le dialogue inter-libyen en phase «cruciale» et «décisive»

Le dialogue inter-libyen est arrivé actuellement à une phase «cruciale» et «décisive», a indiqué dimanche au Caire le ministre des Affaires maghrébines de l'Union africaine et de la Ligue des Etats Arabes, Abdelkader Messahel.

«Le dialogue inter-libyen sous l'égide du représentant spécial des Nations unies est arrivé actuellement à une phase cruciale et décisive», a déclaré M.

Messahel en réponse à une question sur la position algérienne au sujet de la crise libyenne posée par une journaliste égyptienne en marge des travaux de la 144^e session du Conseil de la ligue des Etats arabes.

Le ministre a rappelé que «l'Algérie s'est pleinement investie par un soutien franc et loyal tendant au rapprochement des positions pour le règlement de la crise libyenne».

«L'Algérie renouvelle de nouveau sa confiance aux parties libyennes pour transcender leurs divergences et dépasser leurs différences et aboutir à une solution poli-

tique consensuelle visant à former de toute urgence un gouvernement national aux larges compétences pour gérer la transition, mettre en place des institutions légitimes et en mesure de relever les défis d'ordre politique, économique, sécuritaire et de lutte contre le terrorisme pour répondre aux aspirations légitimes du peuple libyen», a-t-il ajouté.

Le ministre a indiqué que «ce gouvernement, une fois mis en place, devra jouir d'un large soutien des Etats voisins et de la communauté internationale».

«Il appartient, dès lors, à la Ligue des Etats arabes et à l'ensemble de la communauté internationale de soutenir fermement le processus politique en cours et d'éviter toute initiative ou action susceptible d'entraver le dialogue en cours et retarder le parachèvement de ce processus», a-t-il affirmé, ajoutant qu'«un tel accord répondra aux attentes du peuple libyen de vivre en paix, dans l'harmonie, la sécurité et la stabilité».

PALESTINE

El Qods occupée : nouvelles incursions israéliennes dans d'Al Aqsa, sept fidèles arrêtés

Les forces d'occupation israéliennes ont poursuivi leurs incursions pour la deuxième journée consécutive dans la mosquée Al-Aqsa dans la vieille ville d'El Qods, arrêtant au moins sept fidèles, ont rapporté des médias.

Au moins sept fidèles ont été arrêtés violemment par des éléments relevant des unités spéciales israéliennes qui ont fait usage de grenades lacrymogène et des balles en caoutchouc, causant des blessures à une personne agée transportée par la suite à l'hôpital, selon des médias.

La veille, de violents affrontements avaient eu lieu sur ce site sacré ultra-sensible.

Les forces d'occupation israéliennes ont expulsé, pour la première fois, la garde jordanienne positionnée sur l'esplanade des Mosquées et arrêté le directeur de la mosquée, lors de leur attaque contre ce troisième lieu saint de l'islam. Cette nouvelle escalade a été condamnée par nombre de pays



dont la Jordanie et l'Egypte et par le président Mahmoud Abbas appelant «le monde arabe et musulman, ainsi que la communauté internationale à s'atteler immédiatement à faire pression

sur Israël pour qu'il cesse ses tentatives perpétuelles de judaïsation la mosquée Al-Aqsa». Le Parlement arabe a également dénoncé une «politique terroriste» d'Israël contre la mosquée Al Aqsa.

Le Parlement arabe dénonce la «politique terroriste» d'Israël contre la mosquée Al Aqsa

Le président du Parlement arabe, Ahmed Al Jarouane a appelé Israël à cesser sa «politique terroriste» menée contre la mosquée Al Aqsa et les musulmans qui s'y rendent.

Al Jarouane a exhorté également, dans un communiqué publié dimanche, les Etats à contrer les tentatives et agissements israéliens à l'encontre des lieux

sacrés musulmans et chrétiens au sein d'Al Qods occupée.

Il a condamné l'envahissement des forces d'occupation israéliennes de l'esplanade d'Al Aqsa et l'agression des fidèles, exprimant le «rejet catégorique» du monde arabe de ces pratiques «provocatrices et contraires au droit international et humanitaire».

TURQUIE

La ville de Cizre de nouveau sous le couvre-feu

Le couvre-feu levé samedi matin sur la ville kurde de Cizre, a été réintroduit dimanche soir, ont annoncé les autorités locales.

Cette mesure est entrée en vigueur à 19H00 locales (16H00 GMT) et sera appliquée «jusqu'à nouvel ordre» en raison d'opérations en cours pour capturer des éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a précisé le gouverneur de la province de Sırnak dans un communiqué.

Elle vise à «assurer la sécurité des personnes et des biens», a-t-il assuré.

Les autorités turques avaient imposé le 4 septembre un couvre-feu



très strict aux 120.000 habitants de Cizre, un bastion du PKK situé près des frontières iranienne et syrienne.

Pendant une semaine, de violents combats y ont opposé l'armée et la police aux

rebeldes kurdes. Selon le gouvernement turc, plus de 30 militants du PKK ont été tués.

Le principal parti prokurde de Turquie, le Parti démocratique des peuples (HDP), a contesté ce bilan et

affirmé qu'au moins 21 civils avaient péri à Cizre.

Le couvre-feu a finalement été levé samedi matin sur la ville, dont plusieurs quartiers considérés comme des bastions des rebelles ont été sérieusement endommagés par les combats ont rapporté des médias.

Dimanche, des milliers de personnes ont défilé dans les rues de Cizre à l'occasion des funérailles de 16 personnes tuées pendant les combats, selon les mêmes sources.

Depuis la fin juillet, d'intenses combats ont repris entre l'armée et le PKK dans le sud-est de la Turquie.

AFGHANISTAN

Des centaines de prisonniers libérés par un commando taliban

Un commando taliban a attaqué tôt lundi une prison de la province de Ghazni, dans l'est de l'Afghanistan, et libéré plusieurs centaines de détenus, ont annoncé les autorités.

«A environ 02h30, six talibans vêtus d'uniformes militaires ont attaqué la prison de Ghazni.

D'abord, ils ont fait exploser une voiture piégée devant la

porte de la prison, puis tiré une roquette RPG et fait irruption dans la prison», a indiqué le gouverneur adjoint de la province Mohammad Ali Ahmadi.

Il a expliqué que «352 détenus avaient pris la fuite» mais d'après le ministère afghan de l'Intérieur, «jusqu'à 400 prisonniers auraient pu prendre le large».



UKRAINE

Porochenko réitère sa demande de livraison «d'armes défensives»



Le président ukrainien Petro Porochenko a réitéré lundi à Berlin sa demande aux Occidentaux de lui livrer des «armes défensives» afin de lutter efficacement contre les rebelles séparatistes.

«Il est (...) important que notre pays soit soutenu, et pas seulement par des mots», a déclaré M. Porochenko au quotidien conservateur allemand Die Welt, deux jours après une rencontre diplomatique à Berlin qui a marqué quelques progrès, notamment sur la question sensible des élections locales et du retrait des armes. «Il y a un débat aux Etats-Unis sur le fait de savoir si l'on doit nous livrer des +armes létales+.

Qu'est-ce que cela signifie? Il s'agit d'armes défensives (...) Nous ne défendons pas seulement notre pays, nous défendons aussi la démocratie et la liberté», a-t-il insisté. «Nous nous battons en ce moment avec des armes du 20e siècle contre des armes du 21e siècle», a indiqué M. Porochenko.

Samedi, à l'issue d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères à Berlin, l'Allemagne et la Russie ont fait état de progrès sur le processus de paix en Ukraine, notamment sur la question sensible des élections locales et du retrait des armes.

ARABIE SAOUDITE

5 soldats saoudiens tués sur la frontière yéménite

Cinq soldats saoudiens ont été tués sur la frontière avec le Yémen, a annoncé dans la nuit de dimanche à lundi la coalition commandée par Ryad qui mène depuis mars des opérations militaires au Yémen contre les Houthis. «Un soldat du rang et quatre gardes-frontières ont péri dans la région de Najran, dans le sud du royaume», a indiqué la coalition dans un communiqué, ajoutant qu'ils sont morts «dans l'exercice de leurs fonctions en protégeant les frontières de la nation».

Il s'agit des plus lourdes pertes dans un incident frontalier annoncées par la coalition depuis le 26 mars, début de la campagne de frappes aériennes au Yémen visant à empêcher les rebelles houthis, qui se sont emparés depuis l'an dernier de vastes régions dont la capitale, Sanaa, et Aden, de prendre la totalité du pays.

En juin, la coalition avait annoncé la mort de quatre Saoudiens et de dizaines de Yéménites dans des combats, lorsque des forces de l'ancien président du Yémen avaient attaqué la frontière en plusieurs endroits.

IRAK

22 éléments de Daech éliminés

Au moins 22 éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) ont été tués dimanche dans des combats avec les forces de sécurité dans la province d'Anbar, dans l'ouest de l'Irak.

De violents combats ont eu lieu au sud de la ville de Fallujah, située à 50 km à l'ouest de Bagdad entre Daech et les forces de la coalition internationale qui a bombardé et détruit une usine de véhicules piégés.

Les affrontements ont abouti à la mort de 22 éléments du groupe terroristes et la destruction de plusieurs véhicules.

Parmi eux, des avions de la coalition ont bombardé un bâtiment à Fallujah considéré comme une usine de voiture piégée.

Quatre voitures piégées ont été détruites et plusieurs terroristes tués.

YÉMEN

Un soldat émirati tué au début de l'offensive terrestre près de Sanaa

Un soldat émirati a été tué au début de l'offensive terrestre de la coalition lancée dimanche dans le centre du Yémen, non loin de la capitale Sanaa, contrôlée par des rebelles hutis, a annoncé l'armée des Emirats arabes unis (EAU).

«Nos forces ont lancé des opérations militaires à Marib, progressant sur le terrain et repoussant les miliciens hutis, dans le cadre de l'opération menée par la coalition», a indiqué tard dimanche l'agence officielle WAM en citant le commandement de l'armée.

«Durant ces opérations, l'un de nos soldats est tombé en martyr», a ajouté l'agence émiratie.

Des forces pro-gouvernementales yéménites, appuyées par une coalition arabe sous commandement saoudien, ont lancé dimanche une grande offensive terrestre contre les rebelles à Marib, à l'est de Sanaa.

Les Emirats ont perdu 52 soldats lors d'un tir de missile le 4 septembre dans le centre du Yémen.

Sept autres soldats émiratis ont été tués auparavant lors de différentes opérations au Yémen.

Avec le militaire tué dimanche, le bilan dans les rangs émiratis s'élève à au moins 60 morts.

SYRIE

20 morts dans un attentat à la voiture piégée à Hassaké

Vingt personnes ont trouvé la mort hier dans un attentat à la voiture piégée perpétré dans la ville de Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, a rapporté la télévision officielle.

«Le premier bilan de l'attentat à la voiture piégée dans le quartier d'al-Mahata s'élève à 20 morts», a précisé la télévision.

Les équipes de secours recherchent les victimes sous les décombres des immeubles effondrés, selon la même source.

Un autre attentat à la voiture piégée a été perpétré dans un autre quartier, mais son bilan n'était pas connu.

Par ailleurs, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) avait rapporté dimanche qu'au moins 80 personnes avaient péri dans des violents combats au nord-est de Damas depuis près d'une semaine.

La veille, onze personnes ont été tuées, la plupart des civils, dans une attaque à la roquette menée par des rebelles sur un quartier de Damas.

Plus de 240.000 personnes ont été tuées en Syrie depuis le début du conflit en mars 2011.

La Ligue arabe salue les résultats de la conférence internationale sur l'extrémisme tenue en juillet à Alger

La Ligue arabe a salué au Caire les résultats de la Conférence internationale sur l'extrémisme violent et la déradicalisation, tenue à Alger en juillet dernier, susceptibles de contribuer «à l'enrichissement des recommandations du sommet mondial sur la déradicalisation, prévu fin septembre à New York».



Dans ce sens, le Conseil de la Ligue arabe réuni au niveau ministériel a salué lors de sa 144e session ordinaire, au siège de la Ligue, les résultats de «la conférence internationale sur l'extrémisme violent et la déradicalisation», tenue les 22 et 23 juillet dernier à Alger.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, qui conduit une importante délégation aux travaux de cette session, a appelé au Caire à la conjonction des efforts arabes face à la prolifération des groupes terroristes. Il a rappelé, à cet égard, les efforts et les initiatives de l'Algérie dans le contexte mondial pour contrer le terrorisme et qui ont été «fortement appréciés par les partenaires internationaux».

«Certaines approches algériennes ont même été adoptées dans nombre de questions», a fait remarquer M. Messahel, citant la tenue à

Alger de la conférence internationale contre l'extrémisme violent et la déradicalisation.

La stratégie internationale de lutte contre l'extrémisme dont l'annonce est prévue lors du sommet mondial de New York en marge de la 70e session de l'AG des Nations unies tiendra compte des recommandations de cette conférence, a ajouté M. Messahel. A l'ordre du jour de cette session du Conseil de la Ligue arabe, «l'examen des derniers développements de la question palestinienne et la définition des mécanismes d'action arabe au plan international pour faire face aux exactions des autorités israéliennes qui font fi des résolutions de la légalité internationale».

Il sera également question d'examiner «les derniers développements en Syrie, en Libye et au Yémen, ainsi que les questions relatives à la préservation de la sécurité arabe face au pullulement des organisations ter-

roristes». Outre la lutte contre le terrorisme et un Moyen-Orient exempt d'armes de destruction massive, le conseil «se penchera sur le bilan d'action de la commission chargée de la réforme et du développement de la Ligue arabe». Une séance du Conseil sera consacrée à un exposé de l'Envoyé du secrétaire général de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, sur les derniers développements de la situation dans ce pays.

Pour ce qui est du dossier libyen, les efforts des Nations unies et de son Envoyé spécial, Bernardino Léon seront à l'ordre du jour afin que les parties libyennes puissent parvenir à un accord politique visant à mettre un terme à la crise et faire face au groupe autoproclamé EI dans plusieurs régions du pays.

Il sera également question des points liés à la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU et certaines clauses relatives à la réforme de la Ligue arabe.

M. Messahel s'entretient au Caire avec le chef de la diplomatie égyptienne

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel s'est entretenu, hier au Caire avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri, en marge de la 144e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel.

Les deux parties ont évoqué les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion, les développements de la situation dans les pays arabes et leurs retombées sur la sécurité et la stabilité de la région, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les deux ministres sont longuement revenus sur la crise libyenne. Ils ont réaffirmé leur soutien au processus du dialogue national, parrainé par les Nations unies.

Ils ont souligné la nécessité de parvenir à un accord politique entre les belligérants en Libye devant «accélérer le processus de formation d'un gouvernement d'union nationale garantissant l'unité de la Libye, sa souveraineté et sa cohésion sociale».

Les deux parties ont également passé en revue les relations bilatérales et la nécessité de les renforcer davantage afin de les hisser au niveau des aspirations des deux peuples.

Ils ont convenu en outre de la poursuite de la concertation sur les différentes questions d'intérêt commun», ajoute la même source.

UKRAINE - RUSSIE

L'UE prolonge de 6 mois ses sanctions contre sa «liste noire» liée au conflit en Ukraine

Les pays membres de l'Union européenne (UE) sont convenus hier de prolonger de six mois, jusqu'au 15 mars 2016, les sanctions décrétées contre des personnalités russes et des chefs rebelles de l'est de l'Ukraine pour leur implication dans le conflit.

Les 28 membres de l'UE se sont mis d'accord pour renouveler l'application des sanctions pour six mois, jusqu'à la mi-mars de l'année prochaine, a indiqué le Conseil de l'UE.

«L'examen de la situation n'a pas justifié un changement du régime des sanctions ni de la liste des personnes et des entités sujettes à ces mesures restrictives», souligne la source dans un

communiqué. Ces sanctions, qui visent 149 personnes et 37 entités, privées de visa pour l'UE et dont les avoirs ont été gelés, arrivaient à expiration le 15 septembre.

Kiev, l'Otan, l'UE et Washington accusent la Russie d'envoyer des troupes régulières et des armes en soutien aux rebelles séparatistes qui combattent l'armée ukrainienne dans le Donbass. Le conflit a fait plus de 6.800 morts en seize mois.

Moscou a toujours nié toute implication sur le terrain.

Outre le leadership politique et militaire des rebelles et des personnalités politiques impliquées dans l'annexion

de la Crimée par la Russie en mars 2014, plusieurs membres du gouvernement russe et personnalités proches du président Vladimir Poutine figurent sur cette «liste noire» de l'UE.

La Russie a riposté en rédigeant sa propre «liste noire» de personnalités européennes jugées indésirables, interdites d'entrée sur son territoire.

Au total, 89 noms, dont ceux d'anciens chefs de gouvernement, de hauts responsables de la défense et de parlementaires, critiques de la politique de la Russie, y figurent.

Par ailleurs, en juin dernier, l'UE avait déjà prolongé les lourdes sanctions imposées l'année dernière contre

des pans entiers de l'économie russe, jusqu'à fin janvier 2016.

Les Européens entendent évaluer en fin d'année les progrès accomplis dans l'application de l'accord de Minsk, qui a permis d'instaurer une trêve dans les combats en février, avant de décider s'ils prolongent ces sanctions qui ont considérablement aggravé les tensions avec Moscou.

En représailles aux sanctions économiques de l'UE, qui visent notamment des banques, des entreprises de défense et le secteur pétrolier, la Russie a interdit l'importation de très nombreux produits agroalimentaires européens.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA
Le Numéro D'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501035

AVIS N°.108./2015

Portant annulation de procédure
relative à l'Avis d'attribution provisoire
N° 51-52/2015

Conformément au décret présidentiel n° 10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le président de la de l'assemblée publique communale de Birtouta annonce que l'avis d'attribution provisoire portant les numéros 51-52 / 2015 attribué à l'entreprise SARL ABC BOUBADACHE EL MAHDI relatif aux projets suivants :

* Aménagement d'un espace vert côté siège Circonscription Administrative Centre Ville Commune de Birtouta. Paru dans les quotidiens « *الخبر* » et « *DK NEWS* » en date du 18/05/2015

* Aménagement d'un espace vert Cité 1680 logts à proximité de 98 locaux Commune de Birtouta.

* Paru dans les quotidiens « *الخبر* » en date du 17/05/2015 et « *DK NEWS* » en date du 18/05/2015 est annulé.

Compte tenu au procès-verbal de la commission interne du 30/08/2015 sous le N°48/2015

Et qu'une nouvelle procédure conformément au décret cité plus haut sera relancée de suite

DK NEWS

Anep : 344 429 du 15/09/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative
D'Hussein Dey

MISE
EN DEMEURE

L'entreprise de travaux de bâtiments EURL VERTE RIVE CONSTRUCTION sise au 07,rue Douzi lot :Ali Khodja Bordj El Kiffan Alger, titulaire du marché N°20/2014 approuvé le 11/03/2014 relatif à la réalisation du reste à réaliser 28 locaux à usage professionnel 05,rue Amar Hamiti Hussein-Dey, est mise en demeure d'honorer ses engagements contractuels notamment d'avoir à signer l'ordre de service de reprise des travaux dans un délai de 08 jours à compter de la date de la 1^{re} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 344 458 du 15/09/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Formation et l'enseignement Professionnels

WILAYA DE DJELFA

Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels
Centre de Formation professionnelle et de l'apprentissage
Chahid Debab Mohamed Féminin - Djelfa

CFFPA FEMININ DEBAB MOHAMED - DJELFA

RECRUTE SUR TITRE

N°	Grade	Conditions exigées	Nombre de postes
01	Administrateur	Licence dans la spécialité ou un titre reconnu équivalent : - sciences de l'information et communication - sciences de gestion - sciences financières - sciences économiques - sciences commerciales - sciences politiques et relations internationales - sciences sociales sauf: option éducative - psychologie option organisation et travail - sciences islamiques option charia et droit - sciences juridiques et Administratives	01
02	Technicien supérieur	TS en Informatique	01

Dossier de candidature à transmettre au CFFPA Féminin/ AIN CHHN wilaya de Djelfa, Dans un délai de 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

- Demande manuscrite
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme + Bulletin relevant le parcours universitaire et / ou de formation
- Copie légalisée de la carte d'identité nationale
- Fiche technique remplie par le candidat

Le candidat définitivement admis doit compléter son dossier administratif et notamment :

- Une copie de l'attestation certifiée justifiant la situation vis-à-vis du service national

DK NEWS

Anep : 344 457 du 15/09/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DU MARCHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME
SERVICE DU MARCHE
N° Fiscal : 2817005959
N° : 603 ./2015

AVIS D'ANNULATION
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics , modifié et complété .

Le président de l'assemblée Populaire Communale de M'silla lance un Avis à tous les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national restreint paru dans les quotidiens :

- *الخبر* : 07/05/2015 .
- dk news :07/05/2015 .

de l' opération :

- ACQUISITION D'APPAREILLAGE DE L'ECLAIRAGES PUBLIQUES,
attribué à :BOUCHAREB SAID
suite à la réunion de la commission des marchés de l'APC de m'sila en date de 09/09/2015
de l'annulation de l'attribution provisoire paru :

- *الخبر* : 07/05/2015 .
- dk news :07/05/2015 .

DK NEWS

Anep : 344 471 du 15/09/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Mon histoire vraie
09:45 : Petits secrets entre voisins
10:15 : Petits secrets entre voisins
10:45 : Une histoire, une urgence
11:20 : Une histoire, une urgence
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Histoire d'un rêve
13:50 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Une infirmière dangereuse
17:00 : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 : Bienvenue au camping
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : My Million
20:35 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : Pep's
20:55 : Mentalist
21:45 : Mentalist
22:35 : Mentalist
23:30 : Restos du cœur : au pays des Restos

2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:05 : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:52 : Consomag
13:55 : Expression directe
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:20 : Dans la peau d'un chef
18:10 : Joker
18:30 : N'oubliez pas les paroles
19:20 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:46 : Parents mode d'emploi
20:47 : Rue de la formation
20:49 : Plus belle la vie ensemble
20:51 : Alcaline l'instant
20:52 : Météo 2
20:55 : Le monument préféré des Français
23:05 : Mariages à vendre

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Ninjago
06:57 : Ninjago
07:24 : Les lapins crétins : invasion
07:31 : Les lapins crétins : invasion
07:37 : Les lapins crétins : invasion
07:43 : Les lapins crétins : invasion
07:55 : Les lapins crétins : invasion
08:02 : Les lapins crétins : invasion
08:08 : Les lapins crétins : invasion
08:15 : Titeuf
08:26 : La chouette & Cie
08:33 : La chouette & Cie
08:40 : La chouette & Cie

08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:40 : Consomag
10:50 : Météo en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
14:00 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
18:50 : Objectif indépendance
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:48 : Plus belle la vie ensemble
20:50 : Capitaine Marleau
22:25 : Météo
22:28 : Parlons passion, en quelques mots
22:30 : Grand Soir 3
23:05 : Le pitch
23:10 : Ici-bas

CANAL+

06:20 : Zapsport
06:25 : Trucs de gosse
06:54 : Un vague souvenir
06:55 : Le grand journal
08:05 : Mon oncle Charlie
08:29 : A propos du film
08:30 : Mommy
10:45 : Gemma Bovery
12:20 : Mon oncle Charlie
12:47 : La météo
12:48 : Le JT
13:05 : Zapping
13:15 : Le petit journal
13:55 : Saint Laurent
16:20 : L'oeil de Links
16:45 : Wayward Pines
17:30 : Wayward Pines
18:10 : Mon oncle Charlie
18:35 : Album de la semaine
18:42 : Ma pire angoisse
18:45 : Le grand journal
20:04 : La météo
20:10 : Le petit journal
20:50 : Zapping
20:55 : Vie sauvage
22:41 : Plateau cinéma indépendant
22:42 : Geronimo

M6

06:00 : M6 Music
07:00 : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:40 : Docteur La Peluche
08:05 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:15 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:30 : Les p'tits cuistots
08:35 : Les p'tits cuistots
08:45 : Météo
08:50 : M6 boutique
10:00 : Modern Family
10:25 : Modern Family
10:50 : Desperate Housewives
11:45 : Desperate Housewives
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : Témoignage risqué
15:45 : Witches of East End
16:20 : Witches of East End
17:15 : Les reines du shopping
18:25 : La meilleure boulangerie de France
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Scènes de ménages : enfin en vacances !
21:00 : La mer
22:40 : Scènes de ménages
23:45 : La fabuleuse histoire des séries d'humour

TÉLÉ

La sélection

20h55

Mentalist

Résumé

Trop souffrant pour travailler, Jane abandonne lâchement Lisbon et prend la direction des opérations depuis son bureau. L'enquête : un mystérieux assassinat, visiblement lié à une affaire de contrefaçon de diamants. De son côté, Abbott apprend que d'anciennes frasques pourraient coûter à son épouse le job de ses rêves à Washington...



20h45

Le monument préféré des Français

Résumé

Stéphane Bern présente la deuxième édition d'un rendez-vous dont l'ambition culturelle est de faire découvrir les plus beaux monuments de la France métropolitaine. Parmi tous les chefs-d'œuvre du patrimoine français proposés, un seul sera élu «Monument préféré des Français 2015», succédant ainsi au Monastère de Brou. Sophie Jovillard, Jean-Sébastien Petitdemange et Pierre Bonte, ponctuent les reportages d'anecdotes et d'informations intéressantes sur les différents monuments mis à l'honneur. C'est l'occasion de visiter, entre autres, le Palais Rohan, à Strasbourg, la cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay, la Gare maritime Transatlantique, à Cherbourg, ou le château de Bazoches, en Bourgogne...

**3**

19h30

Capitaine Marleau

Résumé

Une capitaine de gendarmerie aux méthodes peu conventionnelles mène l'enquête après la découverte du corps d'une femme dans une entreprise.



20h55

Vie sauvage

Résumé

Un homme, proche de la nature et qui refuse la société de consommation, enlève ses fils âgés de 6 et 7 ans et se lance dans une cavale qui durera onze ans.

**M1**

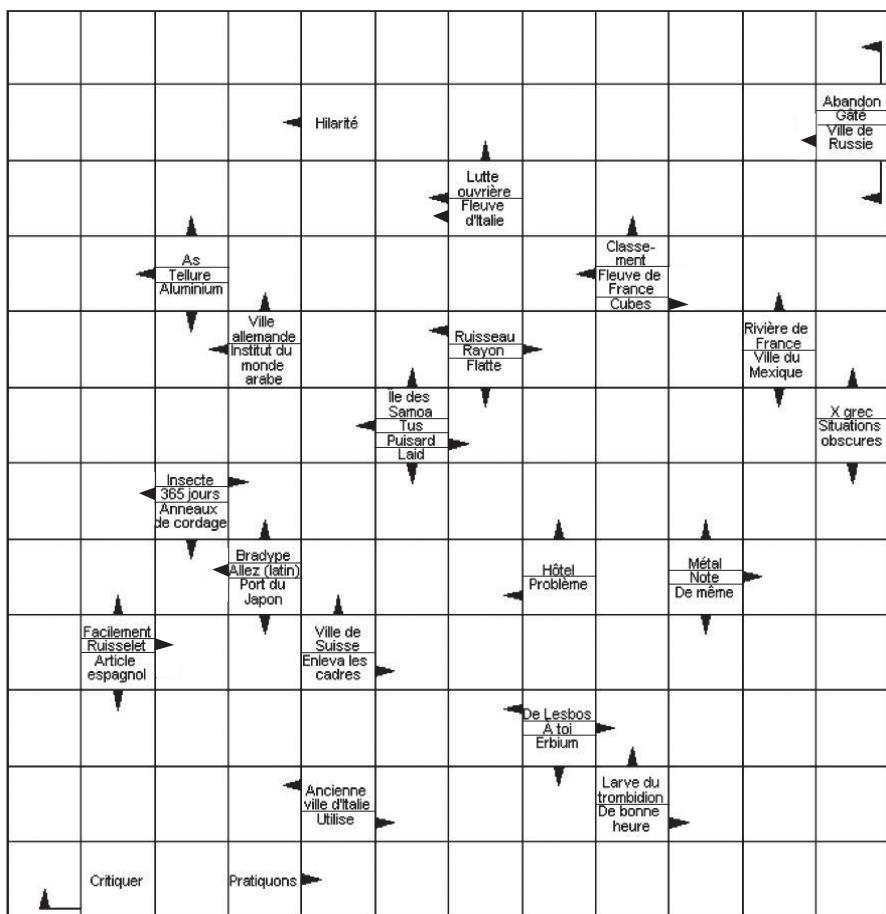
20h50

Scènes de ménages : enfin en vacances ! A la mer

Résumé

Après une année de crépages de chignon et de petites mesquineries en tout genre, les couples poursuivent leurs scènes de ménage au soleil. Marion et Cédric s'envolent pour le Maroc, version hôtel-club all inclusive, où ils réalisent qu'ils ne sont plus aussi jeunes qu'ils le croyaient. Lilian et José rêvent à de nouvelles expériences avec leurs très beaux voisins, qui les reçoivent dans leur magnifique villa en bord de mer. Emma, Fabien et leur petite Chloé tentent de s'offrir un peu de repos, et surtout un peu d'intimité, dans la maison de vacances des omniprésents parents de Fabien. Huguette et Raymond retrouvent avec bonheur leur emplacement du camping de Plestin-les-Grèves et rivalisent d'imagination pour conserver, même en vacances, leur statut d'enquiquineurs numéro un...

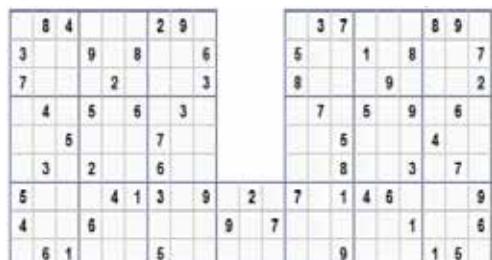
Mots fléchés n°1070



Samouraï-Sudoku n°1070

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1070

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immun-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hanguar
7. Qui se meut avec agilité - Fille de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Citations

“Rien ne vaut une douce maman.”

*Léon Tolstoï



C'est arrivé un 15 septembre

- 1935 : adoption des lois de Nuremberg.
- 1947 : résolution n° 34 du conseil de sécurité des Nations Unies relative à la question gréco-romaine.
- 1949 : Konrad Adenauer devient chancelier de la RFA.
- 1956 : Norodom Sihanouk se proclame Premier ministre du Cambodge.
- 1963 : Ahmed Ben Bella devient président d'Algérie.
- 1983 : démission de Menahem Begin de son poste de chef du gouvernement israélien.
- 2008 : Faillite de la banque Lehman Brothers.

Célébrations

- Journée européenne de la prostate.
- Journée mondiale du lymphome.
- Journée internationale de la démocratie.
- Journée internationale pour la liberté de l'Instruction.
- Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador : Jour de l'indépendance obtenu vis-à-vis de l'Espagne.
- États-Unis : Début du mois de l'héritage hispanique.
- Inde : jour de l'ingénieur célébrant la naissance de l'ingénieur Mokshagundam Visvesvarayya.
- Royaume-Uni : Battle of Britain Day.
- Slovénie : fête de la Restitution du littoral slovène à la patrie.
- Thaïlande : Jour de Silpa Bhirasri, sculpteur qui consacra sa vie à l'art thaï.

JEUX AFRICAINS 2015
ATHLÉTISME
Makhloufi
engagé sur 800 m



Taoufik Makhloufi, le champion olympique du 1500 m au JO de 2012 à Londres a choisi de représenter l'Algérie sur 800 m aux Jeux africains de 2015 en cours à Brazzaville (Congo), a indiqué lundi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«Makhloufi a embarqué pour Brazzaville dimanche soir, juste après avoir remporté le 1500 m du meeting international de Rieti (Italie). Il est attendu lundi au Congo pour participer au 800 m, prévu à partir du 15 septembre courant, en série, demi-finale et finale» a encore détaillé la FAA.

(VOLLEY)
L'Algérie bat l'Egypte
et passe en finale

L'équipe nationale algérienne (hommes) de volley-ball s'est qualifiée pour la finale des 11es Jeux Africains en battant l'Egypte 3-2 dimanche soir en demi-finale, jouée à la salle Massamba-Débat à Brazzaville. Après le set remporté par 25-16, les Verts se sont fait reprendre et ont cédé le second set (20-25), et même le 3e sur le score de 25-19. Ils se sont ressaisis pour remporter le 4e set 25-19, poussant les deux sélections à jouer un dernier set décisif pour désigner celui qui jouera la finale dimanche.

Le 5e set s'est joué sous une forte pression d'une élimination pour les deux équipes. Un set qui a permis aux Algériens d'impressionner, avant d'être remporté sur le score net de 15-6.

«Le match n'était pas facile, L'Egypte était venue pour le sacre et elle était, évidemment, la favorite N°1. Nous étions déterminés à aller le plus loin possible dans ce tournoi et on a eu le dernier mot», a déclaré à chaud l'entraîneur Mouloud Ichéddji, à la presse algérienne présente à Brazzaville. Interrogé sur la finale, le coach national ajoute: «On jouera la finale en moins de 24 heures. Ce n'est pas facile, et on travaillera maintenant sur la récupération». En finale, prévue dimanche à 19h00, l'Algérie affrontera la sélection du Congo qui a éliminé le Rwanda 3-1 (25-23, 20-25, 25-18, 25-23). Avec cette qualification, le Congo inscrit son nom dans le palmarès des Jeux Africains et d'une compétition africaine, puisque, lundi, ce sera la première finale internationale, réalisée par le volley-ball congolais dans son histoire. Chez les dames, la finale opposera le Cameroun au Kenya (deux équipes qui ont évolué dans le groupe B, lors du 1er tour). En demi-finale, le Cameroun a battu son homologue des Seychelles 3-0 (25-21, 25-22, 25-23), alors que le Kenya a éliminé l'Egypte sur le score de 3-2 (25-21, 24-26, 24-26, 24-26, 25-14 et 15-11). Les sélections du Cameroun et du Kenya s'étaient rencontrées lors du premier tour, et la victoire était revenue aux Camerounaises sur le score de 3-1.

BASKET-BALL / COBB ORAN

Assurer le maintien en Super-Division «A»

Le promu en Super Division A de basket-ball, le COBB Oran, se fixe comme objectif le maintien parmi l'élite, a indiqué son entraîneur, Boumediène Mohamed.

Sans nourrir de grande ambition, il compte faire progresser de jeunes joueurs, dans la perspective de former une bonne équipe d'avenir. L'entraîneur Boumediène a clairement fait le choix de la continuité en conservant une bonne partie de l'effectif de la saison dernière. Seuls deux joueurs ont été recrutés, à savoir Mordi Abdellah et Ait Meziane Mohamed du MC Saida. «L'objectif est de faire progresser le groupe et de l'amener à maturité. Nous avons un potentiel énorme et il reste encore beaucoup de choses à faire, pour pouvoir prétendre à des titres», a-t-il souligné. «Le groupe est très jeune et la plupart des



joueurs vont découvrir ce niveau de compétition», a ajouté le coach oranais, estimant qu'il n'existe pas un grand fossé entre la Super Division «B» et «A». Pour mieux appréhender la nouvelle saison qui s'annonce difficile, les joueurs du COBB sont à pied d'œuvre depuis le 17 août dernier à la forêt de Canastel. Un autre stage prévu en fin septembre courant sera consacré au volet technico-tactique et ponctué par des matchs amicaux face à des adversaires à désigner, a-t-il indiqué. Le COBB est parvenu à

terminer leader de la phase du play-off du tournoi de la Super Division B qui s'est déroulé à Oran en s'imposant face au CSC Gué Constantine et l'USM Alger, ce qui lui a permis d'accéder en Super Division en compagnie du PS El-Eulma.

Créé en 1995, ce club a débuté en division d'honneur pour monter progressivement. Après le changement de l'encadrement en 1998, il a atteint deux demi-finales de la coupe d'Algérie en 2004 puis en 2015 et a été deux fois vice-champion d'Algérie en 2003-2004 et

JIJEL
Le complexe sportif
Hocine-Rouibah et
ses annexes font
peau neuve

Le terrain de réplique attenant au complexe sportif Hocine-Rouibah de Jijel a été entièrement revêtu d'une pelouse en gazon synthétique de 4ème génération, a-t-on constaté dimanche.

Les travaux de ce projet, dont le coût est estimé à 70 millions de dinars, ont également concerné la piste pour les entraînements et les épreuves d'athlétisme, ont indiqué les services de la wilaya.

Le stade de football de ce complexe, d'une capacité d'accueil de 40.000 places, va également faire l'objet de travaux pour la pose d'un gazon naturel pour une enveloppe de 17 millions de dinars. Il est aussi question de la rénovation de la toiture, de la réalisation d'une unité de soins et de récupération ainsi que de l'acquisition d'équipements pour l'entretien du terrain et des diverses dépendances.

Ces travaux, une fois achevés, permettront à ces infrastructures d'abriter des rencontres sportives «aussi bien d'envergure locale, régionale que nationale», selon la wilaya. Pour rappel, en raison de la fermeture temporaire de ce complexe, les différentes manifestations sportives avaient été délocalisées vers d'autres installations, à l'image des stades Amiroche ou de Taher.

TENNIS/CLASSEMENT
MONDIAL JUNIORS
Ibbou régresse
à la 45^e place (ITF)

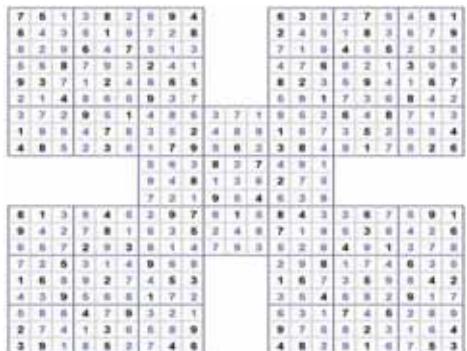
La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a perdu trois places au classement mondial juniors et se retrouve à la 45^e position du nouveau Ranking de la Fédération internationale de tennis (ITF). La championne d'Afrique en titre a fait les frais de son élimination précoce à l'US Open, organisé du 6 au 13 septembre à New York, et dans lequel elle a été éliminée dès le premier tour, aussi bien en simple qu'en double.

Dans le tableau simple, l'Algérienne s'était inclinée 6-3, 6-2 contre la Hongroise Fanni Stollar (11e mondiale). Idem dans le tableau double, dans lequel Ibbou avait fait équipe avec l'Ukrainienne Katarina Zavatska et elles ont été éliminées dès le 1er tour (6-4, 6-1) contre la paire composée de Vera Lapko (Biélorussie) et Tereza Mihalikova (Slovaquie). Ibbou (16 ans) rentrera incessamment en Algérie pour prendre part à deux tournois internationaux, du 12 au 19 septembre à Tlemcen et du 19 au 26 du même mois à Alger.

Ces tournois, dotés de 10.000 dollars chacun, sont programmés sur les courts de Mansourah (Tlemcen) et Ben Aknoun (Algier) et seront dirigés par le juge-arbitre international italien, Massimo Morelli.

APS

Sudoku N°1069



S o l u t i o n

Mots Croisés N°1069

SCRIPTURAIRE
 AIOLI■SAUNER
 LAPINE■IXODE
 INA■SOUL■CUI
 FORMOL■LATIN
 I■TENERE■ART
 COZES■PRIVEE
 AL■S■BRAVO■R
 TYR■MAIE■M■
 IMAGERIE■VIN
 OPTERIONS■EU
 NESLE■STABLE

Solution Mots Fléchés N°1069

SERICICULTRICES
 A■ORALISE■ELOGE
 GALIPETTES■EN■R
 UNES■TEE■NOS■ER
 ED■ERS■NEOPHYTE
 NOTRE■OS■ITALIE
 AU■ANGUILLE■ARS
 YIN■TUILES■ANE■
 LLIVIA■ENKI■GRE
 ALLIEN■TYR■Y■U
 CE■FRAISE■Kilos
 STE■ECRUM■POSAS■
 ATRE■OEIL■URNES
 IEPER■AVANTAGER
 NE■INUIT■SE■SI
 TIMON■FEEKLO■N
 JOEL■PLANS■ISSA
 ERES■ART■ETANG
 AGE■EON■EMMEN■A
 NA■BLOCUS■USTER

4^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis : RCR-ESS et USMA-MCO au programme aujourd'hui

L'USM Alger, qui a assuré sa qualification en demi-finale de la Ligue des champions, et l'ES Sétif, qui a été éliminé de la même compétition, seront soumis à un test très sérieux dans leur match respectif pour le compte des matchs retard de la 4^e journée de la Ligue 1 Mobilis contre respectivement le MC Oran et le RC Relizane.



Said Ben

Les joueurs de l'USM Alger partent, certes, favoris devant le MC Oran où un différend oppose le président au coach Cavalli. Mais, attention, les gars d'El Hamri sont redoutables hors de leurs bases, d'autant qu'ils cherchent coûte que coûte leur première victoire. Néanmoins, le coach des Rouge et Noir Hamdi récupérera les joueurs qu'il n'a pas utilisés lors du déplacement de l'équipe à Khartoum pour la Ligue des champions

contre El-Merreikh, perdu 1-0.

Ainsi les trois internationaux seront frais et dispos pour ce match et il s'agit du capitaine Nacereddine Khoualed, Hocine Benayada et Hocine El Orfi. Ces joueurs ont été laissés au repos par le staff technique, face à El Merreikh.

Avec les autres coéquipiers, Hamza Koudri, Mohamed Seguer, Kadou Beldjilali, Youssef Belaïli, et Brahim Boudebouda, le staff technique de l'USMA aura vraiment l'embarras du choix question effectif.

Et c'est la raison pour laquelle les observateurs estiment que les Rouge et Noir sont favoris et doivent donc saisir cette opportunité pour réussir la passe de trois après leurs deux précédents succès de suite en championnat.

De son côté, le MC Oran voudra bien rééditer le coup de la saison passée face aux gars de l'USMA. La saison passée, le MCO a obligé les Rouge et noir au partage des points. Il est vrai que l'USMA a changé d'effectif plus riche, mais les Oranais sont décidés à se sur-

passer pour réaliser un bon résultat à Bologhine. Le match promet donc, d'autant que les deux formations sont connues pour le beau football qu'elles pratiquent.

Dans l'autre match, le RC Relizane, sous la houlette de son nouvel entraîneur Abdelkrim Benyelles, est avide de confirmer sa première victoire en championnat acquise sur le terrain du RC Arbaâ lors de la précédente journée.

Seulement, sa mission sera difficile face à l'ES Sétif, plus que jamais décidée à se réhabiliter après son échec en Ligue africaine, dont elle est le détenteur du trophée. Relizane veut donc coûte que coûte effacer cette défaite concédée à domicile face au MC Alger. Un sursaut d'orgueil devant le champion d'Algérie en titre serait un véritable stimulant et surtout un gage d'assurance pour les Lions de la Mina restant sur une victoire à l'extérieur.

Donc une autre victoire serait synonyme de bonne dynamique à préserver.

Quant à l'ES Sétif, Madoui sait très bien que son équipe est capa-

ble du meilleur comme du pire. D'où la prudence qui caractérise les gars des Hauts Plateaux, surtout lors des matchs à risques comme celui d'aujourd'hui.

S.B.

Programme d'aujourd'hui :

16h30 : Relizane: RC Relizane - ES Sétif

19h00 : Alger: USM Alger- MC Oran

Déjà joués:

USM El Harrach- NA Hussein Dey 2-0

Mō Béjaïa- CS Constantine 0-0

CR Belouizdad- JS Kabylie 1-1

USM Blida- MC Alger 1-0

ASM Oran- DRB Tadjenant 0-1

JS Saoura- RC Arbaâ 1-1

Rappel du classement :

	Pts	J
1 .USM Harrach	10	4
2 .DRB Tadjenant	9	4
3 .CR Belouizdad	8	3
4 .CS Constantine	7	4
5 .USM Alger	6	3
--MO Béjaïa	6	4
--JS Saoura	6	4
8 .MC Alger	5	4
9 .ES Sétif	4	3
--ASM Oran	4	4
--USM Blida	4	4
12 .RC Relizane	3	3
-- NA Hussein Dey	3	4
14 - MC Oran	2	3
--JS Kabylie	2	4
16 - RC Arbaâ	1	4

USM EL HARRACH:

Said Allik «intéressé» à l'idée d'intégrer le bureau dirigeant

L'ancien président de l'USM Alger, Said Allik s'est dit dimanche «intéressé» à l'idée d'intégrer le bureau dirigeant de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football).

«Je suis intéressé par ce challenge, d'autant plus qu'au niveau de l'USM, existe un grand potentiel qui a besoin d'être bien encadré.

Je suis en pleine période de ré-

flexion, et je n'ai encore pris aucune décision», a affirmé à l'APS Allik, qui est actuellement à la tête du club sportif amateur (CSA) de l'USMA. Ayant dirigé l'USMA pendant plusieurs années, couronnées par de nombreux titres nationaux, Said Allik s'est retiré des affaires du club, cédant sa place avec l'avènement du professionnelisme en 2010, à l'homme d'affaires Ali

Haddad, nouveau actionnaire majoritaire du club.

«J'ai été sollicité par le président de l'USM Abdekader Manaâ pour rejoindre le club. C'est une personne que je connais depuis que j'étais joueur au club à la fin des années 1970, il était mon président», a-t-il ajouté. Allik a assisté, «sur l'invitation de Manaâ» au match USM-NAHD (2-0) disputé jeudi

dernier au stade du 5-Juillet d'Alger, comptant pour la 4^e journée du championnat.

«Je dois bien réfléchir, peser le pour et le contre, avant de trancher», a-t-il conclu.

«Au terme de la 4^e journée, l'USM caracole en tête du classement avec 10 points, à une longueur du promu, le DRB Tadjenant.

Ligue 2 «Mobilis» : (4^e journée - mise à jour) : ASO Chlef - MC El Eulma mardi, à 19h00

Le match ASO Chlef - MC El Eulma se jouera le mardi 15 septembre, à 19h00, au stade Boumezrag de Chlef pour la mise à jour de la 4^e journée de Ligue 2 «Mobilis» de football, entamée vendredi

dernier. Pour aider les joueurs de l'ASO et du MCEE à bien récupérer après cette mise à jour du calendrier, les matches de la prochaine journée (la 5^e, ndlr) ont été décalés de 24 heures. En effet, contraire-

ment aux autres clubs de Ligue 2 Mobilis, qui disputeront la 5^e journée le vendredi 18 septembre, l'ASO et le MCEE ne feront leur entrée en lice que le lendemain (19 septembre), respectivement contre

LIGUE 2 MOBILIS DE FOOTBALL (5^e JOURNÉE) : Olympique Médéa-ASO Chlef décalé au samedi 19 septembre

Le match entre l'Olympique Médéa et l'ASO Chlef entrant dans le cadre de la 5^e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, a été décalé au samedi 19 septembre (16h30), a appris l'APS dimanche auprès de la Ligue de

football professionnel (LFP). Il s'agit de la deuxième rencontre qui se jouera samedi après celle qui opposera le MCE Eulma à l'USM Bel Abbès. Les autres rencontres de cette journée se joueront le vendredi 18 septembre. Le MCEE sera

en appel mardi à Chlef pour donner la réplique à l'ASO, en mise à jour de la 4^e journée.

A l'issue des matchs de la 4^e journée, disputée vendredi dernier, le CA Batna occupe le fauteuil de leader avec 10 points.

La LFP ordonne la fermeture du stade 13-Avril de Saida

La Ligue du football professionnel (LFP) en Algérie a ordonné la fermeture du stade 13-Avril de Saida en raison de la déterioration de sa pelouse en gazon naturel, selon le président de cette instance Mahfoud Kerbadj. «Nous avons pris la décision de fermer le stade de Saida, sa pelouse est devenue un véritable danger pour la santé des joueurs», a déclaré Kerbadj, invité d'El-Hedda TV dimanche soir.

L'entraîneur du MC Saida, Mohamed Mihoubi, avait déploré vendredi «l'état catastrophique» dans lequel se trouvait la pelouse du stade du 13-Avril 1958 de Saida, «principale cause» des contre-per-

formances à domicile de son équipe en ce début de championnat de Ligue 2 algérienne de football, selon ses dires. L'ex-coach du RC Arbaâ a tenu, à ce propos, à défendre ses joueurs contraints au partage des points avec l'O Médéa (0-0) lors de la précédente journée du championnat. «Ils n'ont rien à se reprocher car ils n'arrivaient pas à faire une passe à trois à cause du très mauvais état de la pelouse qui a causé d'ailleurs la blessure de deux joueurs de l'équipe adverse», a-t-il informé.

Le MCS, qui partage la cinquième place en compagnie de quatre autres formations avec cinq

points chacune, est désormais dans l'obligation de trouver rapidement un nouveau lieu de domiciliation. Kerbadj a en outre regretté la déterioration de la pelouse du stade Mustapha-Tchaker de Blida, qui accueille cette saison les rencontres de l'USM Blida et du RC Arbaâ dans le cadre du Championnat de Ligue 1. Le stade en question était réservé jusque-là aux matchs de la sélection algérienne dont les deux prochaines rencontres amicales contre la Guinée et le Sénégal (9 et 13 octobre 2015) auront lieu, cette fois-ci, au stade du 5-Juillet 1962 qui a rouvert ses portes jeudi passé.

points chacune, est désormais dans l'obligation de trouver rapidement un nouveau lieu de domiciliation. Kerbadj a en outre regretté la déterioration de la pelouse du stade Mustapha-Tchaker de Blida, qui accueille cette saison les rencontres de l'USM Blida et du RC Arbaâ dans le cadre du Championnat de Ligue 1. Le stade en question était réservé jusque-là aux matchs de la sélection algérienne dont les deux prochaines rencontres amicales contre la Guinée et le Sénégal (9 et 13 octobre 2015) auront lieu, cette fois-ci, au stade du 5-Juillet 1962 qui a rouvert ses portes jeudi passé.

l'Olympique de Médéa et l'USM Bel Abbès.

Le MCEE (10e avec 4 pts) aura l'avantage du terrain face à l'USMBA, tandis que l'ASO (5e avec 5 pts) se déplacera du côté de Médéa. Le match ASO Chlef - MC El Eulma, prévu initialement le 11 septembre dernier, a été décalé au mardi 15 du même mois en raison de la participation du club eulmi à la Ligue des champions africaine.

Vendredi 11 septembre :
MC Saida - O. Médéa 0-0
CA Bordj Bou Arréridj - OM Arzew 1-1
CA Batna - Paradou AC 1-0
US Chaouia - JSM Skikda 0-0
AS Khroub - USMM Hadjout 0-2
USM Bel Abbès - CRB Ain Fekroun 1-0
JSM Béjaïa - Amel Bouassaâda 1-1

Classement :
1. CA Batna 10 4
2. USM Bel Abbès 8 4
3. OM Arzew 6 4
4. A Bouassaâda 6 4
5. ASO Chlef 5 3
6. O. Médéa 5 4
7. MC Saida 5 4
8. JSM Skikda 5 4
9. USMM Hadjout 5 4
10. MC El Eulma 4 3
11. CABB Arréridj 4 4
12. JSM Béjaïa 3 4
13. Paradou AC 3 4
14. AS Khroub 3 4
15. US Chaouia 3 4
16. CRB Ain Fekroun 1 4

LIGUE DES CHAMPIONS : L'USM Alger co-meilleure attaque de la phase de poules

L'USM Alger a terminé en tête du classement de la meilleure attaque de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, clôturée samedi, en compagnie d'El-Merrikh du Soudan avec 9 buts chacun.

Les deux équipes ont dominé le groupe B en décrochant les deux billets pour les demi-finales avant la dernière journée.

Mais les Usmistes restent les meilleurs en nombre de points, les deux groupes confondus, après avoir collecté 15 unités en six match (5 victoires et 1 défaite).

Al-Hilal du Soudan, adversaire de l'USM dans le dernier carré, a inscrit 5 buts en six matchs contre 3 buts encaissés.

Dans le registre de la meilleure défense de la phase de poules, c'est le TP Mazembe (RD Congo) qui s'est avéré le plus solide derrière en n'encaissant qu'un seul but, tandis que le MC El Eulma, troisième représentant algérien dans cette phase des poules, a été le plus mauvais en défense.

Son arrière-garde a encaissé 11 buts contre 5 marqués.

Le détenteur du trophée, l'ES Sétif (L 1, Algérie) a eu des statistiques décevantes (5 buts marqués contre 10 encaissés).

Les demi-finales opposeront Al-Hilal du Soudan et El-Merrikh - TP Mazembe (aller : 25-26-27 octobre, retour : 2-3-4 octobre). **APS**

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (5E J) : Riyad Mahrez désigné homme du match Leicester City - Aston Villa

L'international algérien Riyad Mahrez a été désigné meilleur joueur du match remporté par son équipe Leicester City face à Aston Villa (3-2), dimanche dans le cadre de la cinquième journée du championnat de Première division anglaise de football.

Mahrez s'est notamment illustré par deux passes décisives, contribuant grandement dans le retour de loin de son équipe, menée au score 2 à 0 avant 25 minutes de la fin de la partie.

L'ancien milieu offensif du Havre AC (L2, France) est en train de réussir un début de saison époustouflant en Premier League.

Il était déjà nommé pour le premier titre de joueur du mois d'août décerné finalement au Ghana André Ayew.

Le joueur de 24 ans a inscrit quatre buts depuis le début du championnat.

Il est également le meilleur dribbleur du championnat anglais avec 22 dribbles réussis.

Leicester City en est à sa deuxième saison parmi l'élite anglaise et occupe la deuxième place au classement du championnat derrière Manchester City auteur de 5 victoires en autant de matchs.

Mahrez dans l'équipe type de la BBC

L'international algérien de Leicester City Riyad Mahrez, auteur d'un match époustouflant contre Aston Villa (3-2) dimanche, figure dans l'équipe type de la cinquième journée du championnat d'Angleterre «Pre-



mier League» de football, de la BBC.

Mené au score (2-0) par Aston Villa, Leicester a réussi à renverser la vapeur grâce à un grand Mahrez, auteur de deux passes décisives et d'un match plein, selon la BBC.

Mahrez a pris le contrôle du jeu lors de la seconde période.

Il a réussi tout ce qu'il a tenté avec facilité et aisance.

Une merveilleuse se-

conde période de l'Algérien, selon la BBC.

C'est la quatrième fois en cinq journées, que Mahrez, meilleur buteur avec quatre buts, est sélectionné dans l'équipe type de la semaine aux côtés entre autres de Martial, Blind et Stones.

A l'issue de la quatrième journée, Leicester pointe à la deuxième place au classement à quatre longueurs du leader Manchester City et préserve

aussi son invincibilité.

Riyad Mahrez, «un régale», se réjouit Aboutrika

L'ex-international égyptien Mohamed Aboutrika n'a pas tari d'éloges sur le joueur Riyad Mahrez, affichant sa satisfaction pour les belles prestations que le milieu offensif algérien est en train de réaliser avec son club anglais Leicester City, actuel dauphin du championnat de première division anglaise de football.

Mahrez s'est de nouveau illustré dimanche en contribuant à la victoire difficile (3-2) de son équipe face à Aston Villa en étant double passeur.

«Riyad Mahrez est en train de nous régaler dans le championnat anglais», a posté Aboutrika sur sa page Facebook.

L'ancien milieu offensif du Havre AC (L2, France) réussit un début de saison époustouflant en Premier League.

Il était déjà nommé pour le premier titre de joueur du mois d'août décerné finalement au Ghana André Ayew (Swansea City).

Le joueur de 24 ans a inscrit quatre buts depuis le début du championnat.

Il est également le meilleur dribbleur du championnat anglais avec 22 dribbles réussis.

LIGUE DES CHAMPIONS : Al-Hilal (Soudan) - USM Alger le 27 septembre (club)

Le club soudanais Al-Hilal a choisi la date du 27 septembre courant pour accueillir l'USM Alger en demi-finale «aller» de la Ligue des champions africaine de football, a annoncé hier le club algérois sur

son site officiel. Al-Hilal avait le choix entre trois dates : 25, 26 et 27 septembre pour abriter cette rencontre, mais c'est finalement la 3e option qu'il a privilégiée, soit le lendemain du 2e jour de l'aïd Al-Adha.

«L'USMA se déplacera à Khartoum le 25 septembre, soit deux jours avant le match, à bord d'un vol spécial» a encore annoncé la direction du club algérois.

Bouzidi et Dziri les premiers à «consommer» leurs deux licences par saison

Youcef Bouzidi et Bilel Dziri, qui viennent de prendre en main la barre technique du NA Hussein Dey, sont les deux premiers entraîneurs à avoir «consommé» les deux licences accordées par saison aux techniciens exerçant dans les deux championnats algériens de Ligues 1 et 2.

Voulant mettre un terme aux changements fréquents des entraîneurs au niveau des deux paliers, la Ligue de football professionnel a décidé cet été de ne pas accorder aux coachs plus de deux licences par saison.

Bouzidi a eu sa première licence lors du son passage à l'O Médéa, le club de Ligue 2 qu'il a rejoint pendant l'intersaison avant de le

quitter au bout de trois journées de championnat.

Il est désormais de retour au NA Hussein-Dey, le club qu'il a sauvé de la relégation en Ligue 2 la saison passée lorsqu'il a pris ses destines techniques à quelques journées de la fin du championnat.

Bouzidi remplace Abdellkader Iaïche, qui a fait les frais des trois défaites de suite de son équipe.

L'ex-nouvel entraîneur du «Nasria» a fait appel à Bilel Dziri pour le seconder.

Ce dernier qui retrouve son club formateur 20 ans après l'avoir quitté, a lui aussi «épuisé» sa première licence cet exercice lorsqu'il a effectué son baptême du feu dans sa carrière d'entraîneur en chef au



RC Arbaâa. Dziri a quitté «Ezzerga» après trois défaites en autant de matchs dont deux à domicile.

CAN-2015 (U23) : L'Algérie débutera face à l'Egypte le 29 novembre

La sélection olympique algérienne de football entamera la Coupe d'Afrique des Nations U-23 face à l'Egypte le 29 novembre prochain au stade Caroline-Faye à Mbour (Sénégal), selon le calendrier de la compétition publié hier par la Confédération africaine de football.

L'Algérie a hérité du groupe B avec l'Egypte, le Nigeria et le Mali, selon le tirage au sort effectué hier au siège de la CAF au Caire (Egypte).

Le groupe A est constitué du Sénégal, pays hôte, la Tunisie, l'Afrique du Sud et la Zambie.

Lors de la deuxième journée prévue le 2 décembre, l'équipe algérienne dirigée par André Shurmann sera opposée au Mali avant de boucler son premier tour par une confrontation contre le Nigeria le 5 décembre.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales, et les trois premiers du tournoi se qualifient directement aux JO-2016.

L'équipe algérienne avait été la première à valider son billet pour la phase finale de la CAN-2015 des U23 en juillet dernier aux dépens de la Sierra Leone (aller 2-0, retour 0-0).

Les deux rencontres ont été disputées à Blida.

Cette compétition prévue du 28 novembre au 12 décembre prochain est qualificative aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016.

LISBONNE : Slimani inscrit son deuxième but en championnat portugais cette saison

L'attaquant algérien Islam Slimani a participé à la victoire en déplacement de son équipe Sporting Lisbonne face à Rio Ave (1-2) en inscrivant l'une des deux réalisations de la formation de la capitale, dimanche soir dans le cadre de la quatrième journée du championnat de première division portugaise de football.

Il s'agit du deuxième but de Slimani dans cette compétition au titre de l'exercice 2015-2016.

Il en a inscrit 12 au cours de la saison précédente et 8 lors de celle d'avant. L'international algérien, qui en est à sa troisième année au Sporting, est également le deuxième meilleur buteur en activité de la sélection algérienne avec 15 réalisations devancé par Hilel Soudani (Dinamo Zagreb, Croatie) qui en compte 17.

Sporting Lisbonne partage la première place au classement du championnat portugais avec le FC Porto où évolue l'autre international algérien, Yacine Brahimi.



La sélection algérienne féminine en stage bloqué à Sidi-Moussa

Vingt-six (26) joueuses, composant la sélection algérienne féminine de football ont réintégré dimanche le Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa, pour un stage bloqué de cinq jours, a-t-on appris auprès du sélectionneur national Azzeddine Chih.

«Le premier stage s'est déroulé du 30 août au 5 septembre.

Le second du 7 au 11 du même mois, et celui-ci du 13 au 18 septembre.

Après quoi, les filles réintégreront leurs clubs respectifs», a indiqué Chih à l'APS.

Un programme biquotidien a été tracé par le sélectionneur national pendant ce regroupement, visant à augmenter le potentiel physique des joueuses, tout en travaillant l'aspect technico-tactique. «Nous n'avons programmé aucun match amical pendant ce stage. Nous allons poursuivre la préparation fondamentale, en effectuant quelques tests physiques», a encore précisé le sélectionneur national.

La sélection algérienne prépare la CAN-2016, dont les éliminatoires débuteront à la fin de l'année en cours.

APS

BAYERN : HAMANN N'EST PAS TENDRE AVEC GUARDIOLA

Dietmar Hamann ne passera certainement pas ses vacances avec Pep Guardiola cette année. En effet, l'ancien milieu du Bayern (1993-1998) a taclé le coach de l'équipe bavaroise. «Je crois que le club ne ferait pas une mauvaise chose en faisant venir un autre entraîneur. Si je devais l'évaluer sur une échelle de 1 à 10, je lui donnerais un cinq. En championnat, ils ont été super. Mais en Ligue des Champions, ils ont échoué à deux reprises. Vous pouvez perdre contre le Real Madrid ou Barcelone mais leur naïveté (des joueurs) était bouleversante. Cette année, Guardiola doit être honnête. S'il veut qu'on se souvienne de lui (à Munich), il a besoin de gagner la Ligue des champions», a lâché Dietmar Hamann selon Sky90.



DI MARIA «N'ÉTAIT PAS HEUREUX EN ANGLETERRE»

Di María avait déjà évoqué son malaise à Manchester United. Mais il avait parlé de ses difficultés sur le terrain. Cette fois-ci, l'Argentin explique que c'est lui et l'ensemble de son entourage qui n'étaient pas à l'aise dans la cité anglaise. «Sincèrement, nous n'étions pas heureux», lâche-t-il notamment en parlant de lui et de sa famille. «La vie en Angleterre était un peu difficile. Ce n'est pas simple pour un Sud-Américain. Il évoque aussi le cambriolage de son domicile comme un traumatisme. Sur le plan sportif, il rappelle aussi que ses relations avec Louis van Gaal (qui l'a peu à peu cantonné au banc) «étaient pas très bonnes». C'est donc pour des raisons autant sportives que familiales que l'international argentin a préféré quitter la si peu accueillante (à son goût) Angleterre. «Il n'était pas raisonnable de rester là-bas. Ma famille n'allait pas bien, ma fille souffrait. Donc le plus important était de partir.» Révolté à quitter le club mancunien un an après son arrivée en provenance du Real Madrid, Di María a choisi Paris comme une évidence. Il avait déjà été tout proche de signer avec le club de la capitale à l'été 2014 et affirme : «Mon destin était de terminer à Paris.» Le marché des transferts en a décidé ainsi.

COURTOIS SUR LE CARREAU, MOURINHO POURRAIT RELANCER VICTOR VALDÉS !

Mal en point en Premier League et privé de Thibaut Courtois pour de longs mois, Chelsea penserait à recruter l'ancien gardien du Barça, Victor Valdés. Une opération qui profiterait à toutes les parties.

Quelle tuile ! La blessure au genou du gardien belge Thibaut Courtois (23 ans), est un véritable casse-tête pour José Mourinho, vivement critiqué depuis le début de la saison. Sans son gardien titulaire, le technicien portugais a constaté samedi dernier les terribles carences défensives de son équipe, battue à Everton (3-1) à l'occasion de la 5e journée de Premier League. Pour pallier l'indisponibilité du géant belge, le Lusitanien songerait sérieusement à recruter l'ancien gardien du Barça, Victor Valdés (33 ans). Begovic pas à la hauteur, Valdés comme joker médical Pas du tout convaincu par le Bosnien Asmir Begovic (28 ans), arrive en provenance de Stoke City durant le mercato estival et titulaire lors des déroutés des Blues à Manchester City (3-0) et ce week-end sur la pelouse des Toffees, l'ancien coach du Real Madrid aurait jeté son dévolu sur le portier catalan, qui ronge son frein sur le banc de Manchester United, d'après les informations de la Gazzetta dello Sport. Arrivé en janvier dernier chez les Red Devils, Victor Valdés n'a disputé que deux petites rencontres avec la formation anglaise. Relégué au rang de troisième gardien derrière David de Gea (24 ans) et Sergio Romero (28 ans), l'international espagnol n'est plus dans les plans du manager néerlandais de Manchester United, Louis van Gaal.

Un gardien expérimenté en Ligue des Champions

Non retenu par le Batave pour disputer la Ligue des Champions, Victor Valdés pourrait retrouver du temps de jeu en rejoignant le club londonien. Une solution qui devrait ravis tout le monde, Chelsea en premier lieu. Englués à la 17e place du classement de Premier League avec 4 unités, à 11 points du leader Manchester City, les pensionnaires de Stamford Bridge ont la plus mauvaise défense du championnat (12 buts encaissés). Sur la scène continentale, José Mourinho pourrait compter sur un gardien rompu aux joutes européennes...

LLORIS INSPIRÉ ET EN RÉUSSITE

A nouveau défait sur la pelouse d'Everton ce samedi (1-3), le champion en titre Chelsea vit un début de saison catastrophique. Actuellement 16èmes, les Blues comptent déjà 11 points de retard sur le leader, Manchester City. De quoi écorner très sérieusement leurs espoirs de conserver le trône d'Angleterre en fin de saison. Pourtant, José Mourinho affiche une confiance absolue, comme l'a encore prouvé sa réaction suite aux revers face aux Toffes, ce samedi : «Jusqu'à ce que quelqu'un remporte le championnat, c'est encore nous les champions. Je suis un champion, les joueurs aussi. Ils ne jouent pas aussi mal que les résultats l'indiquent mais à chaque fois les choses sont contre nous. «Je suis l'homme de la situation. Je suis celui qui a réalisé plein de bons résultats avec Chelsea», a conclu le boss des Blues, qui fait décidément preuve d'un inébranlable optimisme, malgré les vents contraires que traverse sa formation.



IBRAHIMOVIC APTÉ FACE À MÄLMO !

Blessé avec sa sélection lors de la trêve internationale, Zlatan Ibrahimovic avait donc dû se mettre au repos pour revenir en forme. Le Suédois devrait d'ailleurs être titulaire ce mardi en Ligue des Champions. Le Parisien explique ainsi que : « Zlatan Ibrahimovic a participé normalement à l'entraînement du PSG dimanche en fin de matinée au camp des Loges. Rassurant à deux jours du premier rendez-vous européen contre Malmö au Parc des Princes ».

BALOTELLI : «JE SUIS FIER DE MES COÉQUIPIERS»

Malgré le refus de la Juventus Turin de vendre Paul Pogba (22 ans, 3 matchs en Serie A cette saison) lors du dernier mercato d'été, Manchester City n'a pas encore dit son dernier mot sur le dossier de l'international français. En effet, d'après les informations du quotidien The Independent, les Citizens vont profiter de la venue des Bianconeri en Angleterre mardi lors du match de la Ligue des Champions pour entamer de nouvelles discussions. Toujours selon le média anglais, les dirigeants de Manchester City auraient désigné Pogba comme le successeur de Yaya Touré (32 ans, 5 matchs et 1 but en Premier League cette saison) et seraient prêts à investir plus de 100 millions d'euros pour s'attacher les services du milieu de terrain. Pour rappel, le FC Barcelone est également très intéressé par Pogba.

ALGÉRIE-ONU-SYRIE

M. Messahel rencontre au Caire l'envoyé du secrétaire général de l'ONU pour la Syrie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe Abdelkader Messahel a rencontré hier au Caire, en marge de sa participation à la réunion du Conseil des ministres de la Ligue arabe, l'envoyé du secrétaire général de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura.

A cette occasion, M. de Mistura a présenté à M. Messahel un exposé sur les derniers développements de la crise syrienne et les moyens de parvenir à une solution politique ainsi que sur le plan de l'ONU», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Messahel a réitéré à l'occasion «la position de l'Algérie en faveur des démarches des Nations Unies pour une solution politique consensuelle devant mettre fin aux souffrances du peuple syrien, préserver sa souveraineté et lui permettre de concrétiser ses attentes conformément à l'accord de Genève 1», a souligné la même source.

LES 16 ET 17 SEPTEMBRE À L'HOTEL OASIS À ALGER

Dialogue national sur le Fonds pour l'environnement mondial

Le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), organise les 16 et 17 septembre à l'hôtel Oasis, au 32 rue Mouloud-Belhouchet à Hussein Dey, Alger un dialogue national sur le sixième programme de financement alloué à l'Algérie par le FEM.

Cet événement animé par des experts internationaux du FEM, regroupera les représentants des départements ministériels, des organismes des Nations unies, des chercheurs et des associations activant dans le domaine de l'environnement, ainsi que le secteur économique.

Des ateliers interactifs feront partie du programme de ce dialogue pour la présentation des fiches de projets, initiés par les différents secteurs dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité, de la dégradation des sols et des produits chimiques, pouvant être financés par le FEM.

MERCREDI, AU SIEGE D'ALGEX

Journée d'information sur « l'ouverture du comptoir commercial algérien à Abidjan » pour l'exportation vers l'Afrique

Dans le cadre des «Rencontres de l'export» qu'organise ALGEX en partenariat avec des institutions et des entreprises algériennes, une «Journée d'information sur l'ouverture du comptoir commercial algérien à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour l'exportation de produits algériens vers l'Afrique » aura , le mercredi 16 septembre au siège d'ALGEX , à partir de 09h00

Cette journée d'information est organisée en partenariat avec l'entreprise AFE, qui pilote ce projet, et propose aux entreprises algériennes intéressées par le marché africain un accompagnement pour la réalisation de leurs opérations d'exportation vers l'Afrique, à travers le comptoir commercial algérien installé en Côte d'Ivoire.

ALGÉRIE - BM

M. Sellal reçoit le vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Hafez Ghanem, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.



L'entretien «a donné lieu à l'évaluation de la coopération entre l'Algérie et l'institution financière mondiale dans un contexte international marqué par des évolutions importantes», précise le texte.

Sur le plan bilatéral, les deux parties ont tenu à exprimer leur volonté commune de préserver et de renforcer leurs relations. A ce titre, le potentiel d'expér-

tise que la Banque mondiale propose dans un cadre de partenariat dans plusieurs secteurs d'activité a fait l'objet d'un intérêt particulier. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, et du ministre délégué auprès du ministre des Finances chargé du Budget et de la Prospective, Hadji Baba Ammi.

ALGÉRIE-FRANCE:

Cinq nouveaux projets industriels en cours de négociation

Cinq nouveaux projets de partenariat dans le domaine industriel sont actuellement en cours de négociation entre l'Algérie et la France, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb.

Il s'agit principalement d'implanter une usine de valorisation de phosphate à Oued El Kebrit (Tebessa) pour produire des acides phosphoriques et des engrains, a indiqué M. Bouchouareb lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion avec le représentant spécial pour les relations algéro-françaises, Jean-Louis Bianco.

L'accord définitif pour ce projet, qui sera réalisé en partenariat avec le groupe Roullier, a été conclu lors de cette réunion, précise le ministre.

Un autre projet, qui devrait regrouper le groupe industriel public national des industries métallurgiques «IMetal» et le français «Air Liquide», consiste à créer une société mixte de production de gaziniens pour les besoins des usines de sidérurgie d'El Hadjjar (Annaba) et de Bellara (Jijel).



Quant au troisième projet, il concerne le secteur automobile avec la création prévue d'une usine de montage de véhicules de la marque Peugeot. Les négociations, qui «avancent bien» entre les partenaires algérien et français, devraient aboutir dans un futur proche, selon le ministre qui a affirmé qu'une partie de la production de la future usine serait destinée à l'exportation. Le projet de l'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways, inauguré en mai dernier, connaîtra une extension pour pouvoir proposer une partie de sa production à l'exportation. Cette usine est le fruit d'un partenariat entre l'entreprise de constructions de ma-

tériels et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom. L'implantation d'une unité de fabrication du fromage, dont une partie de la production sera exportée, figure aussi parmi les projets envisagés.

«La réunion d'aujourd'hui a été une occasion pour évaluer les différents projets en commun et l'inscrire de nouveaux projets structurants qui rentrent dans la politique économique et la stratégie industrielle du pays», a souligné M. Bouchouareb qui qualifie la France comme partenaire technologique important.

Elle entre également dans le cadre de la préparation de la prochaine réunion du Comité mixte économique algéro-français (Comefa) prévue le 26 octobre à Paris.

Créée en 2013, la Comefa a été instituée par la déclaration d'Alger signée par les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, le 19 décembre 2012. Elle est considérée comme une plate-forme de dialogue sur l'ensemble des relations économiques bilatérales. De son côté, M. Bianco a estimé que le partenariat entre l'Algérie et la France était «dynamique» et «ambitieux» avec moins de difficultés liées aux contentieux «qui se régulent». Le responsable français a réaffirmé à cette occasion la volonté des entreprises françaises de s'installer en Algérie pour élargir le champ de coopération entre les deux pays. «Nous voulons avoir une base algéro-française d'exportation vers le Maghreb et l'Afrique», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Bouchouareb a fait savoir que son département ministériel examine avec celui des Finances pour définir une banque pour le financement des PME créées en partenariat avec des étrangers.

Le projet de construction d'une usine Peugeot en Algérie «avance bien»

Le projet de construction d'une usine automobile du constructeur français Peugeot en Algérie avance bien, a affirmé mardi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb.

«Aujourd'hui, le projet Peugeot est en train de bien avancer avec les partenaires concernés», a souligné M. Bouchouareb, lors d'un point de presse en marge d'une réunion avec le représentant spécial pour les relations algéro-

françaises Jean-Louis Bianco, estimant que ce projet devrait connaître une issue dans un proche avenir. Cette réunion a été une occasion pour donner les orientations et le cadrage de ce projet, selon le ministre qui a refusé de donner des détails sur le projet et les partenaires avant la finalisation prochainement des négociations. Une partie de la production de la future usine de montage devrait être destinée à l'exportation, a rassuré M. Bouchouareb qui a

qualifié le projet de «complexe» de par sa capacité d'intégration et de sous-traitance. De son côté, le représentant spécial pour les relations algéro-françaises estime que «les discussions avancent dans le bon sens entre les entreprises concernées». La création d'une usine Peugeot en Algérie avait été annoncée lors de la dernière visite à Alger du président français François Hollande en juin dernier.